



**République Tunisienne**  
**Ministère de l'Economie, des Finances**  
**Et de l'Appui à l'Investissement**

# **RAPPORT SUR LA DETTE PUBLIQUE**

**Traduction française élaborée dans le cadre du projet d'appui aux réformes budgétaire et  
comptable mis en œuvre par Expertise France et financé par l'Union Européenne.  
La version arabe officielle fait foi.**

# Table de matière

INTRODUCTION .....	1
Première Partie : La Dette de l'Etat .....	10
1-1 Equilibres budgétaires .....	11
1-2 Financement du Budget de l'Etat : Ressources d'emprunt et de trésorerie .....	12
1-3 Tirages et émissions .....	15
1) Emprunts extérieurs : Tirages et Emissions .....	16
2) Emissions des emprunts intérieurs .....	21
1-4 Service de la dette publique .....	25
1-5 Encours de la dette Publique .....	29
1-6 Structure de la Dette Publique .....	31
1-7 Dynamique de la dette publique .....	36
1-8 Indicateurs du coût-Risques de la dette publique .....	39
1-9 Gestion de la dette et recyclage de la dette publique .....	41
Deuxième Partie : Prêts de l'Etat accordés aux entreprises publiques. ....	44
2-1 Les Engagements .....	45
2-2 Les Recouvrements .....	50
2-3 Les entreprises publiques les plus endettées .....	51
2-4 L'Encours .....	54
Troisième Partie : La Dette Garantie .....	55
3.1 Garanties accordées par l'Etat .....	57
3.2 Encours de la Dette Extérieure Garantie .....	60
3.3 Encours de la Dette Intérieure Garantie .....	63
3.4 Mise en jeu de la Dette Garantie .....	66
Quatrième Partie : Les répercussions de la pandémie Corona virus sur la dette .....	69
4.1 Les retombées du Covid 19 sur l'endettement .....	70

Cinquième Partie : Les Réformes.....	72
5.1 Création de l'Agence Tunisienne du Trésor : .....	73
ANNEXES .....	77

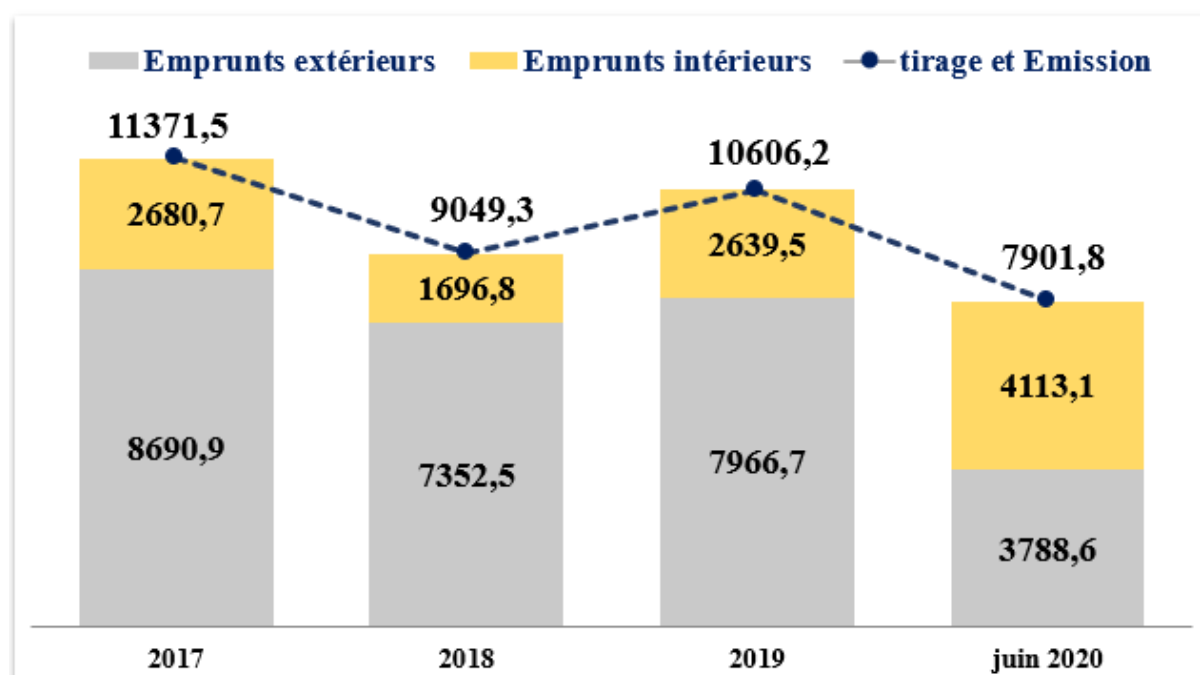
# Résumé

## Chiffres clés de la situation de la Dette Publique

MD	2017	2018	2019	Juin 2020
<b>Encours de la Dette Publique</b>	<b>67835.0</b>	<b>82321.7</b>	<b>82554.4</b>	<b>89417.9</b>
Dette Publique en % du PIB	70.44%	78.20%	72.51%	79.05%
<b>Service de la Dette Publique</b>	<b>7004.9</b>	<b>7928.4</b>	<b>9600.6</b>	<b>6694.1</b>
▪ Principal	4745.3	5126.5	6396.1	4776.1
▪ Intérêt	2259.6	2801.9	3204.5	1918.0
<b>Tirages et Emissions</b>	<b>11371.5</b>	<b>9049.3</b>	<b>10606.2</b>	<b>7901.8</b>
▪ Emprunts Extérieurs	8690.9	7352.6	7966.7	3788.6
▪ Emprunts Intérieurs	2680.7	1696.8	2639.5	4113.1
<b>Financement du Budget de l'Etat (Ressources d'Emprunt)</b>	<b>10284.3</b>	<b>9498.2</b>	<b>9692.6</b>	<b>7189.2</b>
▪ Ressources d'Emprunt Extérieures	8337.5	7065.1	7053.0	3939.2
▪ Ressources d'Emprunt Intérieures	1946.8	2433.1	2639.5	3250.0

## Première partie la Dette Publique

### Tirages et Emissions (en millions dinars) :



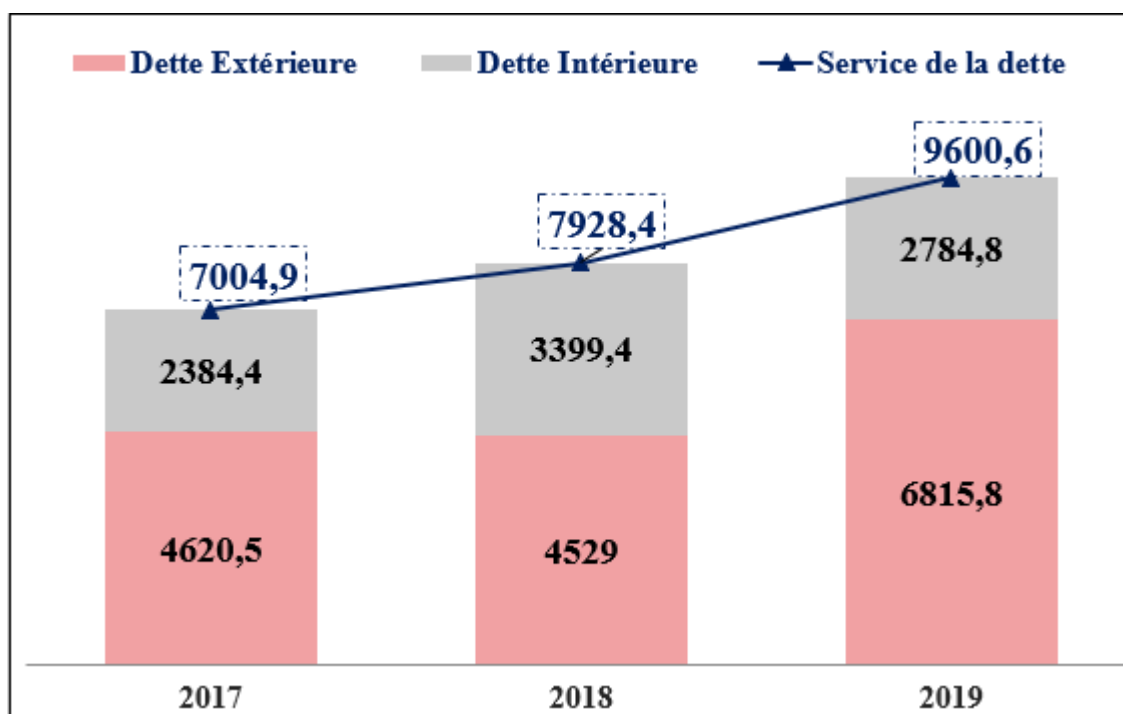
Au cours de l'année 2019, l'emprunt public total s'est élevé à 10606.2 MD, réparti entre les emprunts extérieurs de 7966.7 MD et les emprunts intérieurs de 2639.5 MD. Les tirages et les émissions ont connu une augmentation de plus de 17% par rapport à ceux enregistrés en 2018

MD	2017	2018	2019	Juin 2020
<b>Emprunts intérieurs</b>	<b>2680.7</b>	<b>1696.8</b>	<b>2639.5</b>	<b>4113.1</b>
<b>1.1 Bons du Trésor</b>	1946.8	1696.8	1450.6	1496.1
<b>1.2 Dette intérieure en Devise</b>	733.8	-	1188.9	2617.0

MD	2017	2018	2019	Juin 2020
<b>Emprunts extérieurs</b>	<b>8690.9</b>	<b>7352.5</b>	<b>7966.7</b>	<b>3788.6</b>
<b>Prêts affectés</b>	<b>1141.8</b>	<b>1235.1</b>	<b>1389.7</b>	<b>751.8</b>
▪ <i>Projets de l'Etat</i>	921.2	986.8	1241.8	727.8
▪ <i>Prêts Rétrocédés</i>	220.6	248.3	147.9	24.0
<b>Prêts non affectés</b>	<b>7549.1</b>	<b>6117.4</b>	<b>6577.0</b>	<b>3036.8</b>

## Service de la Dette Publique

Le service de la dette publique a atteint 9600,6 MD en 2019, soit une augmentation de 1672,2 MD par rapport à 2018 (7928,4 MD), contre 7004,9 MD en 2017.



Concernant l'année 2020, et au cours du premier semestre le service de la dette publique s'est élevé à 6694,1 MD, dont 4776,1 MD au titre du principal et 1918,0 MD pour les intérêts.

## Encours de la Dette Publique

Au terme de l'année 2019, le rythme de progression de l'encours de la dette publique a enregistré une nette décélération par rapport aux années précédentes. L'encours de la dette s'est légèrement accru pour atteindre 82554.4 MD, contre 82321.7 à fin 2018, soit une hausse ne dépassant pas 0,28% contre une hausse de 21,36% enregistré entre 2017 et 2018, et 21,29% entre 2016 et 2017.

Pour la première fois depuis l'année 2010, Le rythme d'accroissement du taux d'endettement a enregistré une baisse de plus de 5.6% ramenant le taux d'endettement à 72,51% du PIB, contre 78,20% fin 2018.

## Deuxième partie : Les Prêts de l'Etat accordés aux Entreprises Publiques

Certains investissements des entreprises publiques sont financés par l'Etat, conformément aux stipulations de la loi de finances et de l'article 62 du code de la comptabilité publique.

**Engagements :**

Au cours des trois dernières années (2017-2019), le ministère des Finances a conclu 40 accords de prêt avec entreprises publiques concernant Les différents types de prêts, détaillés comme suit :

	2017	2018	2019	Juin 2020
<b>Nombre d'accords</b>	15	9	12	11
<b>Valeur en MD</b>	<b>715,6</b>	<b>97,9</b>	<b>116,6</b>	<b>94,7</b>

### Recouvrements

La Trésorerie Générale de Tunisie a procédé au recouvrement des montants échus au titres des différents prêts comme suit :

Année	2017	2018	2019	Juin 2020
<b>Valeur en MD</b>	<b>119,3</b>	<b>156,9</b>	<b>176,5</b>	<b>13,7</b>

### Arriérés

Les arriérés des entreprises publiques au titre des montant échus s'élèvent à :

Année	2017	2018	2019	Juin 2020
<b>Valeur en MD</b>	<b>700</b>	<b>818</b>	<b>855,7</b>	<b>852,5</b>

**Encours des prêts** L'encours des prêts au cours des trois dernières années s'est élevé à

Année	2017	2018	2019	Juin 2020
<b>Valeurs en MD</b>	<b>1900,3</b>	<b>2034,0</b>	<b>1798,9</b>	<b>1905,2</b>

## Troisième Partie : La Dette Garantie

La garantie de l'Etat est accordée aux entreprises et établissements publics non administratifs au titre du financement des projets d'investissement et de développement qui s'inscrivent dans les stratégies de l'Etat, telles que définies dans le cadre des plans de développement. Cette garantie permet d'obtenir les fonds nécessaires à des conditions financières concessionnelles.

La garantie de l'Etat est octroyée en fonction des demandes des institutions publiques pour le financement de leurs projets. La loi de Finances fixe chaque

année le plafond de l'octroi de la garantie de l'Etat (ce montant était de 3000 millions de dinars pour les années 2016, 2017 et 2018).

Cependant, et compte tenu de la hausse des demandes en matière de garanties, l'Etat tunisien a été obligé à augmenter le plafond à 4500 MD dans le cadre de la loi de finances 2019. Ce plafond a été révisé encore à la hausse à 4790 MD dans le cadre de la Loi de Finances Complémentaire de 2019

Le plafond de l'octroi de Garanties est fixé à 5000 MD au titre de l'année 2020. Toutefois, il est attendu de le rehausser dans le cadre de la Loi des Finances rectificative de 2020 pour faire face aux demandes additionnelles émanant des entreprises et établissements publics pour bénéficier de la garantie de l'Etat suite à l'aggravation de leurs situations financières à cause de la pandémie du covid 19..

Le tableau suivant décrit l'évolution de l'octroi de la garantie de l'Etat au cours de la période 2017 – juin 2020

En Millions Dinars

<b>Année</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>Juin 2020</b>
<b>Montant autorisé par loi de finances</b>	<b>3000</b>	<b>3000</b>	<b>4790</b>	<b>5000</b>
<b>Octroi de la Garantie de l'Etat</b>	<b>2659,2</b>	<b>2592,7</b>	<b>4589</b>	<b>4116,4</b>
<b>Dettes Extérieures</b>	1818,2	734,9	2198,7	1584,9
<b>Dettes Intérieures</b>	841	1857,8	2390,3	2531,5

L'encours de la dette garantie de l'Etat a connu une forte évolution au cours de ces dernières années. La hausse de l'encours s'explique, d'une part, par les interventions successives de l'Etat en tant que garant, pour aider les entreprises et les établissements publics à obtenir des prêts pour la réalisation de leurs projets d'investissement, et d'autre part, par la dépréciation du dinar et son impact sur le niveau de la dette externe.

Le tableau suivant résume l'évolution de l'encours de la dette avec garantie de l'Etat pour la période 2017-2019 avec des estimations pour le premier semestre 2020 :



En Millions Dinars

Dettes garanties	2017	2018	2019	Juin 2020
<b>Extérieur</b>	11 302,80	13 719,20	12 714,5	<b>12 548,3</b>
<b>%</b>	82,7 %	82,1 %	76,1 %	<b>75,4 %</b>
<b>Intérieur</b>	2 369,00	2 994,20	3 987,1	<b>4 100,0</b>
<b>%</b>	17,3 %	17,9 %	23,9 %	<b>24,6 %</b>
<b>Total</b>	<b>13 671,80</b>	<b>16 713,40</b>	<b>16 702,0</b>	<b>16 648,3</b>
<b>En % du PIB</b>	<b>14,14%</b>	<b>15,84%</b>	<b>14,67 %</b>	<b>14,54 %</b>

La mise en jeu de la garantie de l'Etat s'est limitée aux prêts intérieurs uniquement.

**Concernant les prêts extérieurs** : Aucun cas de défaut de paiement n'a été signalé par les établissements bénéficiaires de la garantie de l'Etat au cours l'année 2017, mais à partir de l'année 2018, plusieurs difficultés sont apparues au niveau de la capacité de certaines institutions à rembourser leurs échéances dans les délais. L'Etat est intervenu à plusieurs reprises pour soutenir ces établissements lors des opérations de paiement de certaines échéances, en leur accordant soit des prêts du Trésor, soit des avances du Trésor.

**Concernant les prêts intérieurs** : La mise en jeu de la garantie de l'Etat ne s'exerce que dans le cadre de la loi de finances (application de l'article 24 de la loi de finances de 1999) ou des décisions des Conseils Ministériels. La garantie de l'Etat a été mise en jeu au cours de la période 2017 - juin 2020, comme suit

En MD

	2017	2018	2019	Juin 2020
<b>Montant de la mise en jeu de la garantie</b>	10,5	7,5	8,4	3,7

Afin d'éviter la mise en jeu de la garantie externe ou interne, il est proposé de trouver des solutions et de mettre en place des réformes pour rétablir les équilibres financiers des entreprises publiques à travers :

- La restructuration des entreprises publiques confrontées à des difficultés financières structurelles, à travers l'augmentation du capital et le recouvrement des arriérés dues (subventions et contreparties des services rendus) à l'Etat envers ces entreprises.

- L'augmentation progressive et continue des tarifs de prestation des services pour certaines entreprises publiques, telles que la SONEDE, Société Tunisie Autoroutes et les Sociétés de Transport Public.
- L'amélioration de la gouvernance dans la gestion de ces institutions

# **RAPPORT SUR LA DETTE PUBLIQUE**

# INTRODUCTION

Le rapport sur la dette publique s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des exigences de l'article 46 de la loi n° 15 - 2019 du 13 février 2019 portant loi organique du budget. Il comporte une analyse de l'évolution de la dette publique au cours de la période comprise entre 2017 et le premier semestre 2020, et il s'articule autour de cinq parties :

- la Dette de l'Etat
- Les Prêts de l'Etat accordés aux établissements publics
- La Dette garantie
- Les retombés de la pandémie du corona virus
- Les reformes.

Le rapport sur la dette publique présente une occasion pour mettre l'action sur la situation de l'endettement à la fin de chaque année. Il passe en revue la situation de la dette intérieure et extérieure, ainsi que les conditions du financement sur le marché domestique et auprès des bailleurs externes.

Le rapport comprend également une analyse de la structure du portefeuille de la dette publique en termes, de bailleurs et de devises ; en plus d'une analyse du service de la dette, ainsi que le suivi d'indicateurs de cout et de risque associés au portefeuille de la dette.

Ce rapport traite aussi les prêts accordés par l'Etat aux entreprises publiques, notamment les entreprises publiques les plus endettées ; et il illustre la situation critique de nombreuses entreprises publiques qui souffrent de sérieuses difficultés financières

Le rapport comprend également une présentation détaillée du total des garanties accordées par l'État au profit des entreprises publiques et des établissements publics non administratifs, ainsi qu'une analyse de la structure de la dette garantie par bailleurs, par secteurs et par devises

## **Conjoncture internationale en 2019 :**

Le rythme de la croissance mondiale s'est considérablement ralenti en 2019, sa moyenne a atteint son plus bas niveau depuis la crise financière mondiale de 2008 enregistrant 2,9%. En conséquence les banques centrales des principales économies avancées ont adopté des mesures monétaires d'assouplissement, permettant ainsi aux taux d'intérêts de demeurer à un niveau bas pendant une longue période, de soutenir l'économie et d'atténuer la volatilité des marchés financiers

Dans la zone euro Dans la zone Euro, la croissance économique a connu un ralentissement marqué, atteignant 1.2% en 2019 contre 1.9% en 2018 et 2.4% en 2017.

Concernant les États-Unis, le rythme de croissance a régressé à 2,3% en 2019 contre un taux de 2,9% en 2018

Au niveau des politiques monétaires, au cours de l'année 2019, les principales banques centrales ont maintenu leurs taux directeurs à des niveaux faibles en vue de soutenir l'économie.

En l'absence des pressions inflationnistes, et pour la première fois depuis 2008, la Réserve Fédérale américaine a abaissé son taux directeur de 25 points de base à trois reprises au cours du deuxième semestre de l'année 2019 pour le ramener dans une fourchette entre (1.5% - 1.75%).

Pour sa part, la Banque Centrale Européenne a continué de maintenir inchangé son taux directeur à 0% afin de rattraper l'objectif d'inflation de 2%.

Elle a également repris la politique du Quantitative Easing à travers l'achat mensuel d'actifs nets à hauteur de 20 milliards d'euros à partir du novembre 2019.

Les marchés des obligations souveraines ont été caractérisé par la volatilité. En fait, l'adoption des politiques monétaires plus accommodantes ainsi que la montée des craintes par rapport au ralentissement de l'activité économique ont induit un afflux massif des investisseurs vers les obligations souveraines des pays avancés considérées comme des valeurs refuges ; ce qui a entraîné la hausse de leurs prix et la baisse de leurs rendements, notamment les rendements des obligations à dix ans des bons du trésor américain et allemand qui ont perdu entre 60 et 100 points de base entre mars et fin septembre 2019.

Au niveau des marchés de change, les devises ont connu de nombreux changements remarquables. La valeur de l'euro vis-à-vis du dollar américain a baissé pour atteindre 1.121 dollar au terme du mois de décembre de l'année 2019 contre 1.147 dollar à la fin de la même période en 2018 ; du fait de l'effet combiné du ralentissement de la croissance dans la zone euro, ainsi que la confiance des investisseurs envers la politique monétaire de la réserve fédérale américaine et la vigueur de l'économie américaine

En ce qui concerne la dette publique, de nombreuses économies, même les plus développées, ont enregistré des niveaux d'endettement sans précédents, présentant ainsi des ratios d'endettement dépassant le seuil symbolique de 100% du PIB. Le Japon en est l'exemple le plus frappant, en effet l'encours de sa dette publique est d'environ 240% de son produit intérieur brut. Pour leur part, Les Etats Unis présentent un taux d'endettement de l'ordre de 106% du PIB, et c'est notamment le cas d'un nombre de pays appartenant à l'Union Européenne à savoir la Grèce, l'Italie et le Portugal, qui arrivent eux aussi en tête de liste dans le classement des pays les plus endettés au monde.

Toutefois, la dette des pays émergents et des pays en développement a marqué la plus forte hausse, atteignant en 2019 le double de son niveau enregistré en 2007.

## **Environnement national en 2019**

Au niveau national, l'année 2019 a été marquée par une baisse de l'activité économique après des signes d'une relative reprise en 2018, le taux de croissance a atteint 1,0% en deçà des prévisions de la loi de finances (3.1%) et contre 2,7% réalisé en 2018.

L'année 2019 a été marquée par le début d'une trajectoire baissière pour l'inflation. Le taux d'inflation s'est situé en moyenne à 6.7% contre 7.3% en 2018.

Cet apaisement est lié essentiellement à l'appréciation du dinar vis-à-vis des principales devises étrangères et à la politique monétaire restrictive suivie par la Banque centrale de Tunisie depuis le début de l'année 2018 (en relevant à deux reprises son taux directeur en mars et en juin 2018 de 175 points de base et 100 Point de base supplémentaire en février 2019).

Concernant la balance des paiements, le déficit commercial a atteint 19408,7 MD en 2019 contre 19022,9 MD à fin 2018 et 15595 MD à fin 2017. L'écart

entre les importations et les exportations de la Tunisie continue de se creuser, surtout à cause de l'aggravation du déficit énergétique qui a dépassé 7800 MD à fin 2019 soit 40% du déficit commercial global. Au niveau de la balance des services, l'amélioration des revenus du secteur touristique (meilleur niveau enregistré depuis 2010) ainsi que la hausse des transferts des tunisiens résidents à l'étranger ont permis d'atténuer l'impact de creusement du déficit commercial sur les paiements courants et ont contribué à renforcer le stock des réserves en devises( 6955 million de dollars ou 111 jours d'importations à la fin de l'année 2019 contre 4667 million de dollars ou 84 jours d'importations à la fin de l'année 2018).

Sur le marché de change, et à partir du deuxième trimestre de l'année 2019, le taux de change du dinar tunisien par rapport à l'euro et au dollar américain a connu un mouvement de correction de sa tendance baissière, surtout après que le cours de l'euro et du dollar a avoisiné les seuils respectifs de 3.5 et 3 dinars au terme de l'année 2018.

En effet, le taux de change du dinar, à fin 2019 et en comparaison avec la même période de l'année 2018, a enregistré une appréciation de 9.1% vis-à-vis à l'euro, de 6.9% à l'égard au dollar et de 5.6% face au yen japonais.

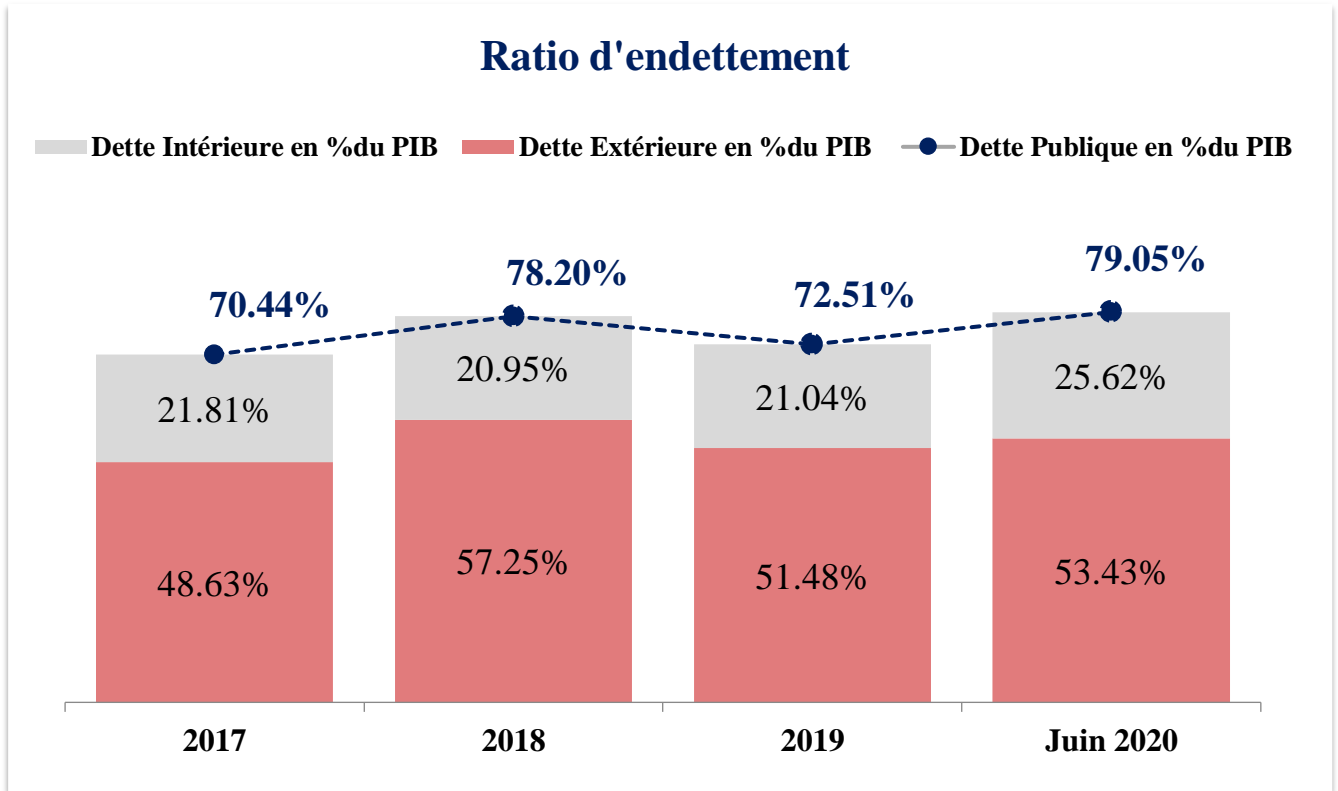
En ce qui concerne les finances publiques, une amélioration de 15,8% des ressources propres de l'Etat a été enregistrée en 2019 en comparaison avec l'année 2018. En particulier, le recouvrement des recettes fiscales a connu une hausse de 18% par rapport une année auparavant.

En outre, l'Etat a poursuivi les efforts déployés pour maîtriser le déficit budgétaire pour le ramener à 3.6% du PIB en 2019 contre 4.8% en 2018 et 6.1% en 2017 et 2016.

# Chiffres Clés

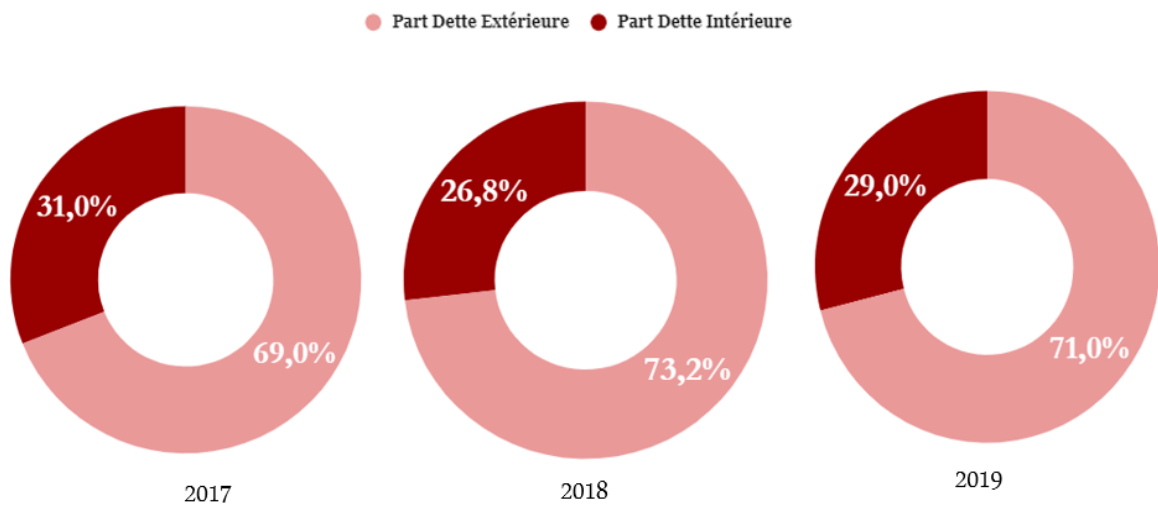
## Ratios d'endettement

Graphique 1-1 Taux d'endettement en % du PIB



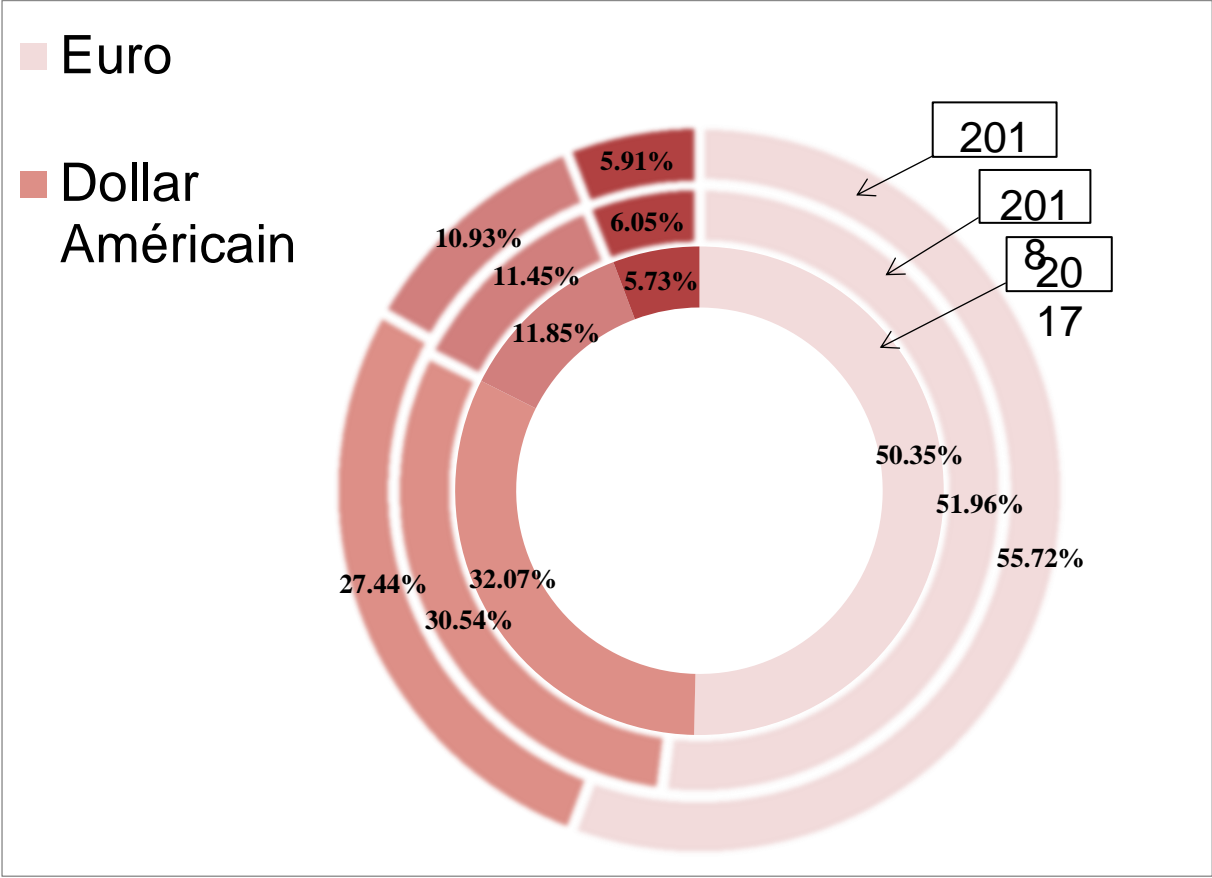
## Répartition de la dette publique

Graphique 1-2 Répartition de la dette publique entre 2017 et 2019





**Graphique 1-3 Répartition de la dette Extérieure par devise**

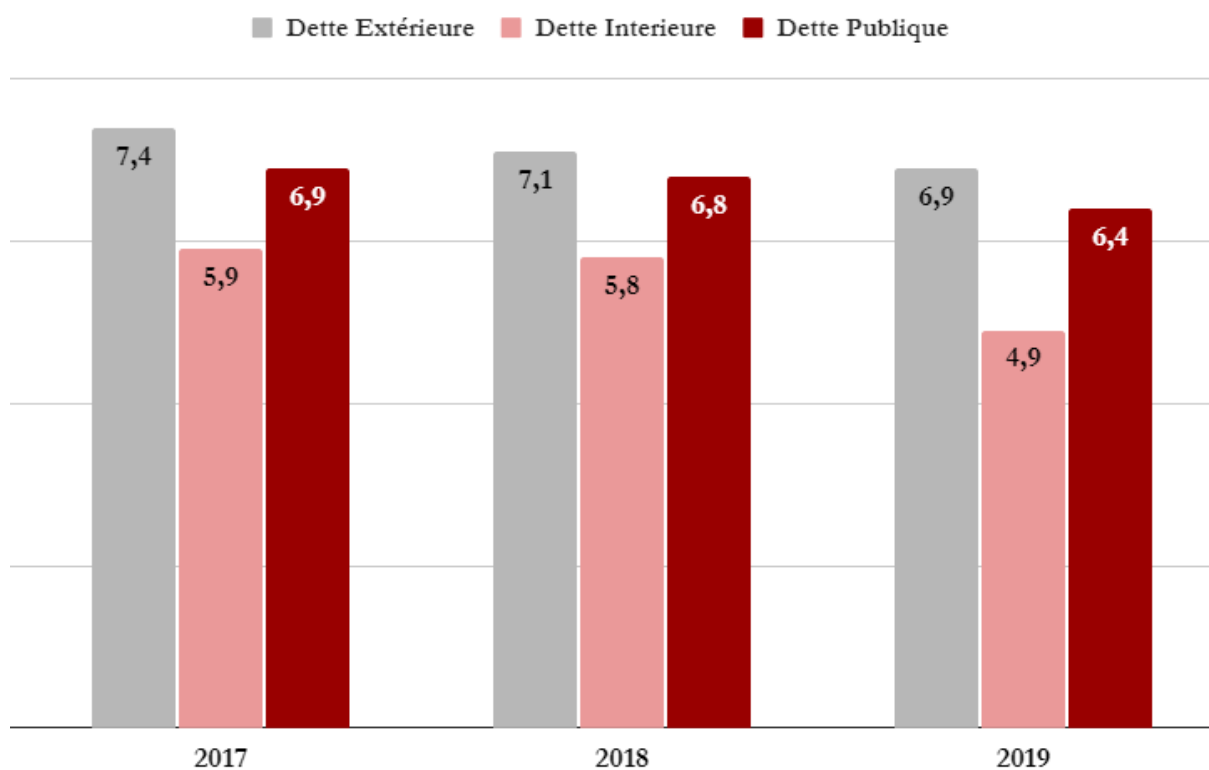


**Cout de la dette publique :**

	2017	2018	2019
Cout d'intérêt	3.99%	4.05%	3.82%
Intérêt en % du PIB	2.34%	2.66%	2.81%

## Maturité Moyenne de la dette publique

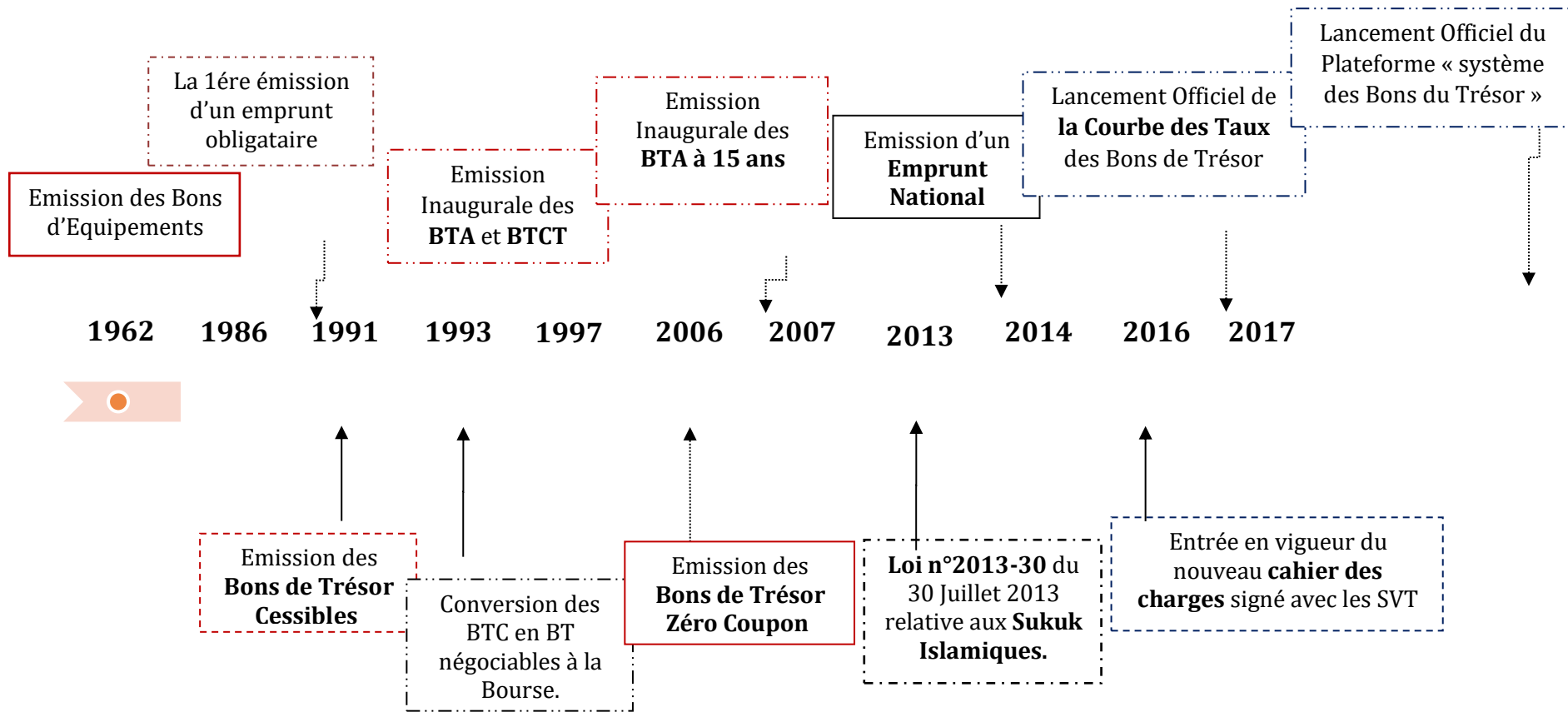
**Graphique 1-4 La Durée de vie moyenne de la dette publique entre 2017 et 2019 (exprimée en nombre d'années).**



## Part de la dette publique à taux variable

	2017	2018	2019
Dette Publique à taux variable	25.8%	29.0%	28.2%
Dette Intérieure à taux variable	26.8%	31.2%	29.7%
Dette Extérieure à taux variable	25.3%	28.2%	27.6%

*Le processus des réformes prises pour le développement du marché intérieur des Bons du Trésor :*



### Notation du Risque Souverain de la Tunisie en Devises à long terme (2010-2020)

Les Agences de Ratings	Année										
	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
<b>Fitch Ratings</b>	BBB Perspectives stables	BBB- Perspectives négatives (2 Mars 2011)	BB+ Perspectives négatives (12 Décembre 2012)	BB- Perspectives négatives (30 Octobre 2013)	BB- Perspectives négatives (24 Octobre 2014)	BB- Perspectives stables (25 Septembre 2015)	BB- Perspectives négatives (26 Aout 2016)	B+ Perspectives stables (17 Novembre 2017)	B+ Perspectives négatives (11 Décembre 2018)	B+ Perspectives négatives (27 Juin 2019)	B Perspectives négatives (12 Mai 2020)
<b>MOODY 'S</b>	Baa2 Perspectives stables	Baa3 Perspectives négatives (19 Janvier 2011)	Baa3 Perspectives négatives (28 Septembre 2012)	Ba3 Perspectives négatives (25 Novembre 2013)	Ba3 Perspectives négatives (4 Juin 2014)	Ba3 Perspectives stables (25 Mai 2015)	Ba3 Perspectives négatives (22 Novembre 2016)	B1 Perspectives négatives (18 Aout 2017)	B2 Perspectives négatives (16 Octobre 2018)		B2 Sous revue à la baisse (17 Avril 2020)
<b>(R&amp;I)</b>	A- Perspectives stables	BBB Perspectives négatives (7 Septembre 2011)	BBB- Perspectives stables (1 Novembre 2012)	BBB- Sous surveillance avec des implications négatives (27 Novembre 2013)	BBB- Perspectives négatives (15 Octobre 2014)	BB+ Perspectives négatives (24 Décembre 2015)	-	BB Perspectives stables (01 Mai 2017)	BB Perspectives négatives (18 Octobre 2018)	BB Perspectives négatives (4 Septembre 2019)	BB- Perspectives stables (22 Juillet 2020)
<b>(S&amp;P)</b>	BBB Perspectives stables	BBB - Perspectives négatives (28 Juillet 2011)	BB Perspectives stables (23 Mai 2012)	B Perspectives négatives (16 Aout 2013)	-	-	-	-	-		

# **Première Partie : La Dette de l'Etat**

# 1-1 Equilibres budgétaires

EN MD

MD		2017	2018	2019	Juin 2020
Déficit Budgétaire	Solde Primaire	-3727.1	-2253.5	-848.3	-1929.0
	Intérêt	2259.6	2801.9	3204.5	1918.0
Besoin de Financement	Déficit Budgétaire	5986.7	5055.4	4052.8	3847.0
	Principal	4745.3	5126.5	6396.1	4776.1
	<b>Besoin de Financement</b>	<b>10732.0</b>	<b>10181.9</b>	<b>10448.9</b>	<b>8623.1</b>
Financement	Dons, Privatisation et Revenus de Confiscation	331.9	373.3	549.1	32.7
	<b>Ressources d’Emprunt</b>	<b>10284.3</b>	<b>9498.2</b>	<b>9692.6</b>	<b>7189.2</b>
	Ressources de Trésorerie	115.8	310.4	207.2	1401.2

Pour l’année 2019, Le déficit budgétaire s’est nettement replié pour revenir à 3.6 % du produit intérieur brut contre 4.8 % en 2018 et 6.1% en 2017. Le solde primaire du budget de l’Etat a enregistré un déficit de 848 MD de plus de remboursement de 3205 MD au titre des intérêts de la dette, résultant en un déficit budgétaire de l’ordre de 4053 MD. Quant au principal de la dette, un montant d’environ 6396 MD a été remboursé au titre de l’année 2019.

Ainsi, le besoin de financement s’est établi à 10449 MD soit 9.2% du PIB contre 10692 MD prévus par la loi de finances complémentaire de l’année 2019.

Pour financer le budget de l’Etat, les ressources de dons et les revenus des opérations de privatisation et de confiscations ont atteint 549 MD, et les ressources d’emprunt et de trésorerie se sont élevés à 9900 MD contre 10692 MD prévus par la loi des finances complémentaire.

L’enveloppe des emprunts mobilisées s’est élevé à 9692.6 MD réparties entre 7053.0 MD pour les emprunts extérieures et 2639.5 MD d’emprunts intérieures.

## 1-2 Financement du Budget de l'Etat : Ressources d'emprunt et de trésorerie

MD	2017	2018	2019	Juin 2020
<b>Ressources d'emprunt et de trésorerie</b>	<b>10400.1</b>	<b>9808.6</b>	<b>9899.8</b>	<b>8590.4</b>
▪ <b>Ressources d'Emprunt</b>	<b>10284.3</b>	<b>9498.2</b>	<b>9692.6</b>	<b>7189.2</b>
	<b>%30.0</b>	<b>%25.2</b>	<b>%22.9</b>	<b>%31.6</b>
Emprunts Extérieurs	8337.5	7065.1	7053.0	3939.2
Emprunts Intérieurs	1946.8	2433.1	2639.5	3250.0
▪ <b>Ressources de Trésorerie</b>	<b>115,8</b>	<b>310.4</b>	<b>207.2</b>	<b>1401.2</b>

Les ressources d'emprunt et de trésorerie ont été relativement stables au cours des deux années 2018-2019 par rapport à l'importante augmentation enregistrée entre 2016 et le 2017 (+ 28,9%). Les ressources d'emprunt et de trésorerie se sont élevées à 9899,8 MD en 2019 marquant une légère hausse de 91.2 MD par rapport à l'année 2018. La part des ressources d'emprunt par rapport aux ressources budgétaires totales a continué de baisser (22,9% en 2019 contre 25,2% en 2018 et environ 30 % en 2017) suite à l'accroissement des ressources propres de l'Etat qui représentent 76,6% du budget de l'Etat en 2019 contre 74% en 2018 et 69,7% en 2017.

S'agissant des ressources d'emprunt, le recours aux emprunts extérieurs comme principale ressource de financement a continué, ramenant ces derniers à 7053.0 MD en 2019 contre 7065.1 MD en 2018. Quant aux ressources d'emprunt intérieures, elles ont enregistré une légère hausse, pour atteindre 2639.5 MD en 2019 contre 2433.1 MD en 2018, suite au recours à des prêts intérieurs en devise. Les émissions de Bons de Trésor ont poursuivi leur baisse (pour se situer à 1450,6 MD en 2019 contre 1696,8 MD en 2018 et 1946,8 MD en 2017) malgré la poursuite de l'atténuation des besoins des institutions bancaires en liquidité c'est-à-dire la baisse des pressions sur la liquidité bancaire dont souffre le système bancaire depuis quelques années.

## Financement du Budget 2019 : Ressources d'emprunt

Le montant total des ressources d'emprunt et de trésorerie utilisées pour financer le budget de l'Etat en 2019, s'est élevée à 9899.8 MD, à concurrence de 9692.6 MD au titre de ressources d'emprunt et 207.2 MD au titre de ressources de Trésorerie.

L'enveloppe des emprunts mobilisée pour l'année 2019 est constituée à hauteur de 7053.0 MD d'emprunts extérieures et de 2639.5 d'emprunts intérieures.

### Ressources d'emprunts extérieur

Les ressources d'emprunt extérieurs utilisées pour l'année 2019 sont réparties entre les prêts extérieurs affectés au financement des projets de l'Etat d'environ 668,9 MD, les prêts rétrocédés pour une valeur de 100 MD, les émissions sur le marché financier international pour un montant de 2218,4 MD ; en outre des appuis budgétaires dont le montant s'élève à 4065,7 MD et qui proviennent principalement des bailleurs de fonds multilatéraux, et se répartissent comme suit :

<b>Appui Budgétaire: 4065.7 MD</b>	
Banque Mondiale	<b>174.7 MD</b>
Banque Africaine de Développement	<b>376.7 MD</b>
Fonds Monétaire International	<b>713.0 MD</b>
Union Européenne	<b>800.8 MD</b>
Agence Française de développement « AFD »	<b>172.5 MD</b>
Allemagne « KFW »	<b>332.8 MD</b>
Arabie Saoudite	<b>1495.2 MD</b>

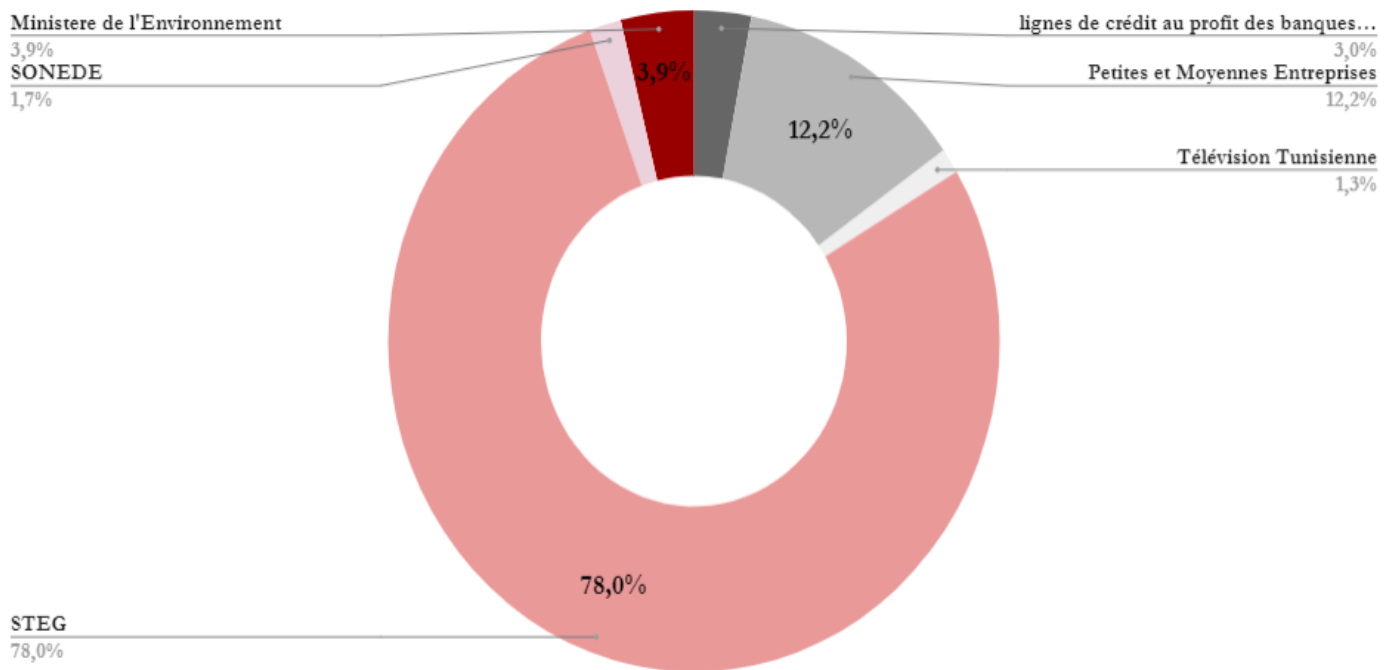


En 2019, les prêts extérieurs affectés au financement des projets de l'Etat ont été répartis comme suit :

<b>Répartition sectorielle des prêts affectés aux projets de l'Etat: 668.9 MD</b>	
Projets de réhabilitation des infrastructures	<b>385.0 MD</b>
Projets Agricoles	<b>138.4 MD</b>
Projets d'appui à la réforme de l'enseignement	<b>74.0 MD</b>
Projets d'appui au développement et à l'investissement	<b>29.7 MD</b>
Projets liés au secteur du transport	<b>5.2 MD</b>
Autres secteurs	<b>36.6 MD</b>

En ce qui concerne les prêts rétrocédés dont le montant s'élève à 100 MD, ils sont répartis par bénéficiaire comme suit :

**Graphique 1-5 Répartition des prêts rétrocédés en 2019 par bénéficiaire**



### Ressources d'emprunt intérieur

Au terme de l'année 2019, les ressources d'emprunt intérieur ont atteint 2639.5 MD, réparties entre émissions de bons du Trésor pour un montant de 1450,6 MD et le prêt syndiqué en devises conclu le 26 mars 2019 pour un montant de 356 millions d'Euros soit l'équivalent de 1188,9 MD.

## Financement net du budget de l'Etat : Emprunts Nets

MD	2017	2018	2019	Juin 2020
<b>Emprunts Nets</b>	<b>5539.0</b>	<b>4371.7</b>	<b>3296.4</b>	<b>2413.0</b>
Emprunts Extérieurs Nets	4720.9	3819.0	1820.0	796.3
Emprunts Intérieurs Nets	818.0	552.7	1476.4	1616.7

Les ressources d'emprunt nets (qui sont les ressources d'emprunt total dont on a déduit le principal de la dette remboursée au cours de l'année) ont poursuivi leur tendance baissière au cours des trois dernières années. Ainsi, les emprunts extérieurs nets ont connu une importante décélération (revenant à 1820.0 MD en 2019 contre 4720.9 MD en 2017) suite à la hausse des remboursements du principal de la dette par rapport aux années précédentes. Quant aux emprunts Intérieurs nets, ils se sont accrues pour s'établir à 1476.4 MD en 2019 contre 552.7 MD en 2018.

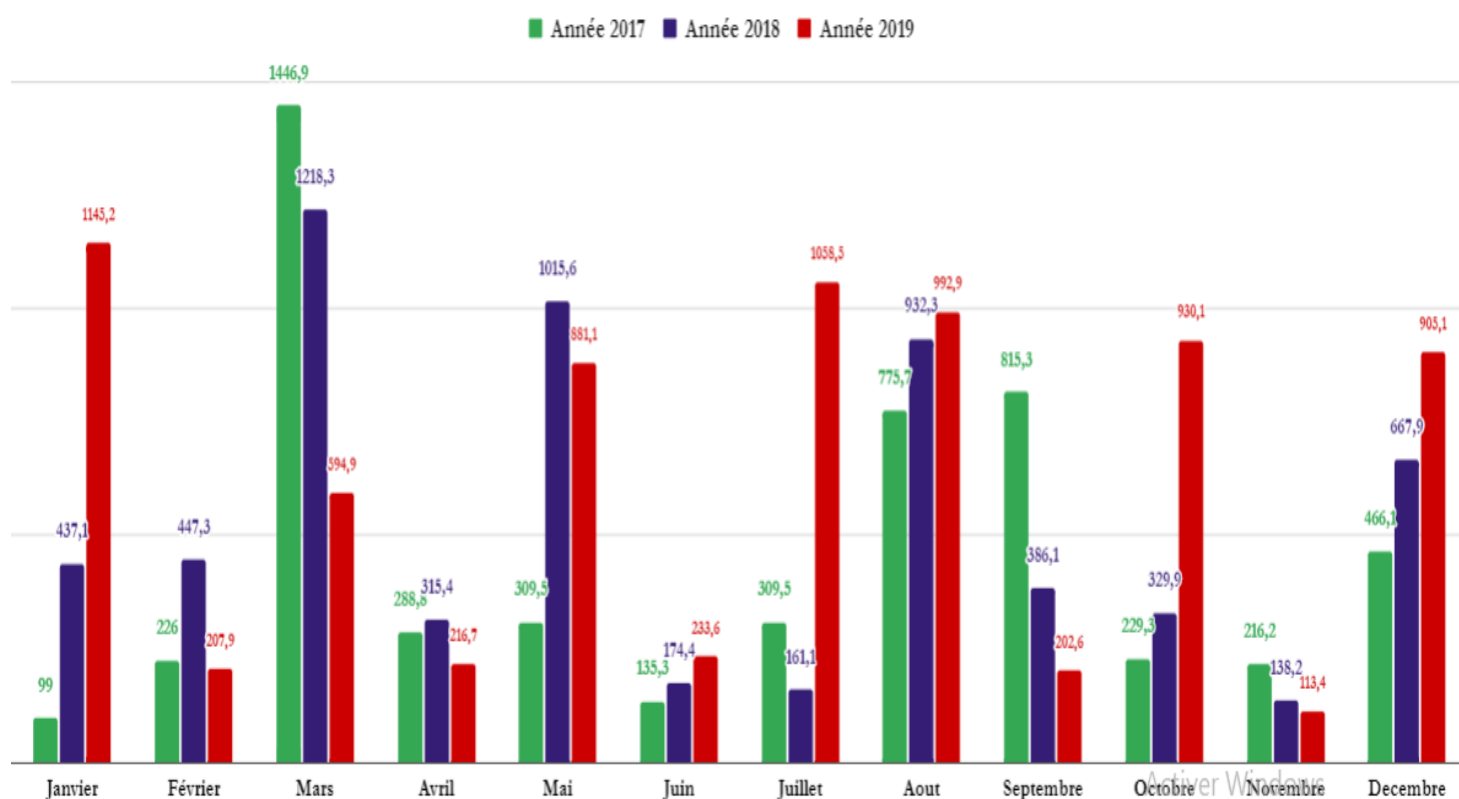
### 1-3 Tirages et émissions

MD	2017	2018	2019	Juin 2020
<b>Tirages et Emissions</b>	<b>11371.5</b>	<b>9049.3</b>	<b>10606.2</b>	<b>7901.8</b>
▪ Emprunts Extérieurs	8690.9	7352.5	7966.7	3788.6
▪ Emprunts Intérieurs	2680.7	1696.8	2639.5	4113.1

Au cours de l'année 2019, les tirages et les émissions sur les emprunts se sont élevés à 10606.2 MD, répartis entre 7966.7 MD pour les tirages sur les emprunts extérieures et 2639.5 MD pour les émissions sur les emprunts intérieurs. En fait, Les tirages et émissions pour l'année 2019 ont connu une augmentation de plus de 17% par rapport aux tirages et émissions enregistrés fin 2018 (9049.3 MD).

Ces tirages et émissions ont permis de renforcer la liquidité de la trésorerie ; ainsi le solde moyen du compte courant du Trésor pour l'année 2019 a atteint environ 623.5 MD alors que le solde courant de fin de période pour l'année 2019 était de 905.1 MD.

**Graphique 1-6 Evolution du solde du compte courant du Trésor CCT à la fin de chaque mois entre 2017 – 2019 En MD**



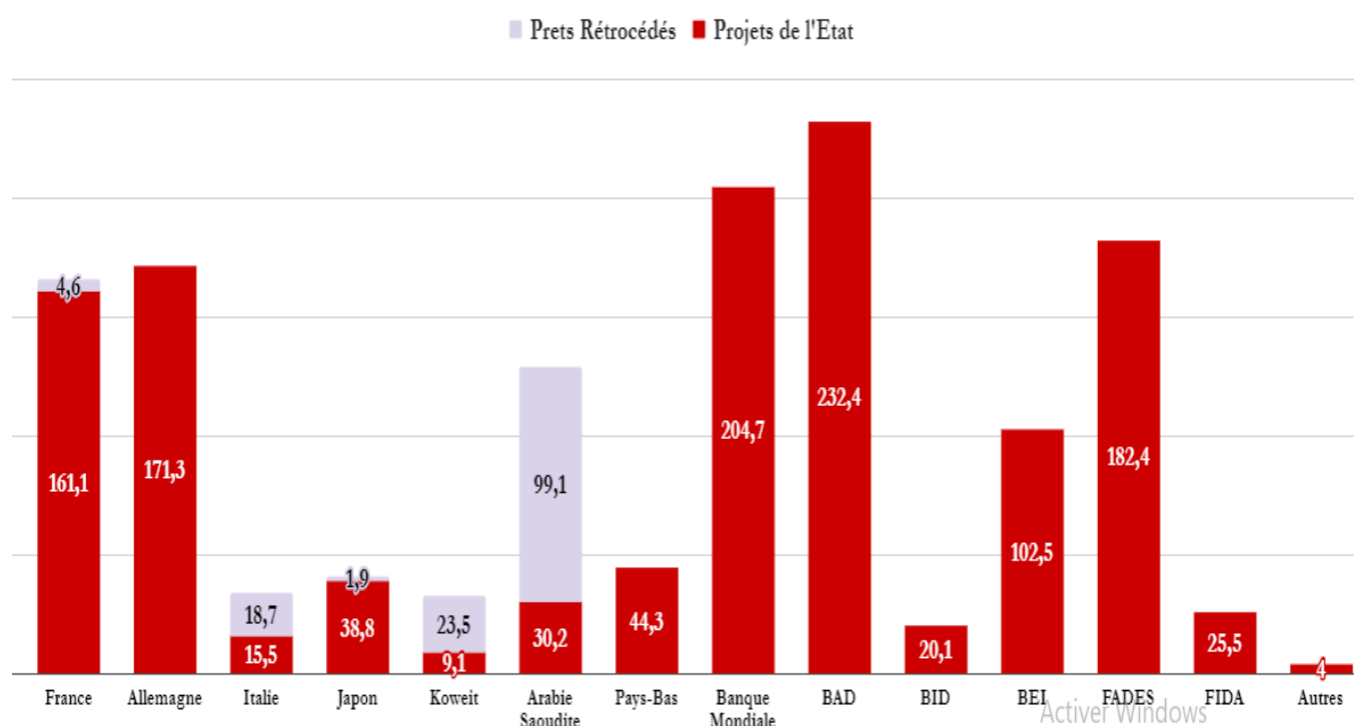
## 1) Emprunts extérieurs : Tirages et Emissions

Les tirages sur les emprunts extérieurs, au cours de l'année 2019, ont atteint environ 7966,7 MD, enregistrant une augmentation de 614,2 par rapport à l'année 2018 (7352,5 MD). Ces tirages sont répartis à hauteur de 17,5% sous forme de prêts affectés (1398,7 MD) destinés au financement des projets de l'Etat et des prêts rétrocédés destinés aux établissements publiques et bancaires, et 82,5 % sous forme de prêts non affectés, principalement des tirages sur des prêts d'appui budgétaire et des émissions sur le marché financier international.

MD	2017	2018	2019	Juin 2020
<b>Emprunts Extérieurs</b>	<b>8690.9</b>	<b>7352.5</b>	<b>7966.7</b>	<b>3788.5</b>
▪ <b>Prêts Affectés</b>	<b>1141.8</b>	<b>1235.1</b>	<b>1389.7</b>	<b>751.8</b>
*Projets de l'Etat	921.2	986.8	1241.8	727.8
*Prêts Rétrocédés	220.6	248.3	147.9	24.0
▪ <b>Prêts non Affectés</b>	<b>7549.1</b>	<b>6117.4</b>	<b>6577.0</b>	<b>3036.7</b>

- Pour l'année 2020, le montant des tirages et des émissions sur les emprunts extérieurs s'est élevé à la fin du mois de juin à 3788.5 MD dont 751,8 MD au titre des prêts affectés et 3036,7 pour les appuis budgétaires.
- **Prêts extérieurs affectés (Prêts rétrocedés et Prêts affectés pour le financement des projets de l'Etat)**

**Graphique 1-7 : Répartition des prêts affectés de l'année 2019 selon les pays et les bailleurs (exprimés en MD)**



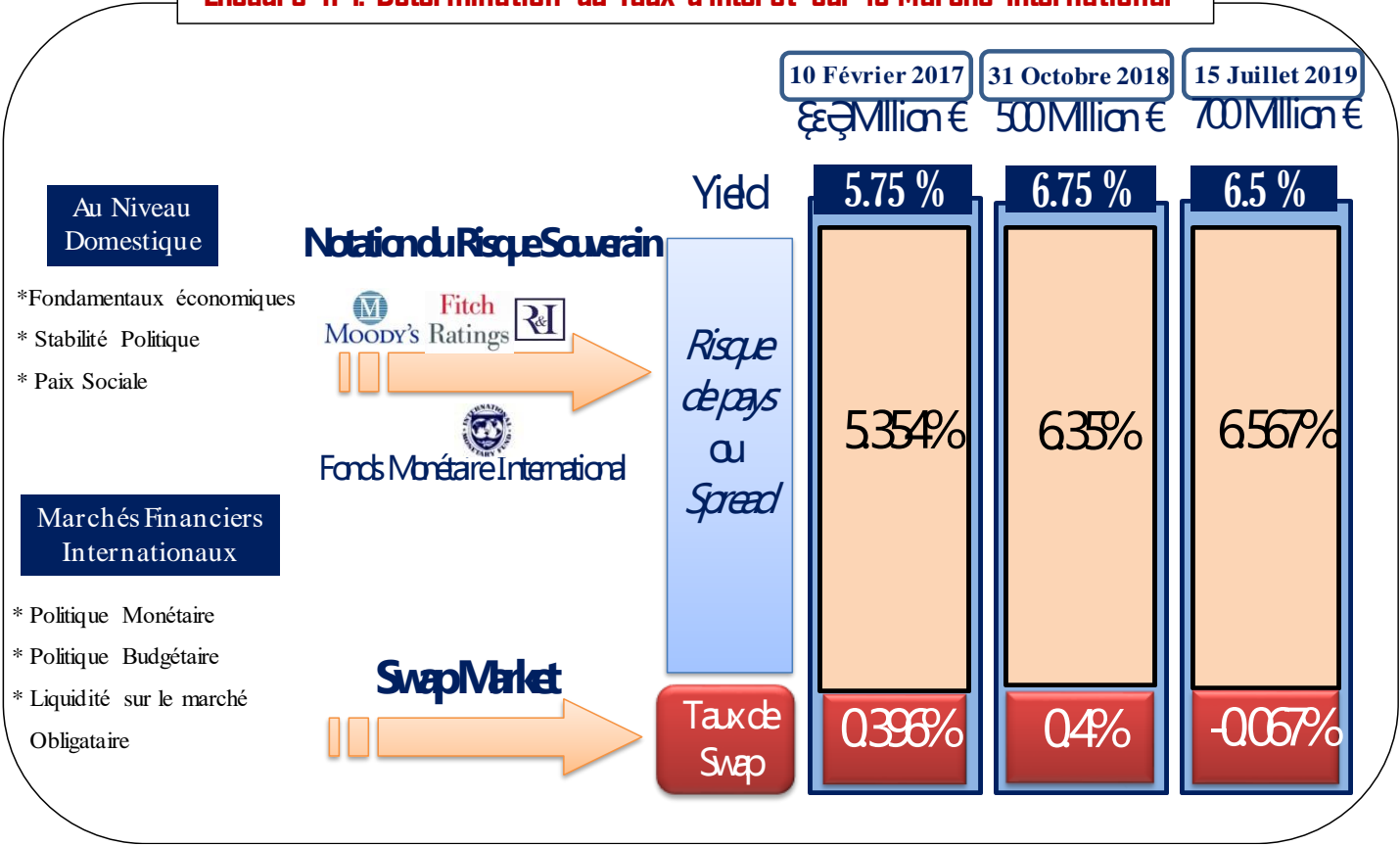
- **Prêts non affectés (Les appuis budgétaires et les émissions sur le marché financier international)**

Au terme de l'année 2019, les tirages sur les prêts non affectés ont atteint 6577.0 MD à concurrence de 2218.4 MD sous la forme des émissions sur le marché financier international, soit l'équivalent de 28% de la somme des tirages annuels sur les emprunts extérieurs, contre 23% enregistrée en 2018, et plus de 51% enregistrée en 2017. En fait, la Tunisie a réussi sa troisième émission consécutive sur le marché financier international d'un montant de 700 millions d'euros.

La dernière émission (Juillet 2019) s’est caractérisée par la baisse du taux de coupon (6,375%) en comparaison avec l’émission de 2018 (6,75%), , ainsi que la hausse de la demande des investisseurs pour les titres souverains tunisiens (les montants proposés représentent trois fois le montant requis).

Les Emissions de l’Etat Tunisien sur le Marché Financier International (2017-2019)					
Année	Montant en Millions EUR	Montant en Millions Dinars	Taux de Coupon	Remboursement du Principal	
2017	850	2056.3	5.625%	In Fine après 7 ans (Février 2024)	
2018	500	1685.8	6.75%	In Fine après 5 ans (Octobre 2023)	
2019	700	2218.4	6.375%	In Fine après 7 ans (Juillet 2026)	

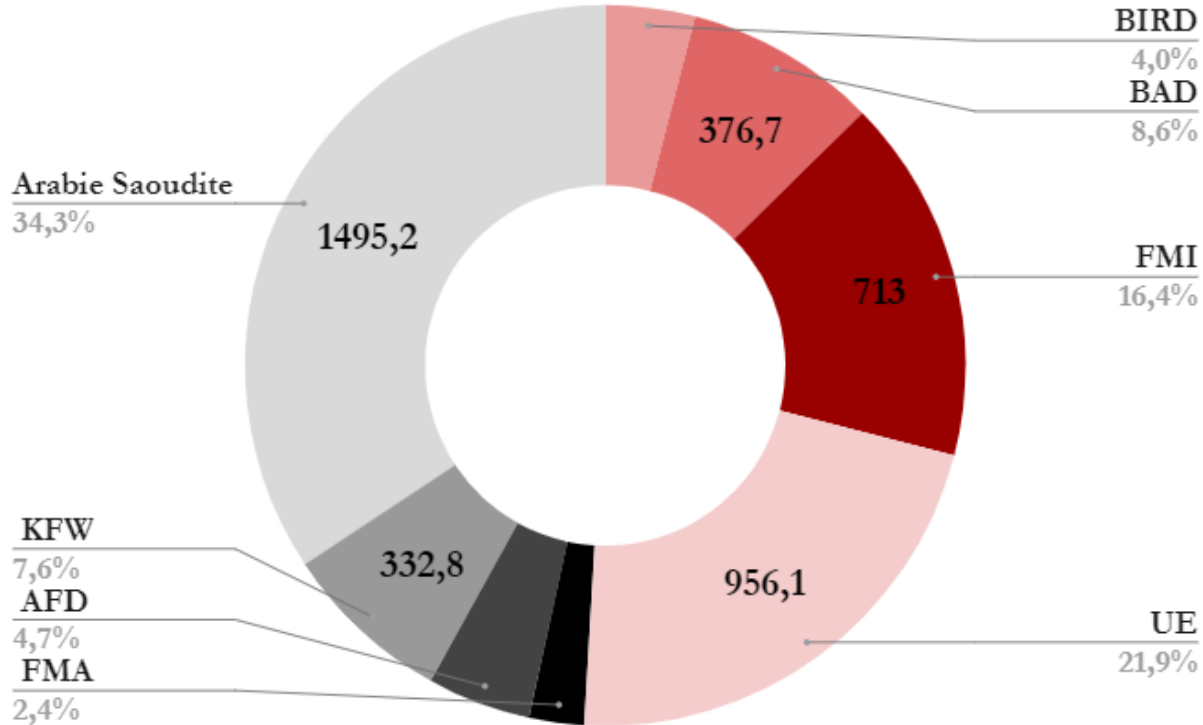
**Encadré n°1: Détermination du Taux d’intérêt sur le Marché International**



Concernant les tirages sur les appuis budgétaires, ils sont passés à 4358,6 MD en 2019 par rapport à 4431,7 MD en 2018. De leur côté, les ressources mobilisées auprès des créanciers multilatéraux ont accusé un repli, revenant à 2326,6 MD en 2019 contre 4129,8 MD en 2018 et 3070,3 MD en 2017. Ce repli est attribué à la baisse du montant des tirages sur les emprunts accordés par le Fonds Monétaire International (FMI) et la Banque Internationale de Reconstruction et de Développement (BIRD).

Dans le cadre de la coopération bilatérale, les tirages sur les prêts destinés à l'appui budgétaire ont atteint 2031,9 MD en 2019 soit près de 25% du total des tirages sur les emprunts extérieurs, enregistrant une hausse considérable par rapport aux années précédentes (301,8 MD en 2018). Cette évolution résulte, principalement, des tirages sur les emprunts extérieurs contractés auprès du Royaume d'Arabie Saoudite d'une valeur de 1495,2 MD , de l'Allemagne « KFW » d'un montant de 332,8 MD, en plus du prêt de l'AFD d'une valeur de 203,9 MD.

**Graphique 1-8 Prêts d'appui budgétaire 2019 (4358, MD)**



## Répartition par bailleurs des tirages sur les appuis budgétaires entre 2017 et 2019

La répartition par bailleurs des Tirages sur les Appuis Budgétaires (entre 2017 et 2019)			
	2017	2018	2019
<i>Banque Mondiale</i>	1439.0	1422.5	174.7
<i>Fonds Monétaire International</i>	768.0	2046.6	713.0
<i>Banque Africaine de Développement</i>	-	357.6	376.7
<i>Union Européenne</i>	863.3	-	956.1
<i>Fonds Monétaire Arabe</i>		303.1	106.1
<i>Agence Française de développement</i>	-	-	203.9
<i>Allemagne « KFW »</i>	-	301.8	332.8
<i>Arabie Saoudite</i>	-	-	1495.2
<b>Total Appui Budgétaire</b>	<b>3070.3</b>	<b>4431.7</b>	<b>4358.6</b>

Il y a lieu de signaler que parmi les tirages sur les appuis budgétaires mobilisés en 2019 (4358,6 MD), uniquement 4065.7 MD ont été utilisés pour financer le budget de l'exercice 2019, le montant restant soit l'équivalent de 292,8 MD est logé dans un compte spécial en devises auprès de la BCT, destiné à financer le budget de l'année 2020 :

- 49,4 M Euros (soit environ 155,3 MD) relatif à la troisième tranche du prêt du mécanisme de soutien financier de l'Union européenne AMF II ,
- 37,8 M dollars (soit environ 106,1 MD) au titre d'un prêt du Fonds Monétaire Arabe,
- 10 M Euro (soit l'équivalent de 31,4 MD) relatif à une partie du prêt de l'AFD

Concernant l'année 2020 et jusqu'à la fin du premier semestre, les tirages sur les prêts d'appui budgétaire ont atteint 3036,8 MD dont 2179,9 MD accordés par le Fonds monétaire international, 105,6 MD de la Banque mondiale, 335,8 MD du Fonds monétaire Arabe, 158,7 MD sur le prêt de l'Italie et 256,8 MD contractés auprès de l'Agence Française de Développement.

## 2) Emissions des emprunts intérieurs

MD	2017	2018	2019	Juin 2020
<b>Emprunts intérieurs</b>	<b>2680.7</b>	<b>1696.8</b>	<b>2639.5</b>	<b>4113.1</b>
<b>1.1 Bons du Trésor</b>	<b>1946.8</b>	<b>1696.8</b>	<b>1450.6</b>	<b>1496.1</b>
Bons du Trésor 52 semaines	89.2	26.6	436.2	246.7
▪ Bons du trésor Assimilables	1857.6	1670.2	1014.4	1249.4
<b>2.1 Dette Intérieure en Devises</b>				
▪ Prêt Syndiqué	733.8	-	1188.9	2617.0

L'année 2019 a connu un accroissement du montant des émissions sur les emprunts intérieurs de plus de 55% par rapport au montant enregistré une année auparavant, pour se situer à 2639.5 MD contre 1696.8 MD en 2018, revenant ainsi au niveau des émissions enregistré en 2017 (2680.7 MD). Cette évolution est imputable au recours à l'emprunt syndiqué en devises en plus des émissions de bons de Trésor, sachant qu'à la fin du premier semestre de l'année 2019, un emprunt syndiqué libellé en devises a été émis sur le marché local pour un montant 356 M Euros soit l'équivalent de 1188,9 MD.

### **Emissions de Bons de Trésor : une baisse continue du volume des émissions**

En 2019, le volume des émissions de bons du Trésor sur le marché intérieur a continué de baisser, atteignant ainsi son plus faible niveau depuis l'année 2012 avec un montant de 1450,6 MD (soit l'équivalent de 1,27% du PIB de l'année), dont 436,2 MD relatifs aux bons du Trésor à court terme et 1014,4 MD sous forme de bons du Trésor assimilables ; contre 1698,8 MD (soit environ 1,61% du PIB) en 2018 et 1946,8 MD (soit environ 2% du PIB) en 2017

Le volume des émissions de bons de trésor a été réduit pendant ces dernières années afin d'éviter le risque d'un impact négatif sur le financement de l'économie, et ceci compte tenu du problème de liquidité dont souffre le secteur bancaire, la première source de financement de l'économie.

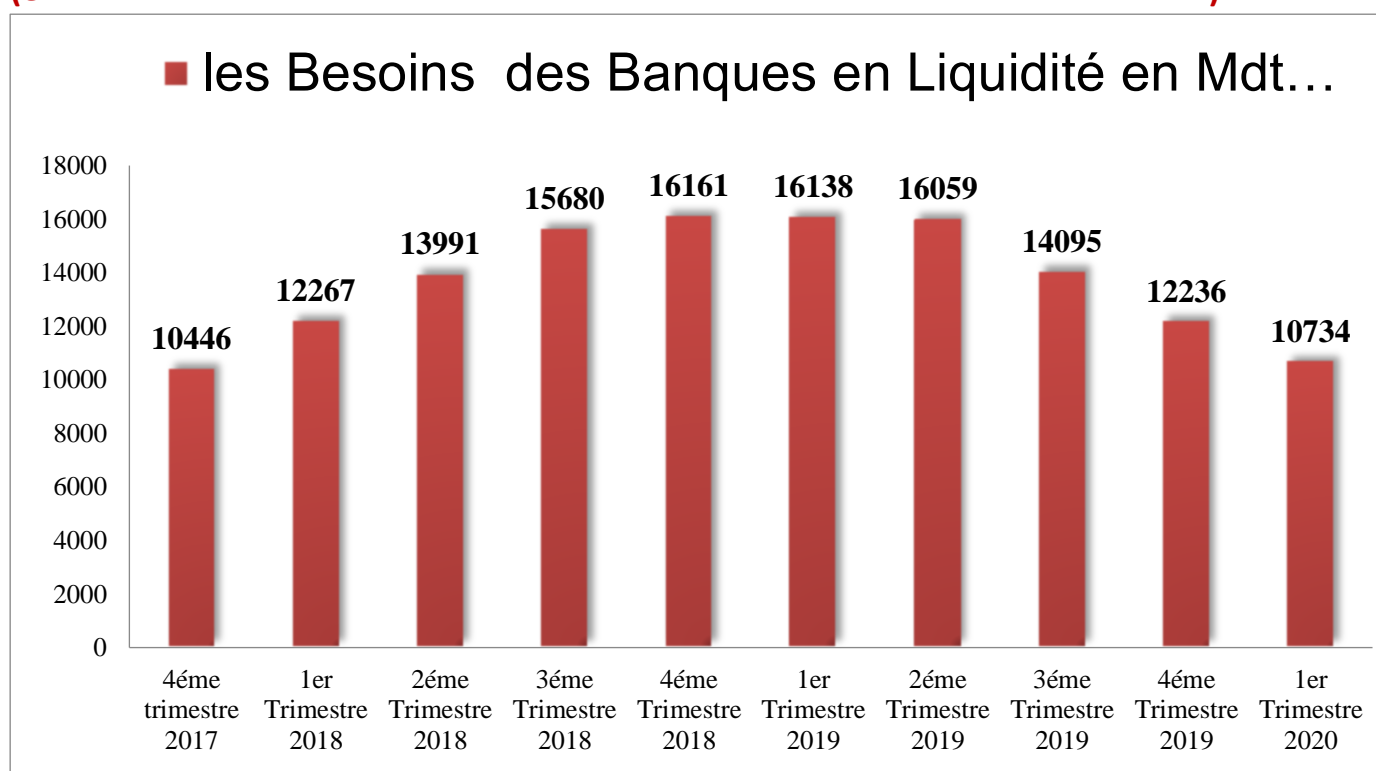
Rappelons que la montée des pressions sur la liquidité bancaire s'explique en partie par la hausse de la demande de financement des secteurs public et privé, par la politique restrictive menée par la Banque centrale de Tunisie pour



contrecarrer les pressions inflationnistes, ainsi que, par la faiblesse de l'épargne nationale.

Le besoin moyen des banques en liquidité a enregistré au cours du dernier trimestre de l'année 2018 un niveau historique atteignant ainsi 16161 MD. Le problème de liquidité bancaire a poursuivi son aggravation à un rythme moins prononcé pour s'établir à 16138 MD pendant le premier trimestre 2019 et pour se situer à 16059 MD au cours du deuxième trimestre. Toutefois, le second semestre de l'année 2019 a été caractérisé par une nette décélération du besoin moyen des banques en liquidité d'environ 23.8% par rapport au semestre précédent.

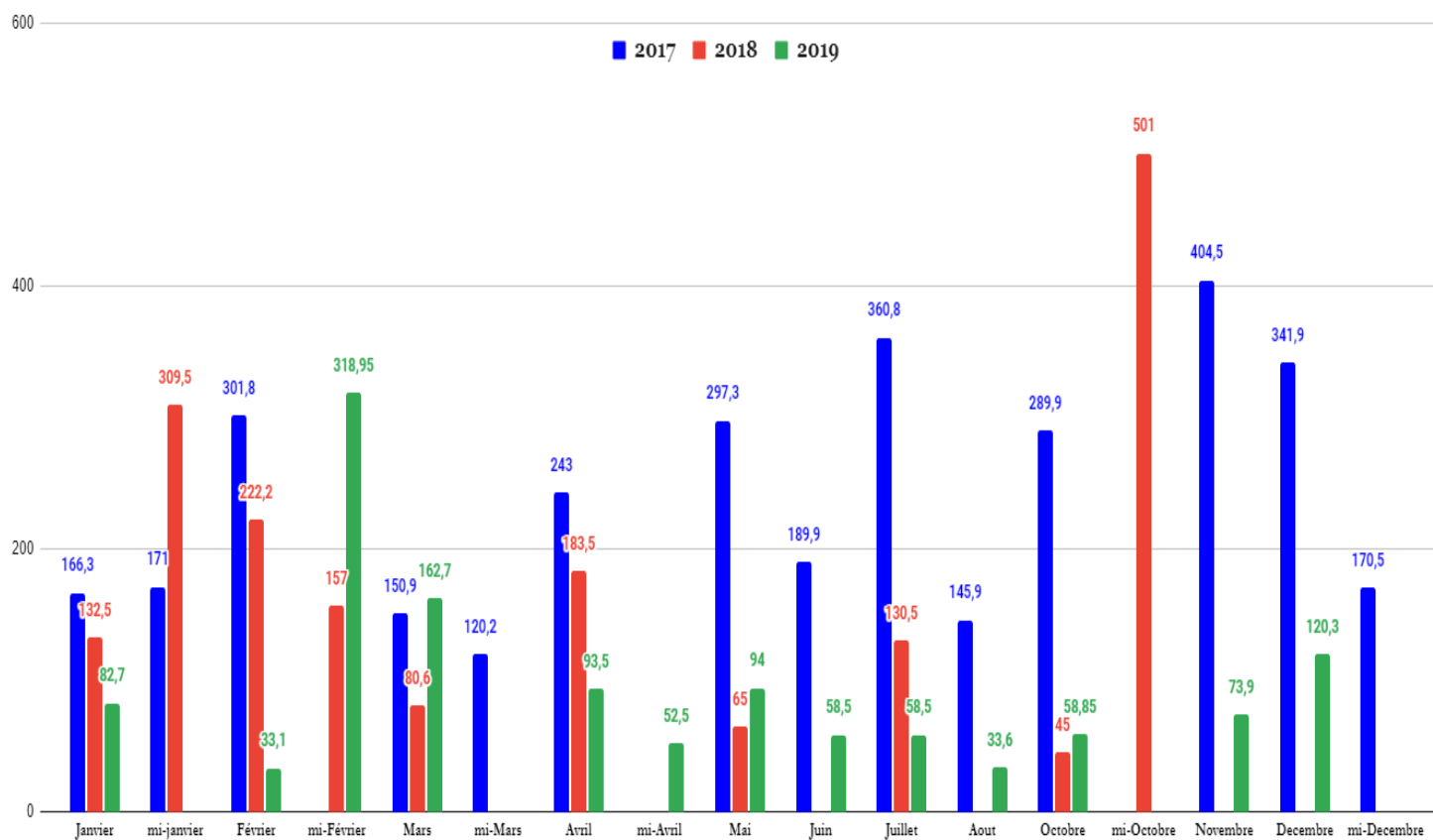
**Graphique 1-9 Evolution Trimestrielle des besoins des banques en liquidité (en MD)**



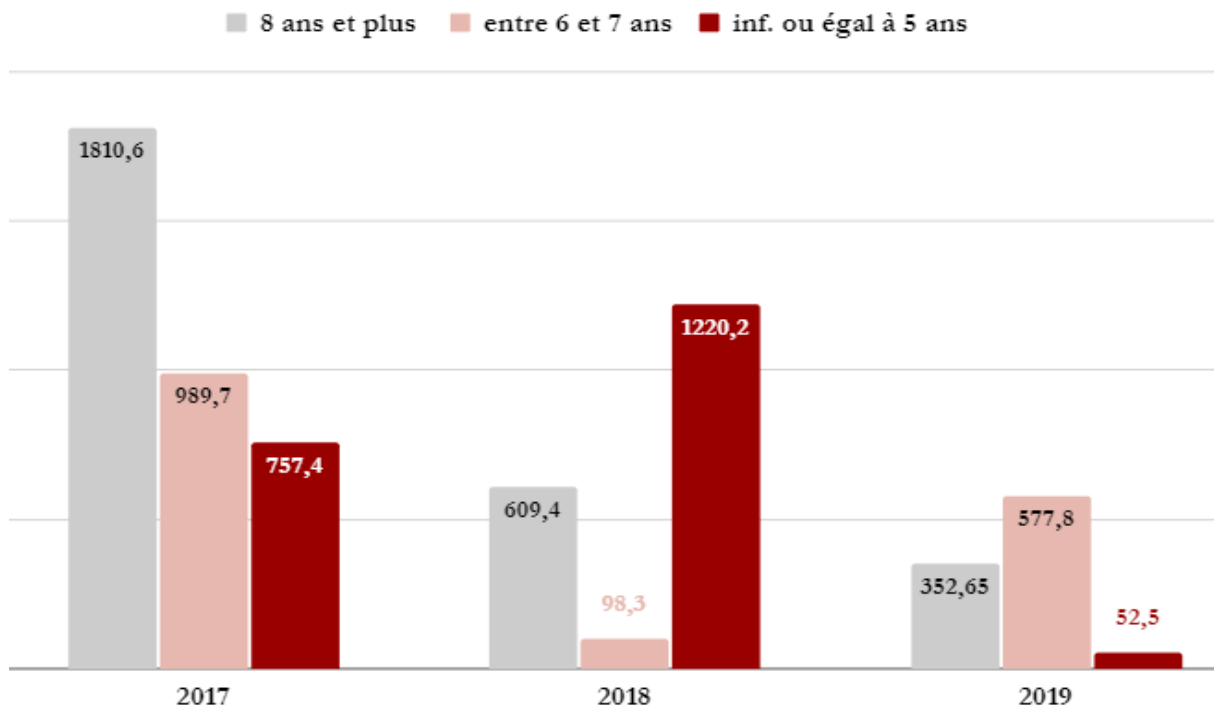
Source de données : La Banque Centrale de Tunisie

En dépit de l'apaisement des besoins des institutions bancaires en liquidité, la demande des spécialistes en valeurs du Trésor (SVT) (9 spécialistes dont 8 banques) sur les bons du trésor a continué sa baisse en 2019. Le volume global de la demande des investisseurs sur les bons du Trésor assimilables est revenue à 1215,8 MD en 2019 contre 2273,95 MD en 2018 et 3565,4 MD en 2017.

**Graphique 1-10 Evolution de l'offre mensuel des Spécialistes en Valeurs de Trésor en 2017, 2018 et 2019.**



**Graphique 1-11 Evolution de la demande des SVT par maturité / par terme (entre 2017 et 2019)**



Concernant la demande sur les bons du trésor par maturité, la demande des investisseurs s’est concentrée au cours de l’année 2019 sur les bons du Trésor assimilables d’une durée entre 6 et 7 années, ainsi la majorité des offres proposées a été orienté vers la ligne BTA 6,5% juin 2025 pour un montant de 577,8 MD soit environ 59 % du volume de la demande globale.

Il est à signaler que les adjudications des bons du Trésor assimilables lancées en 2019 se sont limités aux trois lignes suivantes :

- Ligne 6,5 % Juin 2025
- Ligne 7 % Juillet 2028
- Ligne 7,5 Juillet 2032

Et une seule fois, sur la ligne 6 % Avril 2024.

### **La poursuite de la hausse des taux de rendement des bons du Trésor**

Il convient de noter que la baisse du montant des émissions de bons du Trésor est également liée à la hausse continue du rendement moyen des bons du Trésor ainsi que la baisse des prix proposés par les spécialistes en valeur du Trésor en raison de la politique de la BCT basée sur l’augmentation continue du taux d’intérêt directeur.

<i>Bons du Trésor Assimilables (Année)</i>	<i>Montant Annoncé (en MD)</i>	<i>Montant Offert par les SVT (en MD)</i>	<i>Montant Retenu (en MD)</i>
<b>2017</b>	2350	3557.7	<b>1857.6</b>
<b>2018</b>	1830	2273.9	<b>1670.2</b>
<b>2019</b>	1700	1215.8	<b>1014.4</b>

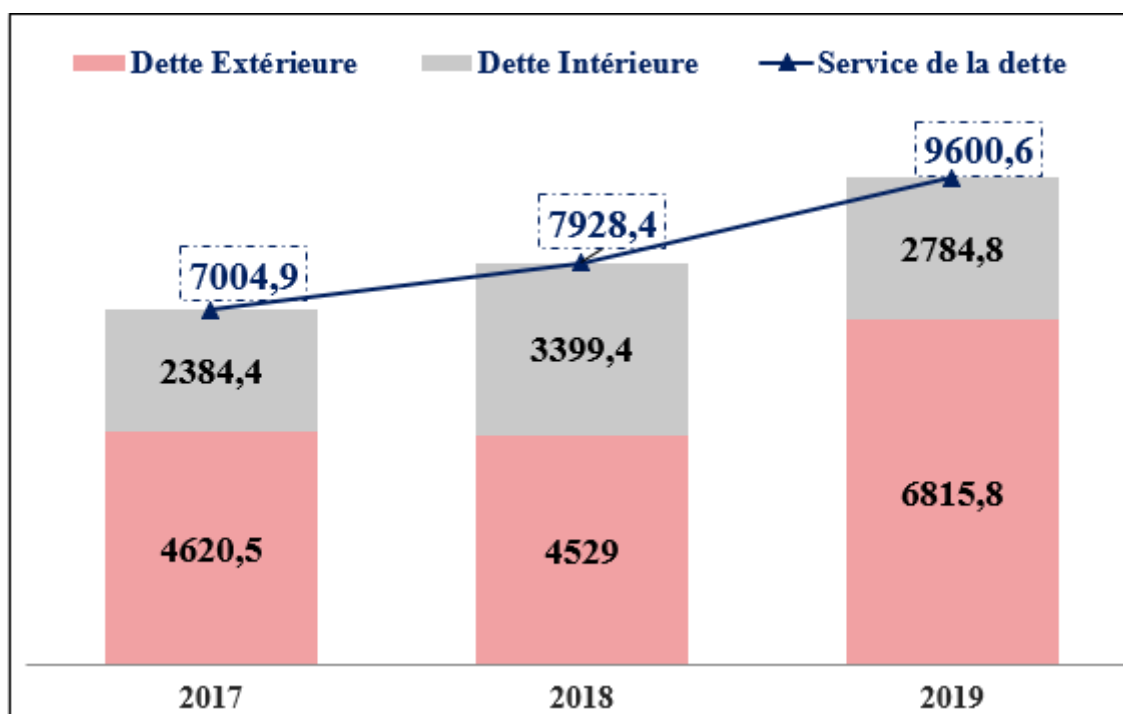
## 1-4 Service de la dette publique

Le service de la dette publique au titre de l'année 2019 a atteint 9600.6 MD, soit une hausse de 1672.2 MD par rapport à l'année 2018, où le service de la dette était de l'ordre de 7928.4 MD contre 7004.9 MD enregistré en 2017.

En particulier, le service de la dette extérieure a connu une hausse importante de plus de 50% (soit l'équivalent de 2286.8 MD) pour atteindre 6815.8 MD contre 4529,0 MD en 2018 et 4620,5 MD en 2017.

Toutefois, le service de la dette intérieure a enregistré une baisse de 614,6 MD par rapport à une année auparavant pour atteindre 2784,8 MD en 2019 contre 3399,4 MD en 2018. Cette diminution est attribuée à l'effet combiné de la baisse du principal de la dette publique intérieure de 717,3 MD et l'augmentation des intérêts d'un montant de 102,7 MD

**Graphique 1-12 Service de la dette publique pour la période 2017-2019 (exprimée en MD)**



Pour le premier semestre de l'année 2020, les remboursements de service de la dette échus se sont élevés à 6694,1 MD, dont 3917,7 MD au titre de la dette extérieure et 2776,4 MD au titre de la dette intérieure.

### Principal de la Dette Publique

Le principal de la dette publique pour l'année 2019 s'est élevé à 6396.1 MD, soit une hausse de 1269.6 MD en comparaison avec l'année 2018. En fait, le principal de la dette publique a affiché une tendance haussière depuis l'année 2016. Cette évolution est due, essentiellement à la hausse du principal de la dette extérieure.

Le principal de la dette extérieure remboursé au titre de l'année 2019, s'est élevé à 5233,0 MD, soit environ 82 % du principal de la dette. Il convient de noter que le principal de la dette extérieure a connu une hausse importante, surtout au cours des trois dernières années (2017-2019). Cette hausse est due essentiellement à :

La multiplicité des remboursements qui ont porté sur les emprunts obligataires sur le marché financier international 500 M de dollars soit 1419,9 MD en Avril 2017 au titre l'emprunt obligataire qatari contracté en 2012,

- 485 M de dollars en 2019 au titre d'un emprunt obligataire obtenu sur le marché financier en 2012, assorti de la garantie du gouvernement américain,
- La première tranche de l'emprunt obligataire émis en 2017 sous forme de souscription privée au profit de Qatar National Bank pour un montant de 250 millions dollars

La Multiplication des remboursements au titre des emprunts contractés auprès du FMI :

- 604,0 MD en 2017,
- 1270,2 MD en 2018,
- 1127,6 MD en 2019.

Le principal de la dette intérieure a accusé un repli en 2019 par rapport une année auparavant pour atteindre 1163.1 MD incluant le remboursement de la ligne BTA Mars 2019 pour un montant de 648.4 MD, une tranche de l'emprunt national de 180.2 MD, ainsi que 277.0 MD au titre des prêts syndiqués en devises

MD	2017	2018	2019	Juin 2020
<b>Principal de la dette</b>	<b>4745.3</b>	<b>5126.5</b>	<b>6396.1</b>	<b>4776.1</b>
▪ <i>Dette Extérieure</i>	3616.5	3246.1	5233.0	3142.9
▪ <i>Dette Intérieure</i>	1128.8	1880.4	1163.1	1633.2

Pour l'année 2020, parmi les principaux remboursements qui ont été effectués ceux relatifs :

- L'Emprunt obtenu sur le marché financier international émis en 2005 pour un montant de 400 M Euros (l'équivalent de 1283,6 MD au titre du principal),
- La deuxième tranche de l'emprunt obligataire émis en 2017 sous la forme de souscription privée au profit de Qatar National Bank (QNB) d'un montant de 250 millions de dollars US (soit l'équivalent de 725,6 MD),

- Environ 68,6 M de droits de tirage spéciaux relatifs à des tranches d'un crédit FMI,
- 166,6 MD au titre de l'emprunt national 2014
- Les Bons du Trésor assimilables ligne février 2020 pour un montant de 725,6 MD.

## Intérêt de la dette publique

Les intérêts de la dette publique ont été caractérisés au cours de ces dernières années par une tendance haussière. Ils ont enregistré en 2019 un accroissement de plus de 14% par rapport à 2018, atteignant ainsi 3204.5 MD soit l'équivalent de 2,81% du PIB et ce, en rapport avec la hausse simultanée des intérêts de la dette intérieure ainsi qu'extérieure.

L'évolution des intérêts de la dette intérieure s'explique par la hausse du coût des émissions de bons du trésor et le relèvement des taux de référence du marché monétaire.

MD	2017	2018	2019	Juin 2020
<b>Intérêt de la dette Publique</b>	<b>2259.6</b>	<b>2801.9</b>	<b>3204.5</b>	<b>1918.0</b>
▪ <i>Dette Extérieure</i>	<i>1004.0</i>	<i>1282.9</i>	<i>1582.8</i>	<i>774.8</i>
▪ <i>Dette Intérieure</i>	<i>1255.6</i>	<i>1519.0</i>	<i>1621.7</i>	<i>1143.2</i>
<b>Intérêt en % du PIB</b>	<b>%2.3</b>	<b>%2.6</b>	<b>%2.81</b>	<b>%1.7</b>

En ce qui concerne les intérêts de la dette extérieure, ils ont commencé à enregistrer une hausse à partir de l'année 2015 et ce, en dépit de la baisse de taux de référence de la devise européenne (Euribor négatif). Cette évolution est due essentiellement à l'accroissement de l'encours de la dette publique, à la dépréciation du dinar vis-à-vis des principales devises, et à la hausse des spreads appliqués sur certains des prêts multilatéraux et des émissions sur le marché financier international.

## Tirages et Emissions nets

MD	2017	2018	2019	Juin 2020
<b>Emprunts Publics</b>	<b>11371.5</b>	<b>9049.3</b>	<b>10606.2</b>	<b>7901.8</b>
▪ Emprunts Extérieurs	8690.9	7352.5	7966.7	3788.6
▪ Emprunts Intérieurs	2680.7	1696.8	2639.5	4113.1
<b>Emprunts Nets</b>	<b>6626.2</b>	<b>3922.9</b>	<b>4210.1</b>	<b>3125.6</b>
▪ Emprunts Extérieurs Nets	5074.3	4106.4	2733.7	645.7
▪ Emprunts Intérieurs Nets	1551.9	-183.6	1476.4	2479.9

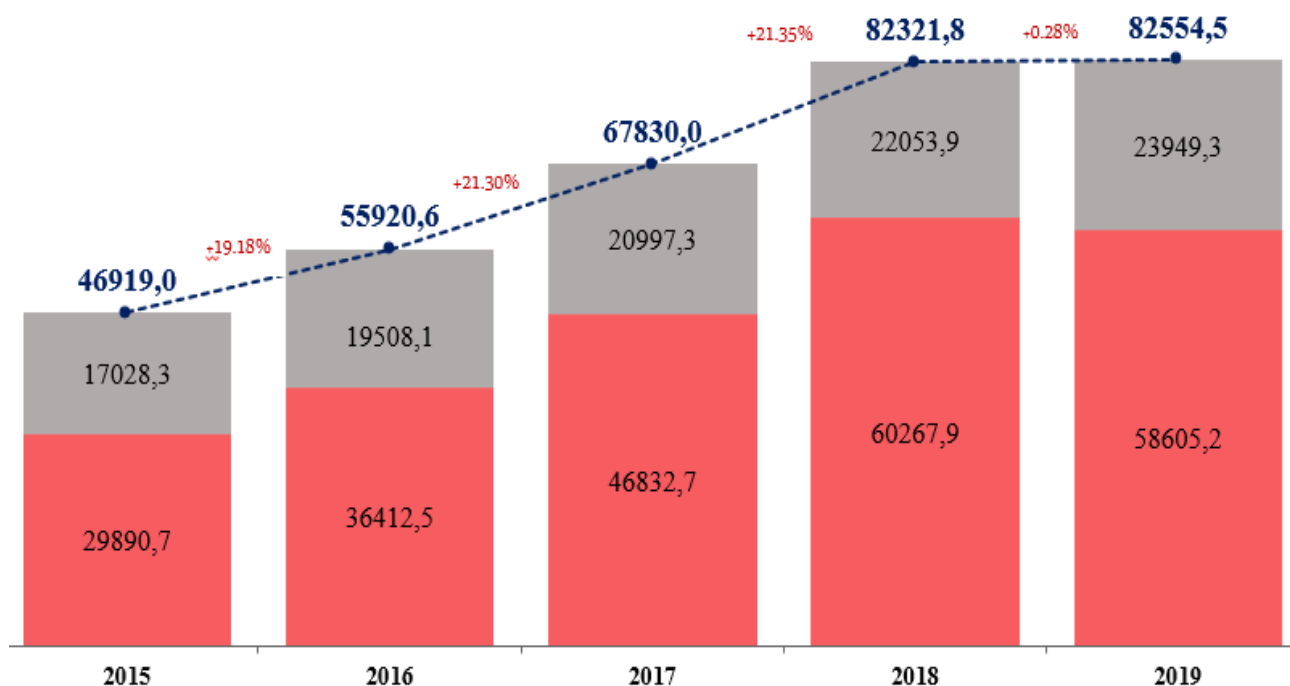
Les tirages et les émissions nets de la dette publique (total des tirages et émissions de l'année moins les remboursements du principal de la dette échu) se sont accrues de 287,2 MD à la fin de l'année 2019 atteignant ainsi 4210,1 MD, contre 3922,9 MD en 2018.

### 1-5 Encours de la dette Publique

Au terme de l'année 2019, le rythme de progression de l'encours de la dette publique a enregistré une nette décélération en comparaison avec les années précédentes, passant ainsi de 82321.7 MD enregistré en 2018 à 82554.4 MD en 2019 pour n'augmenter que de 0.28% contre une progression de 21.36 % entre 2017 et 2018 et de 21,29 % entre 2016 et 2017

**Graphique 1-13 : Encours de la dette publique entre 2015 et 2019 (En MD)**





Pour la première fois depuis l'année 2010, Le rythme d'accroissement du taux d'endettement a enregistré une baisse passant ainsi de 78.2% du PIB en 2018 à 72.51 % du PIB au terme de l'année 2019

L'appréciation du taux de change du dinar vis-à-vis des principales devises étrangères a contribué à la baisse de l'encours de la dette extérieure et ce, pour s'établir à 51.5% du PIB à la fin de l'année 2019 (soit l'équivalent de 58605.2 MD) contre 57.25% du PIB en 2018 (60267.9 MD), et 48.63% du PIB à la fin de 2017 (46832.7 M D).

Cependant, l'encours de la dette intérieure a poursuivi sa hausse pour atteindre 23949.3 MD en 2019 contre 22053.9 MD en 2018 et 21002.3 MD en 2017.

Pour l'année 2020, et jusqu'à la fin du mois de juin, l'encours de la dette publique s'est établi à 98417.9 MD, soit l'équivalent 79.05% du PIB ; il est prévu que le taux d'endettement dépasse le seuil de 80% du PIB à la fin de l'année et ce, en relation avec la conjoncture économique difficile liée à la propagation de la pandémie coronavirus et ses retombées sur le déficit budgétaire

## 1-6 Structure de la Dette Publique

	2017	2018	2019	Juin 2020
<b>Part de la Dette Extérieure</b> En % de La Dette Totale	<b>%69.0</b>	<b>%73.2</b>	<b>%71.0</b>	<b>%67.6</b>
<b>Part de la Dette Intérieure</b> En % de La Dette Totale	<b>%31.0</b>	<b>%26.8</b>	<b>%29.0</b>	<b>%32.4</b>

Le portefeuille de la dette publique se caractérise par la prédominance de la dette publique extérieure, dont la part, au terme de l'année 2019, s'est élevée à 71,0% par rapport à 29,0% au titre de la dette intérieure, en effet, la part de la dette extérieure a continué sa hausse au cours de ces dernières années pour atteindre 73,2% de la dette publique totale en 2018 alors qu'elle s'est limitée à 69% à la fin de 2017.

### Structure de la Dette Publique Extérieure

	2017	2018	2019	Juin 2020
<b>Part de la Dette Extérieure</b> En % de la Dette Publique	<b>69.0%</b>	<b>73.2%</b>	<b>71.0%</b>	<b>67.6%</b>
▪ Prêts Multilatéraux En % de la Dette Publique Extérieure	<b>49.85%</b>	<b>50.02%</b>	<b>48.76%</b>	<b>52.19%</b>
▪ Prêts Bilatéraux En % de la Dette Publique Extérieure	<b>14.31%</b>	<b>13.26%</b>	<b>15.75%</b>	<b>15.93%</b>
▪ Marché Financier International En % de la Dette Publique Extérieure	<b>35.85%</b>	<b>36.72%</b>	<b>35.49%</b>	<b>31.88%</b>

### Structure de la Dette Publique Extérieure par bailleur :

Pendant ces dernières années, la structure, par créanciers, de la dette extérieure publique a été caractérisée par la prépondérance de la dette à l'égard des créanciers multilatéraux, qui ont vu leur encours s'élever, en 2019,

à environ 48.8% de l'encours total de la dette extérieure soit l'équivalent de 28578.0 MD.

La dette multilatérale demeure fortement concentrée sur trois créanciers, à savoir, la banque internationale de reconstruction et de développement, le fonds monétaire international et la banque africaine de développement qui détiennent, à eux seuls, environ 77% de la dette multilatérale. Et à l'instar des années précédentes, la banque internationale de reconstruction et de développement reste le premier créancier multilatéral avec un encours de 9456.9 MD, soit 33.1% du total de la dette multilatérale et 16.13% du total de la dette extérieure, suivie par la banque africaine de développement avec un encours de 7689.0 MD, soit 26.9% du total de la dette multilatérale et du fonds monétaire international qui détient 17.2% de la dette multilatérale soit l'équivalent de 4919.7 MD (voir annexe n°1).

En ce qui concerne la dette contractée auprès des organismes islamiques et arabes, le fonds arabe de développement économique et sociale arrive en tête de liste comme le premier créancier de ce groupement avec un encours de 1604.0 MD (soit 5.61% du total de la dette multilatérale) suivi de la banque islamique de développement avec 242.7 MD

Pour sa part, l'encours de la dette publique vis-à-vis des créanciers bilatéraux s'est élevé durant l'année 2019 à environ 9228 MD, soit l'équivalent de 15.75% de l'encours totale de la dette extérieure publique. En effet, la part de la dette bilatérale a connu une importante hausse par rapport aux quelques années précédentes, étant donné qu'elle était de l'ordre de 13.2% du total de la dette extérieure en 2018 et présentait 14.3% en 2017.

La France occupe toujours le premier rang des créanciers bilatéraux avec un encours qui dépasse 2592.7 MD soit 28.1% du total de la dette bilatérale, suivie par l'Arabie Saoudite avec environ 2030.5 MD (soit 22.0% de la dette bilatérale), en fait les pays arabes détiennent collectivement 35.5% de la totalité de la dette bilatérale (voir annexe n°1).

En revanche, la part de la dette émise sur le marché financier international a représenté à 35,5% de l'encours totale de la dette publique extérieure à la fin de l'année 2019, soit environ 20799.2 MD, contre 22129.4 MD en 2018 et 16788.7 MD en 2017.

## Structure de la dette extérieure par devises

En % de la Dette Extérieure	2017	2018	2019	Juin 2020
▪ EUR	47.35%	48.68%	52.82%	51.25%
▪ USD	28.29%	26.22%	23.55%	21.91%
▪ YJP	11.16%	10.66%	10.20%	10.06%
▪ DTS	9.06%	10.18%	9.15%	12.64%
▪ AUTRES	4.14%	4.27%	4.27%	4.14%

Le portefeuille de la dette publique extérieure de la Tunisie se caractérise par la prépondérance de la part de l’Euro (plus de 50%) et ce, en relation avec la stratégie de gestion de la dette publique visant à assurer une couverture naturelle, compte tenu de l'importance des relations économiques qui lient la Tunisie avec de l'Union européenne, premier partenaire commercial de la Tunisie (voir annexe N°2).

La part de la dette libellée en Euros a progressé, dépassant ainsi 52.8 % en 2019 contre 48.7 % en 2018 et 47.4 % en 2017.

## Structure de la dette Intérieure

	2017	2018	2019	Juin 2020
<b>Part de la Dette Intérieure</b> En % de la Dette Publique	31.0%	26.8%	29.0%	32.4%
▪ <b>Bons du Trésor</b> En % de la Dette Publique Intérieure	64.0%	61.6%	59.2%	49.9%
▪ <b>Dépôts à la TGT</b> En % de la Dette Publique Intérieure	29.9%	33.3%	33.0%	30.2%
▪ <b>Dette Intérieure en Devise</b> En % de la Dette Publique Intérieure	4.6%	3.8%	6.8%	13.5%
▪ <b>Autres</b> En % de la Dette Publique	1.5%	1.3%	1.0%	6.4%

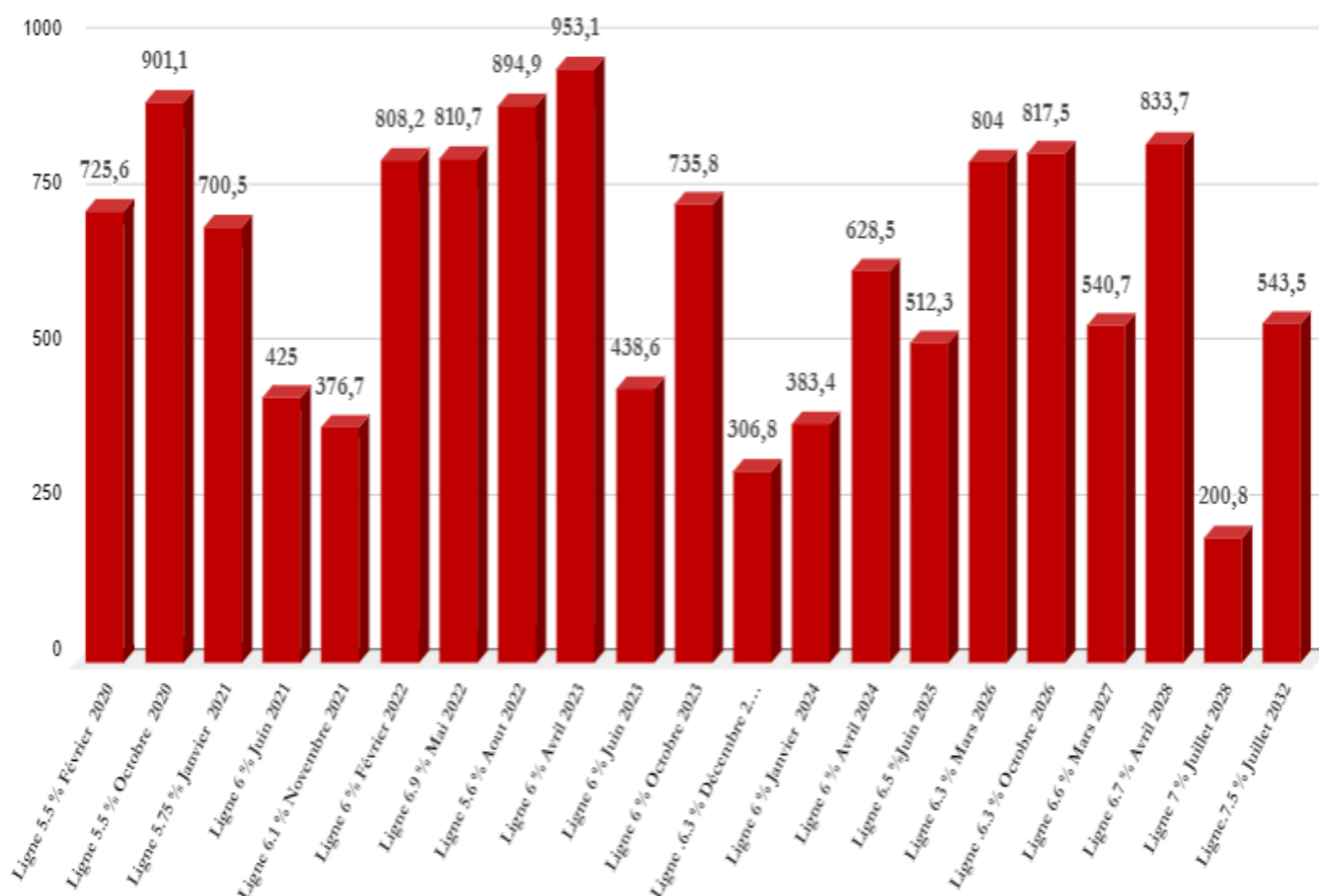
Intérieure				
------------	--	--	--	--

La dette publique intérieure est principalement constituée des émissions de bons du Trésor, dont l'encours présente annuellement plus de la moitié du portefeuille total de la dette intérieure le reste de la dette publique intérieure est répartie entre les dépôts à la TGT et autres emprunts intérieurs libellée en devises étrangères.

MD	2017	2018	2019	Juin 2020
<b>Bons du Trésor</b>	<b>13441.0</b>	<b>13587.1</b>	<b>14182.5</b>	<b>14447.7</b>
▪ Bons du Trésor 52 semaines	96.2	26.6	436.2	344.2
▪ Bons du Trésor Assimilables	12484.6	12975.1	13341.2	13865.0
▪ Bons du Trésor Zero Coupon	94.6	-	-	-
▪ Emprunt National	765.5	585.3	405.1	238.5

Les bons du Trésor assimilables (BTA) représentent la part la plus importante de l'encours total des bons du trésor (près de 94%), avec un encours de 13341.2 MD à la fin de l'année 2019.

**Graphique 1-14 Répartition par lignes de l'encours des bons du Trésor assimilables (en 2019) :**



## Dépôts à la TGT

Les dépôts à la TGT représentent, annuellement, environ le tiers de la dette publique intérieure, atteignant en 2019 le montant de 7903,0 MD contre 7332,3 MD en 2018 et 6285,8 MD en 2017. Ces dépôts proviennent principalement des ressources de la Caisse d'Épargne Nationale Tunisienne, dont le montant s'est élevé à 6220.1 MD en Décembre 2019, 5643.9 MD fin 2018 et 4980.4 MD fin 2017.

## Dette intérieure en devises

La dette libellée en devises, conclue entre l'Etat tunisien et un groupe de banques locales s'est élevé à 1617,8 MD à la fin de 2019 contre 842,5 MD à la fin de l'année 2018, et 975,9 MD à la fin de 2017.

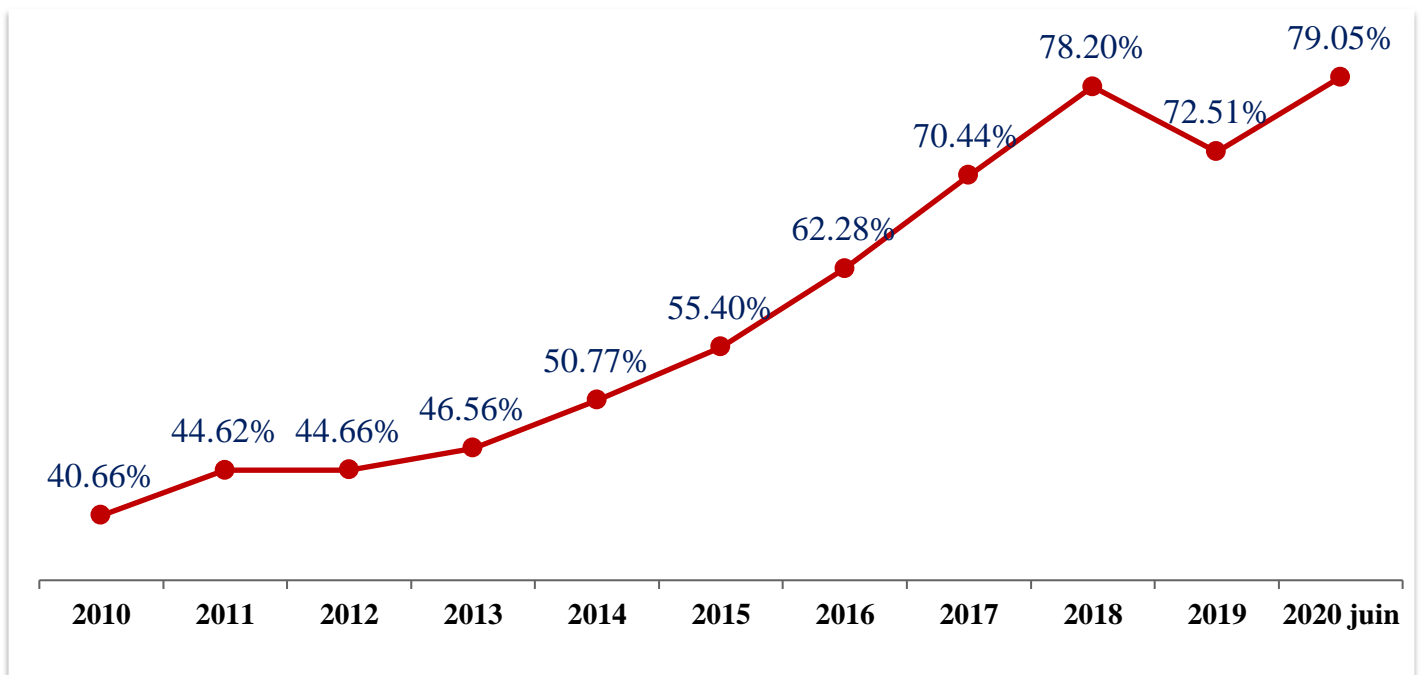
MD	2017	2018	2019	Juin 2020
<b>Autres</b>	975.9	837.2	1617.8	3909.5
▪ Prêt Syndiqué 2010	242.1	184.8	88.4	57.5
▪ Prêt Syndiqué 2017	733.8	652.4	410.6	419.4
▪ Prêt Syndiqué 2019	-	-	1118.7	767.2
▪ Prêt Syndiqué 2020	-	-	-	2657.4

L'encours de la dette intérieure en devises a connu un rythme de progression plus prononcé au premier semestre de l'année 2020 suite à la conclusion de deux nouvelles conventions de prêts syndiqués avec un groupe des banques locales et ce, le 31 Janvier 2020 pour un montant de 455 millions d'euros et le 05 Mai 2020 pour un montant de 257 millions d'euros et 130 millions de dollars et ce, afin de financer les besoins budgétaires de l'Etat résultant de la pandémie du Covid-19.

## 1-7 Dynamique de la dette publique

Pour la première fois depuis l'année 2010, Le rythme de progression du taux d'endettement a enregistré une baisse de plus de 5.6% pour atteindre 72.51% du PIB par rapport à 78.20% du PIB enregistré au terme de l'année 2018.

**Graphique 1-15 Evolution du taux d'endettement en % du PIB (entre 2010 et 2019)**



Il importe de noter que le rythme d'accroissement du taux d'endettement s'est caractérisé pendant la période (2016-2017-2018) par une hausse annuelle importante enregistrant un taux d'évolution annuel qui dépasse les 7%.

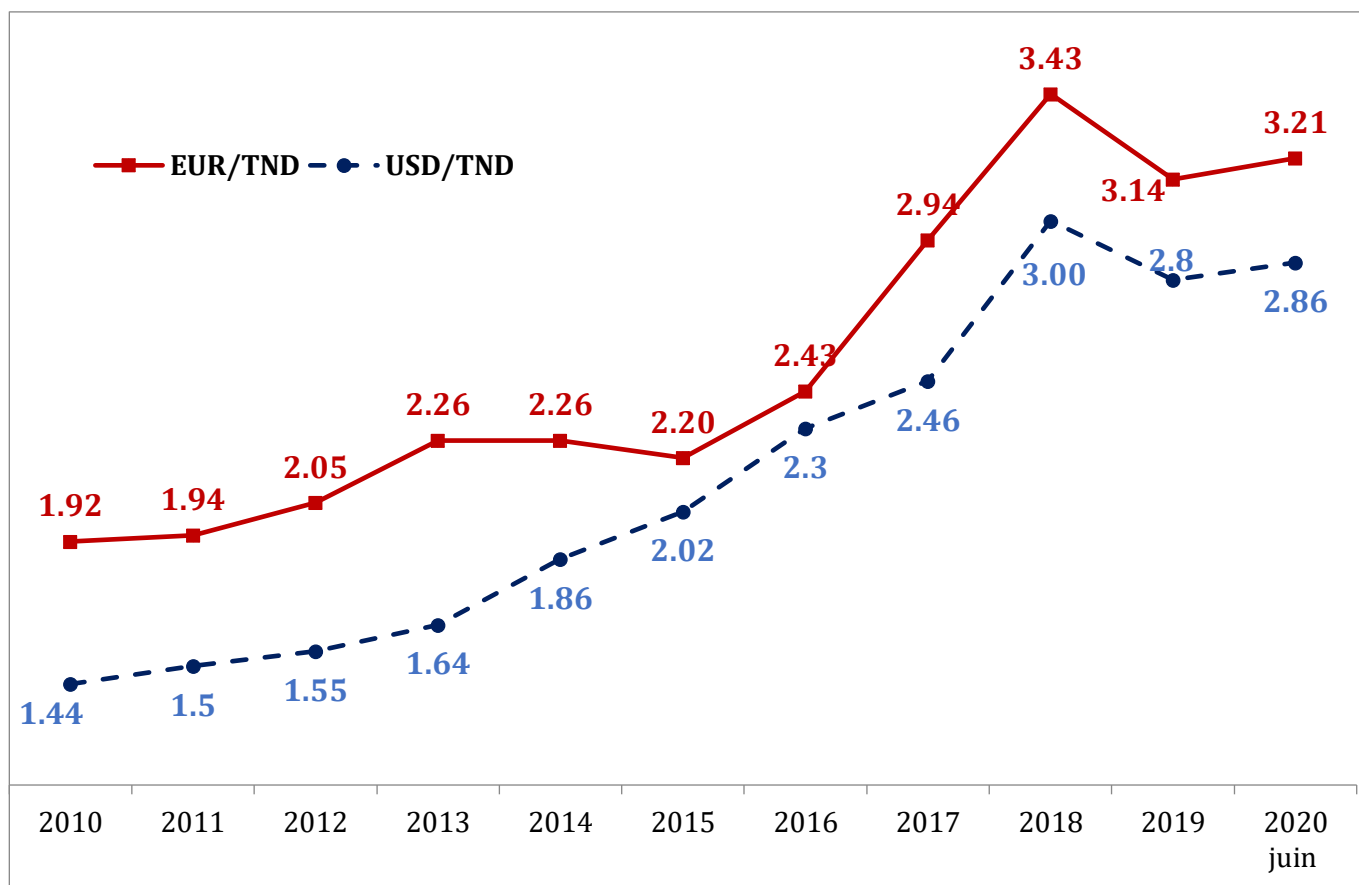
	2017	2018	2019	Juin 2020
<b>Dettes Publiques en % du PIB</b>	<b>70.44%</b>	<b>78.20%</b>	<b>72.51%</b>	<b>79.05%</b>
▪ Dette Extérieure en % PIB	48.63%	57.25%	51.48%	53.43%
▪ Dette Intérieure en % PIB	21.81%	20.95%	21.04%	25.62%
<b>Accumulation de la Dette en %</b>	<b>8.16%</b>	<b>7.76%</b>	<b>-5.69%</b>	<b>6.54%</b>

## L'effet du taux de change

La baisse du taux d'endettement enregistrée au terme de l'année 2019 est attribuée en grande partie à l'appréciation du taux de change du dinar tunisien vis-à-vis des principales devises étrangères. En effet, l'euro s'est déprécié face au dinar de 8.3% en décembre 2019 par rapport au même mois de l'année précédente, passant ainsi de 3.43 dinars pour un euro à la fin de 2018 à 3.14 dinars à la fin de l'année 2019. Le cours de dollar américain vis-à-vis du dinar s'est également déprécié revenant à 2.80 dinars au terme de l'année 2019 contre 3.00 dinars en 2018, soit une dépréciation de 6.5%.



**Graphique 1-16 Evolution du taux de change de l'Euro et du dollar US par rapport au dinar (entre 2010-2019) :**



L'appréciation de la valeur du dinar tunisien par rapport aux principales devises étrangères a engendré la diminution de l'encours de la dette à la fin de l'année 2019 d'environ 4545,6 MD soit l'équivalent de 4 % du PIB.

Il est à noter que l'accumulation de l'effet du taux de change du dinar par rapport aux principales devises étrangères sur l'encours de la dette durant la période (2016-2017-2018) a dépassé 18746 MD. En conséquence, le taux d'endettement a atteint 78,2% du PIB à la fin de 2018 alors qu'il était aux alentours de 55,42% à la fin de l'année 2015.

MD	2016	2017	2018	2019
Effet de change sur l'encours de la Dette Publique	3936.2	5345.0	9465.2	-4545.6

Outre l'effet de change considéré comme le principal facteur expliquant la baisse du taux d'endettement en 2019, le taux de croissance du PIB réel a

constitué un autre facteur entraînant la décélération de l'endettement pour l'année 2019 et ce, avec 0.72% du PIB.

Cependant, et en dépit des mesures prises en matière des finances publiques ayant pour objectif la rationalisation des dépenses et le renforcement des recettes fiscales, le déficit budgétaire a continué d'alourdir le portefeuille de la dette publique. En fait, malgré la baisse du déficit budgétaire passant de 6.1% du PIB en 2017 à 4.8% du PIB en 2018 et à 3.5% du PIB en 2019, la contribution du déficit primaire à la progression du taux d'endettement en 2019 a été estimé à 0.26% du PIB.

## 1-8 Indicateurs du coût-Risques de la dette publique

### Le coût d'intérêt de la dette publique

Au cours de ces dernières années, la Tunisie a pu maîtriser le coût d'intérêt de la dette publique et ce, malgré le changement de la structure du portefeuille de la dette et la multiplicité des risques qui en liés, le coût d'intérêts de la dette a été maintenu à un niveau assez stable au cours de ces dernières années. Ainsi, Le coût total de la dette publique a été réduit à 3,82 % en 2019 contre 4,5 en 2010.

	2017	2018	2019
<b>Cout d'intérêt</b>	<b>3.99%</b>	<b>4.05%</b>	<b>3.82%</b>
▪ <i>Dette Extérieure</i>	2.76%	2.74%	2.63%
▪ <i>Dette Intérieure</i>	6.20%	6.81%	6.90%

Au cours de ces trois dernières années, le coût de la dette extérieure est resté relativement stable, profitant de la tendance baissière des taux d'intérêt de référence au niveau mondial, notamment la baisse de l'Euribor à partir de l'année 2015.

Concernant la dette intérieure, son coût a poursuivi sa tendance à la hausse, atteignant 6,9 % en 2019 contre 6,2 % en 2017, Suite à la hausse du coût des émissions de bons du trésor lié à la hausse du taux moyen du marché monétaire.

### Dette publique à taux variable

Au terme de l'année 2019, la part de la dette à taux variable a atteint environ 28.2% de portefeuille de la dette total. La part de la dette extérieure à taux variable est de 27.6% ; quant à la part de la dette intérieure à taux variable, elle est estimée à 29.7%.

	2017	2018	2019
<b>Dette à taux variable</b>	<b>25.8%</b>	<b>28.7%</b>	<b>28.2%</b>
▪ <i>Dette Intérieure à taux variable</i>	<b>26.8%</b>	<b>29.9%</b>	<b>29.7%</b>
▪ <i>Dette Extérieure à taux variable</i>	<b>25.3%</b>	<b>28.2%</b>	<b>27.6%</b>

Compte tenu de la structure du portefeuille de la dette publique, environ 36,1 % de la dette est exposé au risque de la hausse des taux d'intérêt dans une année, et presque 69,6 % dans l'horizon de cinq ans.

<b>Refixation 1 an</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>
<b>Dette Publique</b>	<b>31.0%</b>	<b>35.1%</b>	<b>36.1%</b>
▪ <i>Dette Intérieure</i>	35.63%	35.7%	41.1%
▪ <i>Dette Extérieure</i>	29.03%	34,8%	34.0%
<b>Refixation 5 ans</b>			
<b>Dette Publique</b>	<b>61.4%</b>	<b>66.3%</b>	<b>69.6%</b>
▪ <i>Dette Intérieure</i>	69.5%	76.9%	78.8%
▪ <i>Dette Extérieure</i>	58.0%	62.3%	65.8%

## Risque de refinancement

L'évaluation du risque de refinancement est principalement liée à la durée du remboursement moyenne de de la dette publique (maturité moyenne). Cet indicateur a connu une nette amélioration au terme de l'année 2017, passant ainsi de 6.3 ans en 2014 à environ 7 ans en 2017. Toutefois, il a accusé un repli en 2019 revenant à 6.4 ans. Cette baisse s'explique principalement par le déclin de la durée de remboursement moyenne des emprunts obligataires. En effet, la dégradation de la notation du risque souverain de la Tunisie et l'étroitesse du

marché financier international en euros, ont favorisé le recours à des emprunts à moyen terme.

La maturité moyenne de la dette intérieure a poursuivi sa tendance baissière avec un rythme plus rapide atteignant moins de 5 ans en 2019 contre 6.2 années en 2016

<b>Durée de vie Moyenne</b> (en nombre d'années)	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>
<b>Dette Publique</b>	<b>6.9</b>	<b>6.8</b>	<b>6.4</b>
▪ <i>Dette Intérieure</i>	5.9	5.7	4.9
▪ <i>Dette Extérieure</i>	7.4	7.1	6.9

<b>Refinancement 1 an</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>
<b>Dette Publique</b>	<b>7.7%</b>	<b>8.2%</b>	<b>9.3%</b>
▪ <i>Dette Intérieure</i>	10.0%	6.2%	13.8%
▪ <i>Dette Extérieure</i>	6.6%	9.0%	7.5%
<b>Refinancement 5 ans</b>			
<b>Dette Publique</b>	<b>42.4%</b>	<b>44.0%</b>	<b>47.5%</b>
▪ <i>Dette Intérieure</i>	44.4%	49.4%	51.5%
▪ <i>Dette Extérieure</i>	41.6%	42.1%	45.8%

En résumé, les objectifs de la stratégie de gestion de la dette publique adoptée reposent principalement sur la maîtrise des risques affectant le portefeuille de la dette publique, et ce pour, réduire la part de la dette extérieure ; diversifier les devises des emprunts tout en respectant la conformité des devises des emprunts nouvellement contractés avec les besoins de la balance des paiements ; réduire le cout de la dette et privilégier les emprunts extérieurs et intérieurs à long terme pour réduire le risque de refinancement.

## **1-9 Gestion de la dette et recyclage de la dette publique**

### **Gestion active de la dette publique intérieure**

Afin de limiter le risque de refinancement et pour réduire les pressions sur le compte courant du trésor, la Direction Générale de la Gestion de la Dette

Publique et de la Coopération Financière a adopté une gestion active de la dette intérieure et ce, en effectuant des opérations d'échange des bons du trésor. Il s'agit d'opérations de rachat ou de remboursement des BTA dont l'échéance est arrivée à maturité et ce, pour les remplacer par de nouvelles émissions pour des lignes existantes ou de nouvelles lignes à long terme

L'échange s'effectue en coordination avec les Spécialistes en Valeurs du Trésor pour déterminer les lignes et les montants qui seront échangés (soit à leur profit ou au profit de leurs clients).

En 2019, la Direction Générale de la Gestion de la Dette Publique et de la Coopération Financière a procédé à une seule opération de gestion active de la dette publique interne portant sur le remboursement anticipé d'une partie de la ligne bons du Trésor Février 2019 comme suit :

		Ligne à échanger				Ligne offerte			
<b>*Février 2019</b>	Bons du Trésor Assimilables 5,5% Mars 2019		Bons du Trésor Assimilables 6% Février 2022		Bons du Trésor Assimilables 6.9% Mai 2022		Bons du Trésor Assimilables 6.3% Décembre 2023		
	Montant	Taux d'intérêt 5.35%	Montant	Taux d'intérêt 8.84%	Montant	Taux d'intérêt 8.90%	Montant	Taux d'intérêt 9.304%	
	<b>304.5</b>		<b>69.81</b>		<b>143.17</b>		<b>91.508</b>		

## Gestion active de la dette publique extérieure

La gestion active de la dette extérieure vise à alléger la charge de la dette sur les finances publiques et limiter les risques financiers liés à la fluctuation des taux de change et à la variation des taux d'intérêt.

Dans ce contexte, la Direction Générale de la Gestion de la Dette Publique et de la Coopération Financière au sein du Ministère des Finances assure le suivi de l'évolution des taux de Swap et des taux d'intérêt de référence sur les marchés financiers internationaux, à l'aide d'une application fournie par "Thomson Reuters", afin de réaliser des opérations de couverture et de prendre les décisions de fixation des taux au moment opportun.

## **Opérations de Recyclage :**

Ces dernières années ont été caractérisés par la multiplication des opérations de recyclage ou de conversion des emprunts extérieurs en projets de développement, notamment avec la France, l'Allemagne, l'Italie et la Belgique.

### **\*Avec la Belgique**

En 2019, un accord a été conclu pour la conversion d'une partie de la dette tunisienne envers la Belgique pour un montant de 2,9991 millions d'euros en projets de développement.

### **\* Avec l'Allemagne**

En 2020, un accord a été conclu pour la conversion d'une troisième tranche ~~de~~ d'un emprunt contracté auprès de l'Allemagne pour un montant de 15,0 millions d'euros dans le cadre du programme de la protection du littoral.

### **\*Avec l'Italie**

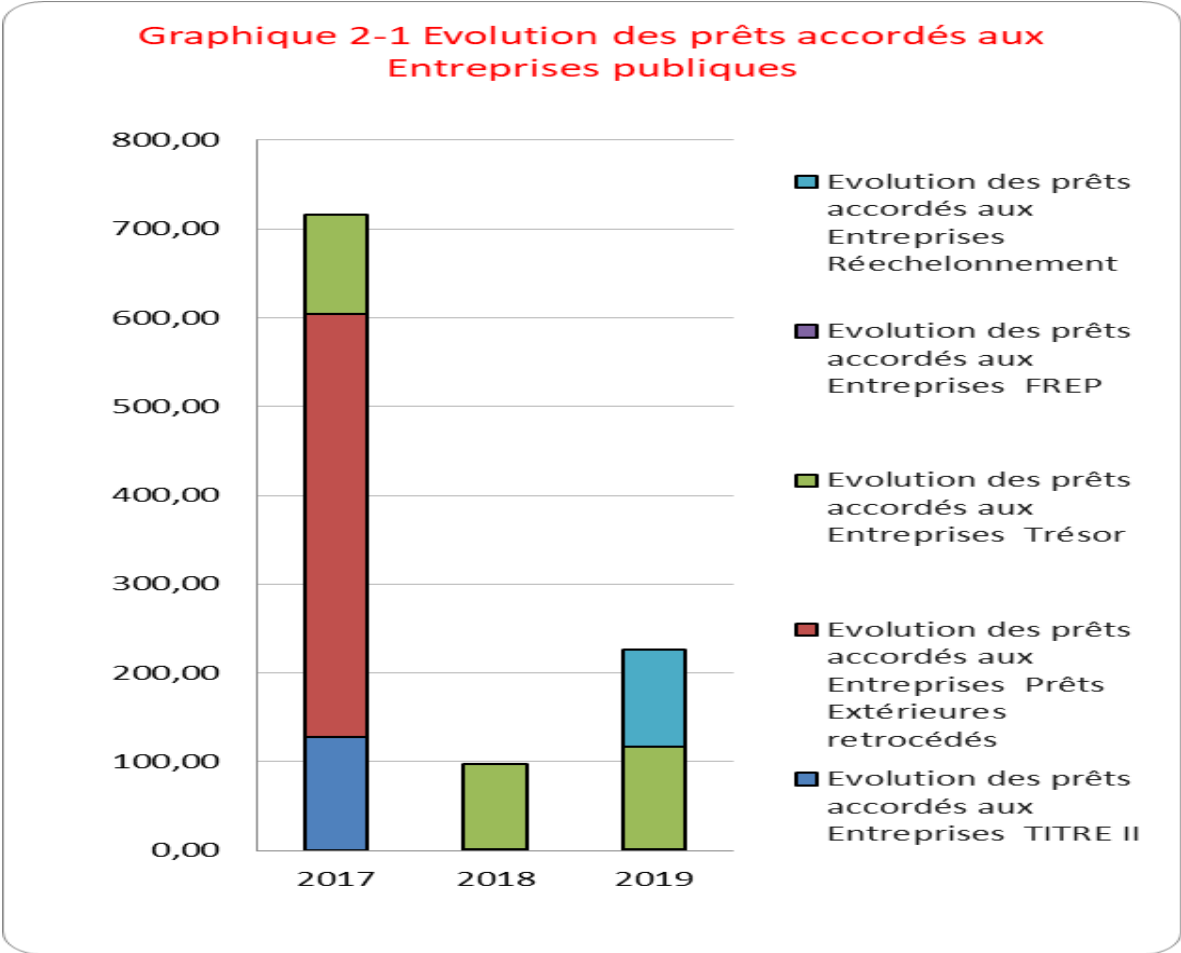
Fin décembre 2016, la Tunisie a conclu un accord pour la conversion d'une partie de la dette tunisienne envers l'Italie à hauteur de 25 millions d'euros. Le 30 avril 2019, un avenant a été conclu pour une deuxième tranche de 25 millions d'euros, portant le montant total du recyclage de la dette à 50 millions d'euros. Ces montants ont été destinés pour le secteur de la santé, de l'éducation et de l'infrastructure dans les régions défavorisées, ainsi que la création de l'emploi et le développement des petites entreprises grâce aux microcrédits.

## **Deuxième Partie : Prêts de l'Etat accordés aux entreprises publiques.**

## 2-1 Les Engagements

Au cours de l'année 2019, le Ministère des Finances a conclu 12 accords de prêts avec les Entreprises publiques pour un montant global de 116.6 Millions de Dinars contre 09 accords de prêts en 2018 dont la valeur est égale à 97.9 MD. Quant à l'année 2017, elle a présenté une année exceptionnelle avec la conclusion de 15 accords de prêts pour un montant total de 715.6 millions de dinars ceci est dû, essentiellement, à la conclusion de trois accords de rétrocession à savoir : la rétrocession du crédit du Fonds Koweïtien pour le Développement Economique Arabe (FKDEA) au profit de la Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux (SONEDE) dont le montant est de 22 millions de dinars Koweïtien, la conclusion d'une convention de rétrocession du prêt accordé par le Fonds Saoudien de Développement au profit de la (STEG) d'un montant de 483.75 millions de Riyal Saoudien, et l'octroi d'un crédit du budget de l'Etat à la Banque Tunisienne de Solidarité (BTS) d'un montant de 125 M.D.





Le Ministère des Finances a également conclu 11 accords de prêts au cours des six premiers mois de 2020, pour une valeur de 94.7 millions de dinars.

Les crédits accordés aux entreprises publiques au cours des années, 2017, 2018 et 2019 sont répartis selon les bénéficiaires comme suit :

## Année 2017 (en MD)

Catégorie	Bénéficiaires	Montant	Objet	Taux INT	Remboursement
Prêts rétrocédés	SONEDE	22 millions de dinars Koweïtien	Réhabilitation des systèmes d'eaux potable	2%	Du 01/03/2023 au 01/09/2042
	STEG	483.7millions de Riyal Saoudiens	Financement du projet station d'électricité de Mornaguia	2%	Du 15/05/2022 au 15/11/2035
L'équivalent en MD		<b>476.56</b>			
Prêts de trésor	SNCPA	15	Financement du fonds de roulement	Sans intérêt	Jusqu'au rétablissement de sa Situation financière
	SNCPA	15	Financement du fonds de roulement	Sans intérêt	Jusqu'au rétablissement de sa Situation financière
	CIOK	3.5	Participation au capital SCIT KEF 74%	Sans intérêt	Du revenu provenant de l'activité de la société de gestion dans SCIT KEF
	ONH	30	Financement Achat huile d'olive2017-2018	5%	Payable en une seule fois le 31/07/2018
	ONH	12	Financement Achat huile d'olive2017-2018	5%	Payable en une seule fois le 30/09/2018
	OCT	7	Besoin de liquidité	3%	Du 31/12/2018 au 30/06/2020
	ELLOUHOUM	4	Paiement d'une partie de ses créances envers les fournisseurs	5%	Du 31/10/2020 au 30/04/2025
	SITEP	10.3	80% de la part de l'Etat au puits 407-8	Sans intérêt	Revenus d'exploitation
	MTK	12	Achat des cigarettes étrangères	3%	Du 31/08/2017 au 31/08/2020
	SCH	3	Remboursement des prix des propriétaires des chevaux	5%	du 30/09/2019 au 31/08/2020
<b>Total</b>		<b>111.8</b>			
Prêts Titre II du budget de l'Etat	SEPTS	1	Dépenses d'entretien et protection du projet	Sans intérêt	Payable du produit de vente des terrains
	SEACN SFAX	1.3	Dépenses études suivi des travaux côtes nord Sfax	Sans intérêt	Payable du produit de vente des terrains
	BTS	125	Financement petit projet et crédit saisonnier	Sans intérêt	15 ans après 5 ans de grâce

<b>Total</b>		<b>127.3</b>		
<b>Total Général</b>		715,66		

### Année 2018 (en MD)

Catégorie	Bénéficiaires	Montant	Objet	Taux INT	Remboursement
Prêts de trésor	SNCPA	30	Couverture des besoins de liquidité	Sans intérêt	<b>Jusqu'au rétablissement de sa Situation financière du 30/06/2020 au 31/12/2022</b>
	SONEDE	10	Paiement échéance 5/12/18 prêt BEI Garantie	3%	
	ONH	18	Achat huile d'olive 2017/2018	5%	<b>Payable en une seule fois le 31/10/2018</b>
	ONH	20	Achat huile d'olive 2018/2019	5%	<b>Payable en une seule fois le 30/09/2019</b>
	OCT	5	Besoin de liquidité	3%	<b>du 31/12/2019 au 30/06/2021</b>
	AFI	3.4	Part en augmentation du capital de la société SGCIT KEF	5%	<b>Du revenu provenant de l'activité de la société de gestion dans SCIT KEF</b>
	SITEP	10.14	Avance de 80% du coût du programme d'investissement 2018	Sans intérêt	<b>Revenus d'exploitation</b>
		<b>96.54</b>			
Prêts Titre II du budget Etat	SEPTS	0.3	Dépenses d'entretien et suivi des travaux lac sud Tunis.	Sans intérêt	<b>Payable du produit de vente des terrains</b>
	SEACN SFAX	1.1	<b>Dépenses d'étude et de suivi des travaux de la cote nord de Sfax.</b>	Sans intérêt	<b>Payable du produit de vente des terrains</b>
		<b>1.4</b>			
<b>Total</b>		<b>97.94</b>			

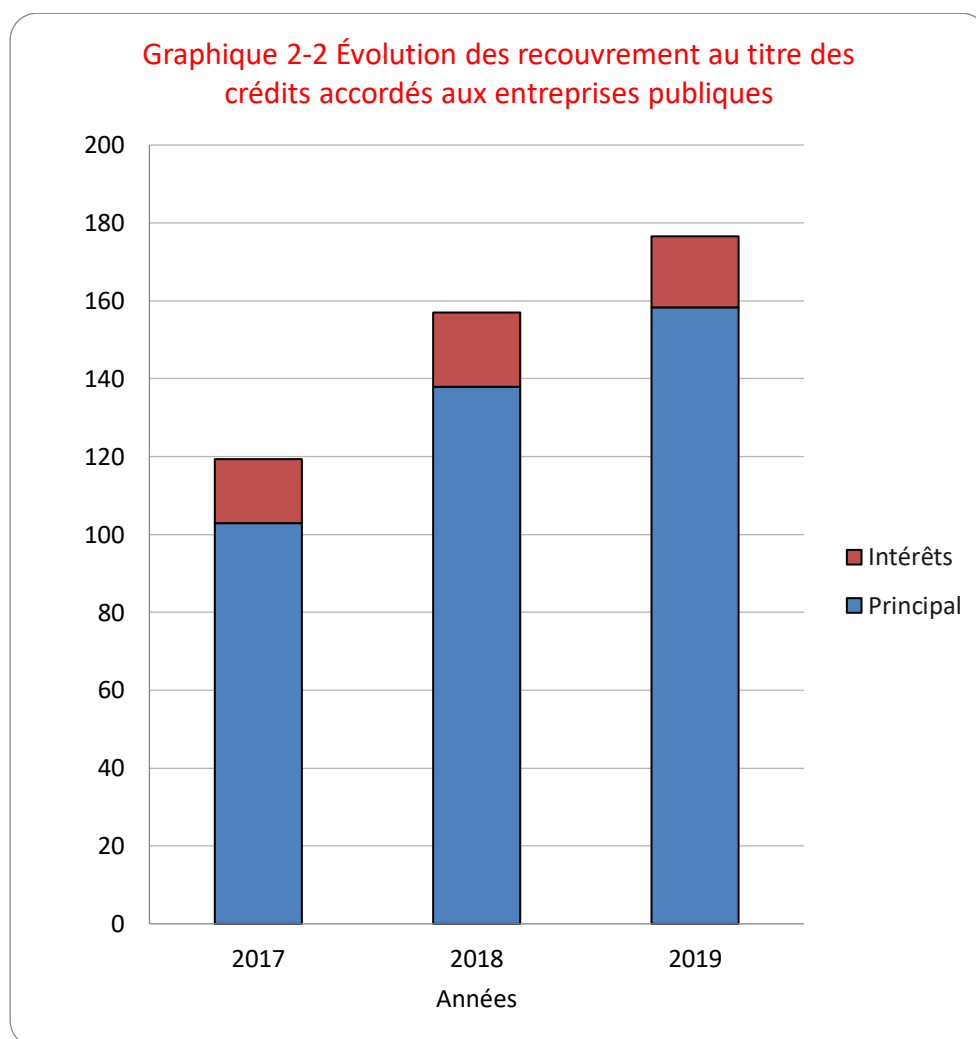
## Année 2019 en MD

Catégorie	Bénéficiaires	Montant	Objet	Taux INT	Remboursement
Prêts de trésor	SNIPE	4.6	Licenciement de 114 agents	5%	Du 10/01/2022 au 10/07/2026
	SNCPA	20	Couverture des dépenses d'exploitation	Sans intérêt	Payable en une seule fois le 31/12/2019
	El Fouledh	10	Remboursement de l'échéance du 08/02/2019 du prêt ITFC	5%	Payable en une seule fois le 31/07/2019
	SONEDE	10	Remboursement échéance 05/06/2019 du prêt BEI	3%	Du 03/06/2020 au 03/12/2022
	SONEDE	13	Remboursement échéance du 28/06/2019 du prêt BEI	3%	du 01/08/2020 au 01/07/2024
	SNCPA	15	Couverture des dépenses d'exploitation	Sans intérêt	Payable en une seule fois le 31/12/2019
	SONEDE	27	Remboursement des échéances dues au titre des prêts extérieurs garantis par l'Etat	3%	Du 03/12/2021 au 03/06/2024
	ONH	15	Financement achat huile d'olive campagne 2019/2020	5 %	Une seule échéance au Au 30/09/2019
	SOTUTOUR	0,3	Couverture besoins en liquidité	3 %	Du 31/03/2020 Au 31/12/2020
<b>Total</b>		<b>114,9</b>			
Prêts Titre II du budget Etat	SEPTS	0.2	Dépenses des travaux d'aménagement de la zone humide TP4	Sans intérêt	Payable du produit de vente des terrains
	SEASBG	0.4	Suivi des travaux d'aménagement et d'entretien et de gardiennage de Sabkhet Ben Ghiadha	Sans intérêt	Payable du produit de vente des terrains
	SEACN SFAX	1,1	Etude et suivi des travaux	Sans intérêt	Payable du produit de vente des terrains

		1,7		
Total		116,6		

## 2-2 Les Recouvrements

En 2019, le montant des recouvrements des échéances, au titre des crédits accordés aux Entreprises publiques, a atteint 176.5 MD (dont 158.3 MD en principal et 18.2 MD en intérêts), soit une évolution de 12,4 % par rapport à 2018 (156.97 MD dont 137.99 MD en principal et 18.98 en intérêts) et 31 % par rapport à 2017 (119.3 MD dont 102.9 MD en principal et 16.4 MD en intérêts).



Les recouvrements réalisés au cours des six premiers mois de 2020 ont atteint 13,7 millions de dinars. Il est prévu que le volume des recouvrements pendant la période restante de l'année 2020 serait d'environ 70 millions de dinars. Cette forte baisse des recouvrements en 2020 est due aux répercussions de la

pandémie du corona virus sur l'activité économique en général et sur la situation financière des entreprises publiques

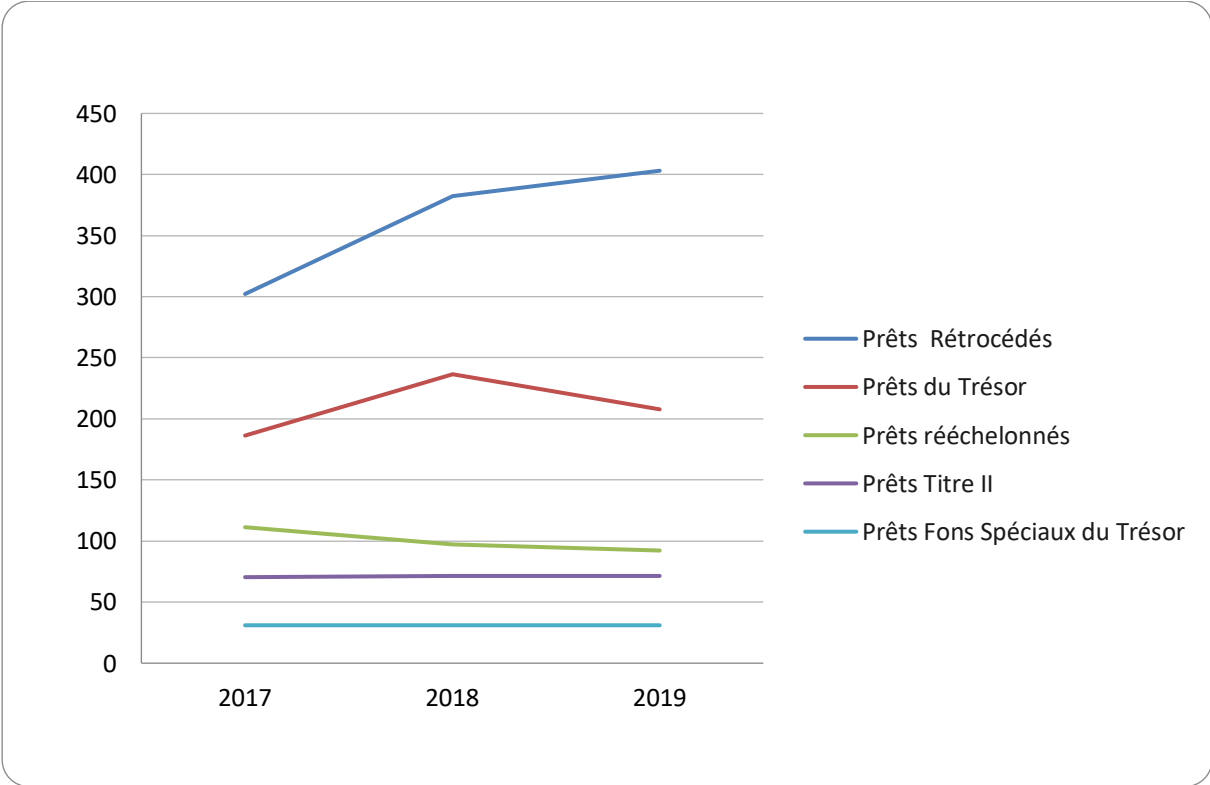
### 2-3 Les entreprises publiques les plus endettées

Les arriérés sur les prêts accordés aux entreprises publiques ont enregistré une légère augmentation de 4% pour atteindre 855,7 MD à fin 2019 contre 818.5 MD en 2018 augmentant ainsi de 17% par rapport à l'année 2017 (701 MD)

La baisse de du rythme d'accroissement de la valeur des arriérés sur les prêts accordés aux entreprises publiques à la fin de 2019 est expliquée par le rééchelonnement de ces arriérés relatifs à certains établissements à l'instar de l'ONAS , Tunis Air et la SNCFT pour les montants respectifs de 71,3 MD, 2,4 MD et 11,7 MD

Ces arriérés sont repartis comme suit :

**Graphique 2-3 : Evolution des arriérés des prêts accordés aux Entreprises publiques**



Au cours du premier semestre de l'année 2020, les arriérés des entreprises publiques ont subi une légère baisse pour atteindre 852MD. Ceci est dû essentiellement au rééchelonnement des arriérés de la SNCPA pour un montant de 230,4 MD

Le tableau ci-dessous présente les principales entreprises ayant des arriérés au titre des différentes catégories de crédits accordés :

Entreprise	Les arriérés jusqu'à fin août 2019 en M.D					Total arriérés
	Prêts extérieurs rétrocedés	Prêts du Trésor	Prêts consolidés	Prêts titre II	Crédits du FREP	
<b>TRANSTU</b>	222.8	0	0	0	0	<b>228.8</b>
<b>SACMO</b>	84.8	0	0	0	0	<b>84.8</b>
<b>ONAS</b>	67.1					<b>67,1</b>
<b>El Fouledh</b>	0	37,8	8.4	0	9.9	<b>56,1</b>
<b>STEG</b>	54.7					<b>54,7</b>
<b>ONH</b>	0	0	48	0	0	<b>48</b>
<b>BFPME</b>	39.5	0	0	0	0	<b>39.5</b>
Total	<b>468.9</b>	<b>37.8</b>	<b>56.4</b>		<b>9,9</b>	527.2
<b>Autres Entreprises</b>	31,9	117.2	37,9	71,4	21,1	<b>272.8</b>
Total Général	500,8	155	94,3	71.4	31	852,5

Concernant les entreprises publiques qui ont enregistré des arriérés au titre des crédits extérieurs rétrocedés, il est nécessaire de faire la distinction entre les crédits extérieurs pour le financement des projets d'infrastructure et dont l'Etat supporte le service de la dette (principal et intérêt) et les projets des entreprises publiques, au titre des quels elles prennent en charge pour la partie relative aux Equipements, fournitures et meubles ; et l'Etat prend en charge le remboursement directe des bailleurs de fonds (en principal et intérêt) et lui sera remboursé ultérieurement par l'entreprise publique en question.

Le recours à ce type de financement s'explique par l'incapacité de ces entreprises à conclure directement des prêts extérieurs vu le déficit de leurs ressources.

Les arriérés des crédits extérieurs rétrocedés ont connu une forte hausse, passant de 302,2 MD en 2017 à 453 MD en 2019, représentant environ 53 % du total des arriérés des crédits accordés aux entreprises publiques, et ceci peut s'expliquer par la dépréciation du dinar par rapport aux autres devises

étrangères et la situation critique de certaines entreprises publiques qui souffrent d'un problème structurel, notamment la Société des Transports de Tunis (TRANSTU) qui a continué à de maintenir les mêmes prix de transport depuis 2011 malgré l'augmentation continue des coûts (prix du carburant, des pièces de rechanges, salaires...). Les arriérés de TRANSTU ont atteint 214,8 MD à la fin de 2019 ce qui représente environ 47 % du total des arriérés des crédits rétrocedés.

Les arriérés de prêts accordés sur les ressources des fonds spéciaux du trésor (fonds de restructuration des entreprises à participation publique) sont restés stables au cours des trois dernières années 2017 à 2019, dans la limite de 31 millions de dinars, du fait que ce type de prêt est accordée aux établissements publics en liquidation ou en restructuration, ce qui représente environ 3,6% du total des arriérés des prêts accordés aux entreprises publiques.

En ce qui concerne les arriérés des prêts du Trésor, il est à noter que ce type de prêt est accordé principalement aux entreprises publiques qui souffrent d'un besoin temporaire de liquidité résultant de la non-concordance des flux monétaires entre les recettes et les dépenses de l'entreprise.

Certaines entreprises publiques ont recours à ce type de crédit pour financer leur déficit structurel, puisqu'elles n'ont pas la possibilité de bénéficier des crédits bancaires. A ce niveau la SNCPA est considérée parmi les principales entreprises ayant des arriérés au titre de prêt du Trésor. Le montant des prêts ont atteint 156,9 MD en 2019 soit 75% du total des arriérées de ce type de crédit dont la valeur est de 208 MD.

En effet, la SNCPA connaît un déficit structurel résultantes des politiques suivies dans la détermination du prix du papier, avec la hausse des coûts de production, ce qui a impacté négativement la situation financière de l'entreprise et un endettement envers le secteur bancaire en augmentation

En outre la SNCPA n'a pas été soumise à un plan de restructuration, ce qui contraint le Trésor à lui verser annuellement des fonds pour assurer la continuité et le fonctionnement de cette entreprise et lui permettre de poursuivre le rôle essentiel qu'elle joue dans le tissu économique et social de la région de Kasserine et d'assurer la rentrée scolaire.

Quant aux arriérés des crédits accordés sur le titre II du budget de l'Etat, ils ont subi une légère augmentation depuis l'année 2017, où ils étaient de 74 MD, pour passer à 71.4 MD en 2019. Cette légère augmentation est expliquée par le



fait que l'octroi de ce type de prêts se fait par des petits montants pour le financement des études et des travaux relatifs à des projets de réhabilitation tels que ceux du lac sud de Tunis, des côtes Nord de Sfax et de Sebkhâ Ben Ghadaya.

Les arriérés de cette catégorie de crédits représentent environ 8,5 % du total des arriérés des crédits accordés aux entreprises publiques.

Suite à l'accumulation des arriérés d'un certain nombre d'entreprises publiques, l'Etat fait recours au rééchelonnement de ces arriérés sous la forme de nouveaux crédits avec de nouveaux échéanciers. Mais malgré les efforts du de l'Etat pour alléger le fardeau de leur endettement, ces entreprises souffrent d'un déficit structurel ne permettant pas de respecter des nouvelles échéances et en conséquence les arriérés sont restés stationnaires passant de 111,3MD en 2017 à 97,1 MD en 2018 puis à 92,2 MD en 2019.

Il est à noter que les arriérés de l'ONH, au titre de la consolidation des prêts bancaires garantis en 2002 s'élevant à 75,2 MD, dont les tranches échues en 2019 ont atteint 47,9 MD représentent 52 % de l'ensemble des arriérés pour ce type de financement. De même pour l'OTD dont les arriérés s'élèvent à 22,7 MD en 2019.

## 2-4 L'Encours

L'encours des prêts accordés aux Entreprises Publiques a enregistré une augmentation passant de 1900.3 MD en 2017 à 2034 MD en 2018 et ramenés à 1798,9 MD en 2019. Cette régression s'explique par la stabilité de la parité du dinar par rapport aux devises étrangères et l'inexistence de nouvelles émissions sur les prêts extérieurs rétrocedés.

L'encours des Prêts Extérieurs Rétrocedés représente environ 80% de l'encours total des crédits accordés aux Entreprises Publiques atteignant 1496 MD en 2017 et 1655.3 MD en 2018 puis 1410,8 en 2019.

L'encours au titre des Prêts Extérieurs Rétrocedés concerne essentiellement les Entreprises Publiques Tunisiennes suivantes :

Enterprise	2017 En M.D	%	2018 En M.D	%	2019 En MD	%
STEG	460.3	24.2%	421	20.7%	467,7	26%
TRANSTU	315.2	16.6%	340.4	16.7%	299,3	16,6 %
ONAS	273.8	14.4%	281.9	13.9%	297,8	16,6 %
BTS	189.2	10.0%	188.3	9.3%	185,4	10,3 %
<b>TOTAL</b>	<b>1238.5</b>	<b>65.2%</b>	<b>1231.6</b>	<b>60.6%</b>	<b>1250,2</b>	<b>69,5 %</b>

## **Troisième Partie : La Dette Garantie**

La garantie de l'Etat est accordée aux entreprises et établissements publics non administratifs au titre du financement des projets d'investissement et de développement qui s'inscrivent dans les stratégies de l'Etat, telles que définies dans le cadre des plans de développement. Cette garantie permet d'obtenir les fonds nécessaires à des conditions financières concessionnelles.

La garantie accordée signifie que l'Etat s'engage, à se substituer au débiteur d'origine, entreprises ou établissements publics, et à prendre en charge toutes ses obligations financières et contractuelles. Par conséquent, dans le cas où l'emprunteur manque à ses engagements (totaux ou partiels) envers le prêteur, l'Etat est tenu d'honorer tous les arriérés.

La loi de finances fixe annuellement une enveloppe dans la limite de laquelle le Ministre des finances est autorisé à octroyer la garantie de l'Etat pour contracter des prêts ou émettre des sukuk islamiques conformément à la réglementation en vigueur.

La garantie d'Etat peut être octroyée sous l'une des deux formes suivantes :

**-Garantie extérieure** : est une garantie accordée aux bailleurs de fonds étrangers (institutions financières internationales tels que la Banque Mondiale, la Banque Européenne d'Investissement BEI et les banques Commerciales telles que la CitiBank et Natixis), au titre du financement des projets d'investissements. Ce type de garantie fait l'objet d'une approbation légale, compte tenu des engagements contractuels de l'Etat. Dans le cas où l'emprunteur manquerait à ses obligations financières envers le créancier étranger, la mise en jeu de ce type de garantie est automatique.

**-Garantie intérieure** : est une garantie octroyée aux banques locales au titre du financement des projets d'investissement. Et à titre exceptionnel, la garantie pourrait être octroyée pour le financement des besoins de liquidités de certains établissements publics.

Dans le cas où l'emprunteur manque à ses obligations financières envers le bailleur de fonds, La mise en jeu de ce type de garantie n'est pas automatique. Elle ne peut être matérialisée qu'après l'épuisement de toutes les voies et recours judiciaire à l'encontre du débiteur.

### 3.1 Garanties accordées par l'Etat

La garantie de l'Etat est accordée en fonction des demandes des institutions publiques pour le financement de leurs projets. La loi de Finances fixe chaque année le plafond de l'octroi de la garantie de l'Etat (ce montant était de 3000 millions de dinars pour les années 2016, 2017 et 2018).

Cependant, et compte tenu de la hausse des demandes en matière de garanties, l'Etat tunisien a été obligé à augmenter le plafond à 4500 MD dans le cadre de la loi de finances 2019. Ce plafond a été révisé encore à la hausse à 4790 MD dans le cadre de la Loi de Finances Complémentaire de 2019.

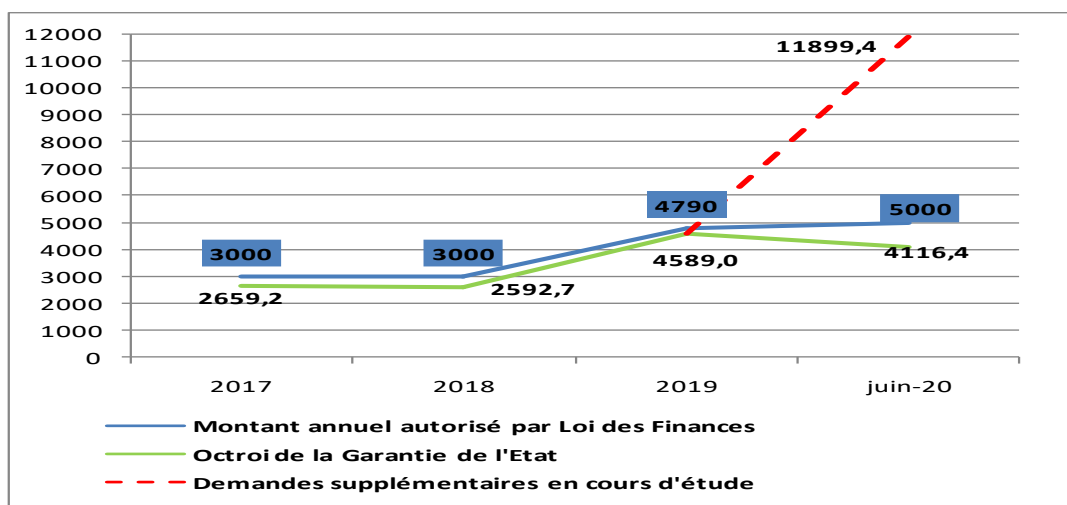
Le plafond de l'octroi de Garanties est fixé à 5000 MD au titre de l'année 2020. Toutefois, il est attendu de le rehausser dans le cadre de la Loi des Finances Rectificative de 2020 pour faire face aux demandes additionnelles émanant des entreprises et établissements publics pour bénéficier de la garantie de l'Etat suite à l'aggravation de leurs situations financières à cause de la pandémie du covid 19.

Le tableau suivant décrit l'évolution de l'octroi de garantie de l'Etat de 2017 à 2019, ainsi que pour le premier semestre 2020.

En Millions Dinars

Année	2017	2018	2019	Jun 2020
Montant annuel autorisé par la loi de finances	<b>3000</b>	<b>3000</b>	<b>4790</b>	<b>5000</b>
Montant accordé	<b>2659,2</b>	<b>2592,7</b>	<b>4589</b>	<b>4116.4</b>
<b>Dettes extérieures</b>	1818,2	734,9	2198.7	1584.9
<b>Dettes intérieures</b>	841	1857,8	2390.3	2531.5
<b>Demandes supplémentaires en cours d'étude</b>	-	-	-	7783.0

**Graphique N° 3.1: Octroi de la garantie de l'Etat 2017- juin 2020**



L'octroi de la garantie de l'Etat a enregistré une nette augmentation depuis 2016. Plusieurs raisons expliquent cette tendance :

- La hausse des demandes de 3 banques publiques (la Société Tunisienne de Banque STB, la BH Bank et la Banque Nationale Agricole BNA) en matière de garantie pour couvrir les engagements financiers de certaines entreprises publiques et établissements publics en difficultés financières, et ce en application des recommandations de la mission du "Full audit".

Le tableau ci-dessous présente les montants garantis dans le cadre du "Full audit" des banques publiques au cours des dernières années :

En Millions Dinars

Banques		2017	2018	2019	2020
STB	-	66,8		66,2	73.2
BH Bank	11,1	156,7		149,6	166.8
BNA	-	868,6		1141,5	1570.8
<b>Total</b>	<b>11,1</b>	<b>1092,1</b>		<b>1357,7</b>	<b>1810.8</b>

L'importance des montants garantis accordées aux banques publiques dans le cadre du "Full audit" n'affecte pas l'encours réel de la dette garanti, étant donné que le risque de mise en jeu de cette garantie est exclu, d'autant plus

que ces garanties ont été accordées pour couvrir les engagements d'une année antérieure.

- La hausse des montants garantis accordés à la Banque Centrale de Tunisie au titre des engagements de la Banque franco-tunisienne "BFT", dans le cadre de l'application des dispositions d'article 19 (paragraphe 2) de la loi n° 2016-35 portant fixation du statut de la Banque Centrale de Tunisie.

Le tableau suivant retrace les montants garantis au titre des engagements de la Banque Franco-Tunisienne BFT:

En Millions Dinars

	2017	2018	2019	2020
<b>Montant garanti</b>	201	221	258	291.7

Compte tenu de l'absence d'un jugement définitif sur la situation légale et financière de la Banque Franco-Tunisienne par le comité de sauvetage, en charge du dossier, la garantie de l'État continuera à être accordée pour que la banque puisse poursuivre ses activités.

### 3-1 Encours de la Dette Garantie :

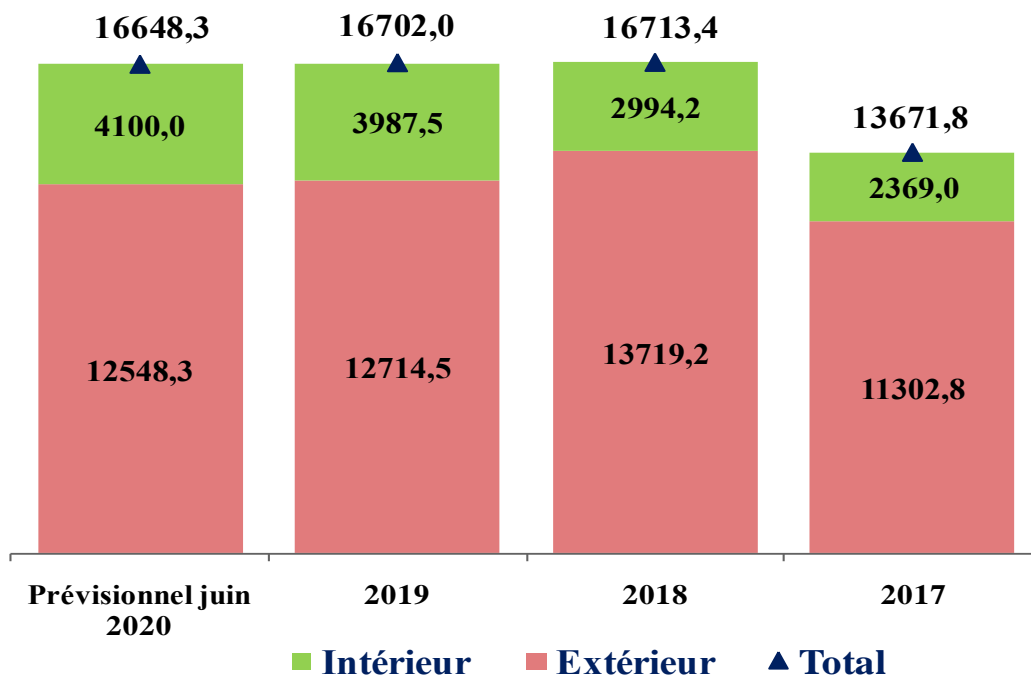
L'encours de la dette garantie a connu, ces dernières années, une forte évolution en raison d'une part, des interventions de l'Etat pour soutenir les entreprises et les établissements publics à obtenir des prêts pour la réalisation de leurs projets d'investissement, et d'autre part, par la dépréciation du dinar par rapport aux devises étrangères.

Le tableau suivant résume l'évolution de l'encours de la dette avec garantie de l'Etat pour la période 2017-2019 avec des estimations pour le premier semestre 2020 :

En Millions Dinars

	2017	2018	2019	Prévisions Juin 2020
<b>Dettes garanties</b>				
Extérieur	11 302,8	13 719,2	12714,5	12548,3
<b>% de la dette garantie</b>	<b>82.7%</b>	<b>82.1%</b>	<b>76.1%</b>	<b>75.4%</b>
Intérieur	2 369,0	2 994,2	3987,5	4100,0
<b>% de la dette garantie</b>	<b>17.3%</b>	<b>17.9%</b>	<b>23.9%</b>	<b>24.6%</b>
<b>Total</b>	<b>13 671,8</b>	<b>16 713,4</b>	<b>16702,0</b>	<b>16648,3</b>
<b>En % du PIB</b>	<b>14,14%</b>	<b>15,84%</b>	<b>14,67%</b>	<b>15,54%</b>

Graphique N° 3.2: Evolution de l'encours de la dette garantie 2017- juin 2020



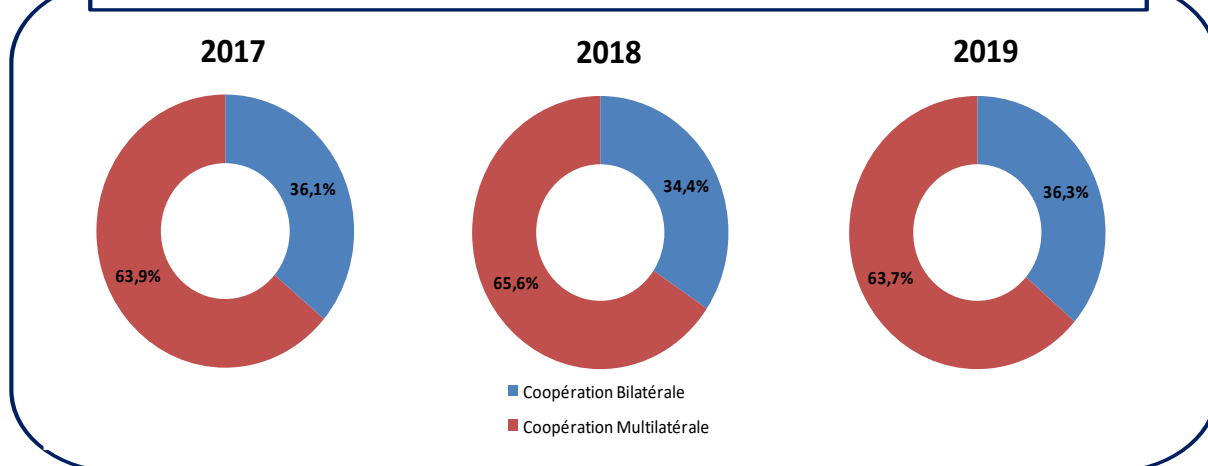
### 3.2 Encours de la Dette Extérieure Garantie

L'encours de la dette extérieure garantie a été estimé à 11302,8 millions de dinars en 2017, et 13719,2 millions de dinars en 2018, soit une hausse de 21,4%, en raison de la dépréciation de la parité du dinar au cours de cette année.

En 2019, l'encours de la dette extérieure garantie a connu une baisse de 7,3 % atteignant 12 714,5 MD en raison de l'amélioration de la parité du dinar au cours de cette année.

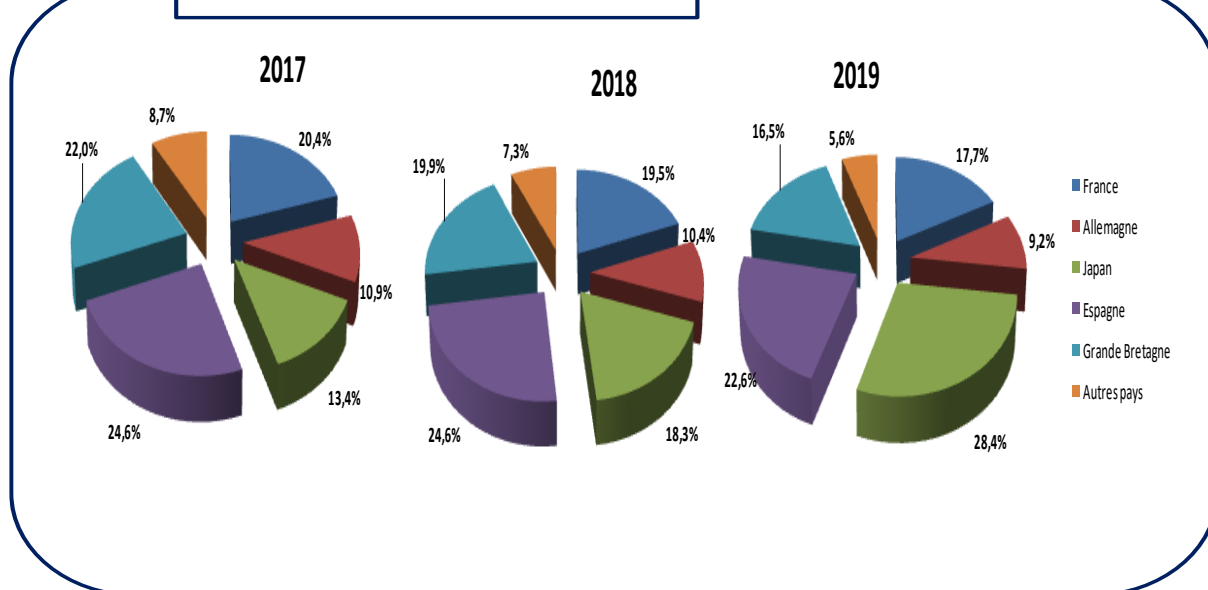
Le dit encours est réparti entre les créanciers bilatéraux et les créanciers multilatéraux, comme le montre le schéma suivant :

**Graphique N° 3.3: Répartition de l'encours de la dette extérieure garantie par bailleur.**



Quant à la coopération bilatérale, le Japon est devenu en 2019 le plus grand prêteur aux entreprises publiques dont l'encours représente 28,4% de la dette extérieure garantie après avoir été à la quatrième place en 2017 et 2018. En revanche, l'Espagne recule pour la deuxième position avec 22,6% suivie par la France 17,7% et le Royaume-Uni avec 16,5%.

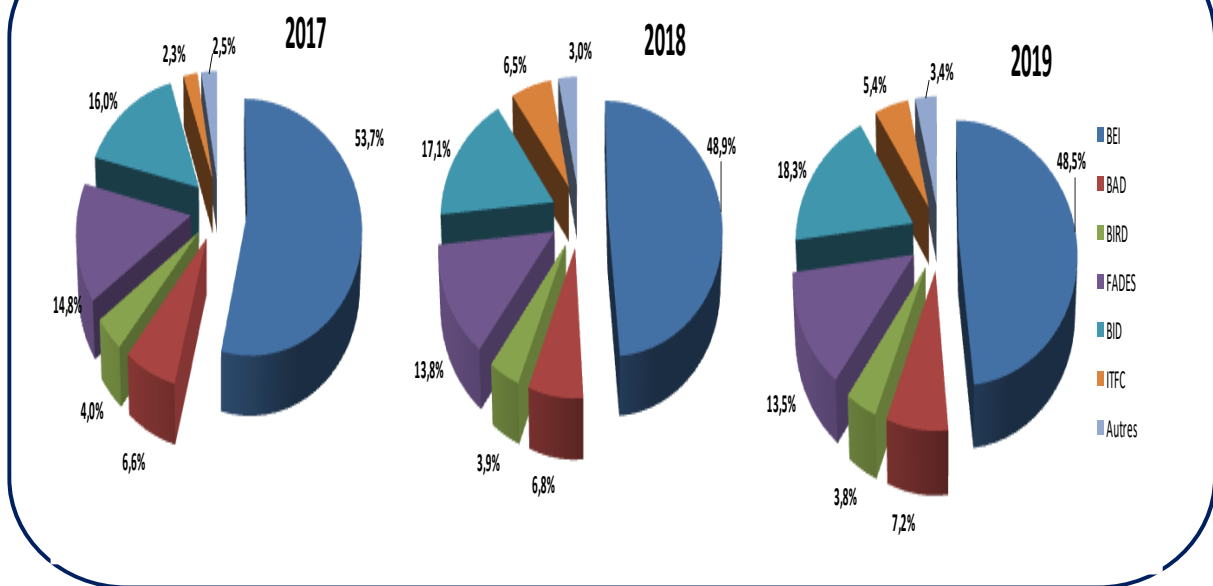
**Graphique 3.4: Coopération Bilatérale**



Au niveau de la coopération multilatérale, la Banque Européenne d'Investissement "BEI" continue à détenir la part la plus importante de l'encours de la dette extérieure garantie avec 48 % du total en 2019, suivie par la Banque Islamique de Développement "BID" avec 18,3 % et le Fonds Arabe pour le Développement Economique et Social "FADES" avec 13,5%.



**Graphique 3.5: Coopération Multilatérale**

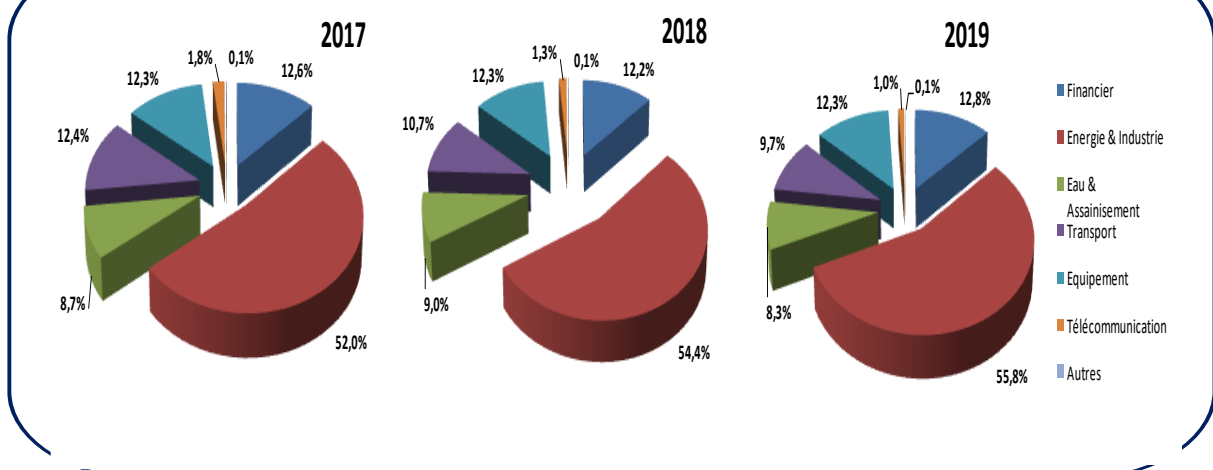


Au niveau sectoriel, le secteur de l'énergie et de l'industrie accapare plus de la moitié de l'encours de la dette extérieure garantie, soit 55,8 % en 2019. L'encours des prêts extérieurs contractés par la Société Tunisienne d'Electricité et de Gaz "STEG", représente près de 52,2 % de l'encours de la dette extérieure garantie.

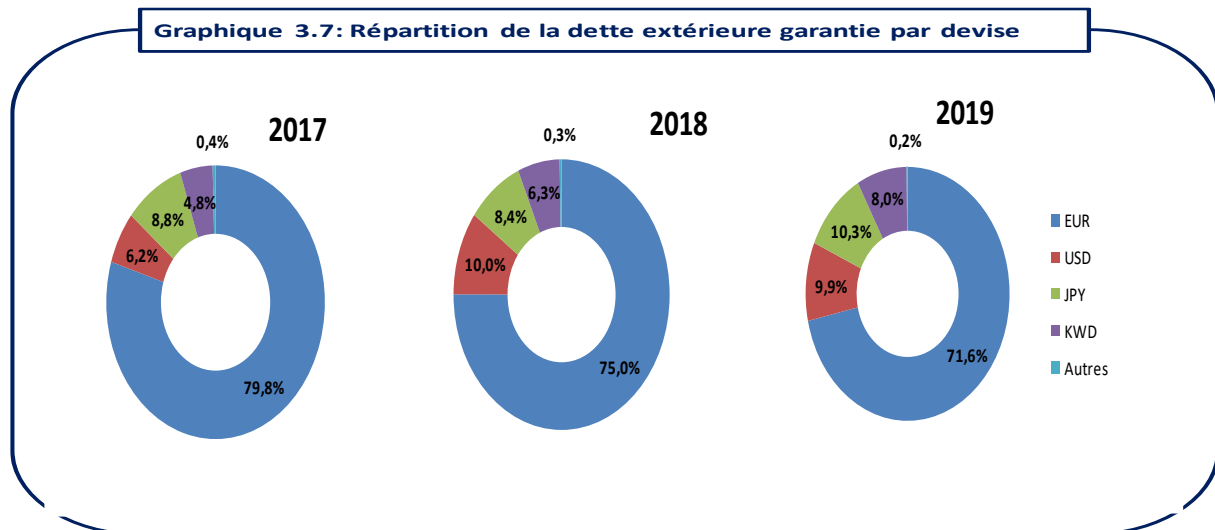
Le secteur financier est classé en deuxième position avec 12,8 % de l'encours de la dette extérieure garantie, suivi par le secteur de l'équipement avec 12,3% en stagnation depuis 2017. Le secteur des transports a connu une régression entre 2017 et 2019 passant de 12,4 % à 9,7 %.

Le graphique suivant présente la répartition sectorielle de la dette extérieure garantie pour les années 2017 - 2019 :

**Graphique 3.6: Répartition de la dette extérieure garantie par secteur**



Au niveau de la répartition de la dette extérieure garantie par type de monnaie, l'euro se place au premier rang en 2019 avec une part de 71,6% connaissant une légère baisse par rapport à 2017 avec une part de 79,8%. En contrepartie, la dette garantie en yen japonais et celle en dollar US ont connu une augmentation avec une part respectivement de 10,3 % et 9,9 % en 2019.

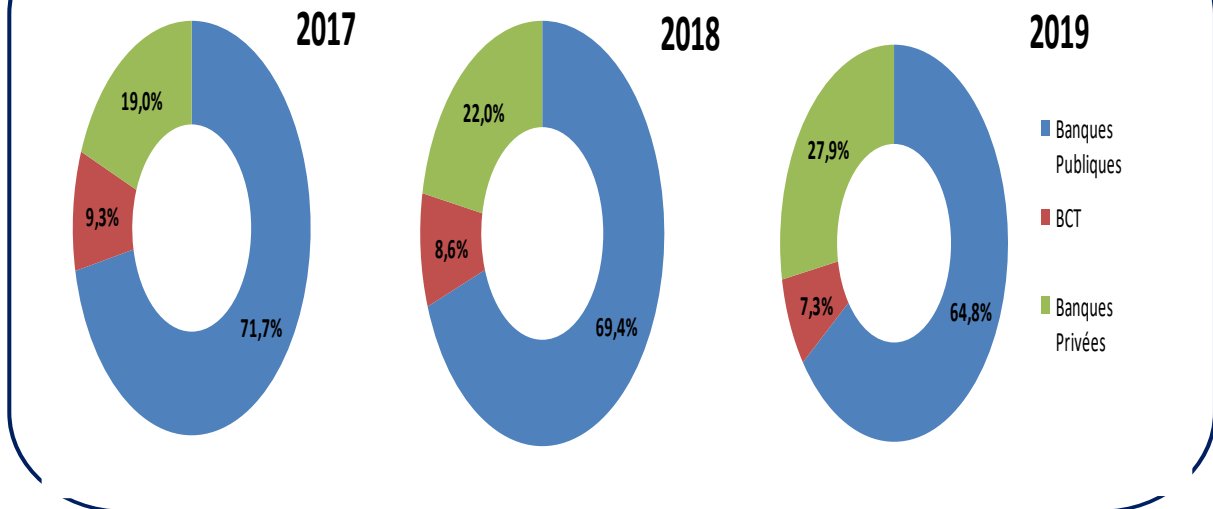


### 3.3 Encours de la Dette Intérieure Garantie

L'encours de la dette intérieure garantie a connu une évolution significative de 68,3 % entre 2017 et 2019 passant de 2369 MD à 3987,5 MD. Cette hausse est expliquée par les garanties accordées aux banques publiques en application des recommandations de la mission du "full audit", liée aux engagements financiers de certaines entreprises publiques et établissements publics en difficultés financières. Ainsi, leur encours a passé de 1092,1 MD en 2017 à 1810,8 en 2019. De même, des nouvelles garanties des prêts ont été accordés au profit de la STIR et Tunisair.

L'encours de la dette intérieure garantie se caractérise par la prédominance de la part revenant aux banques publiques représentant les deux tiers de l'encours de ces dettes. La part des garanties accordée aux banques privées a augmenté de 19% en 2017 à 27,9 % en 2019. La dette garantie accordée à la BCT au titre des engagements de la BFT représente 7,3 % en 2019.

Graphique N°3.8: Répartition de la dette intérieure garantie par prêteur



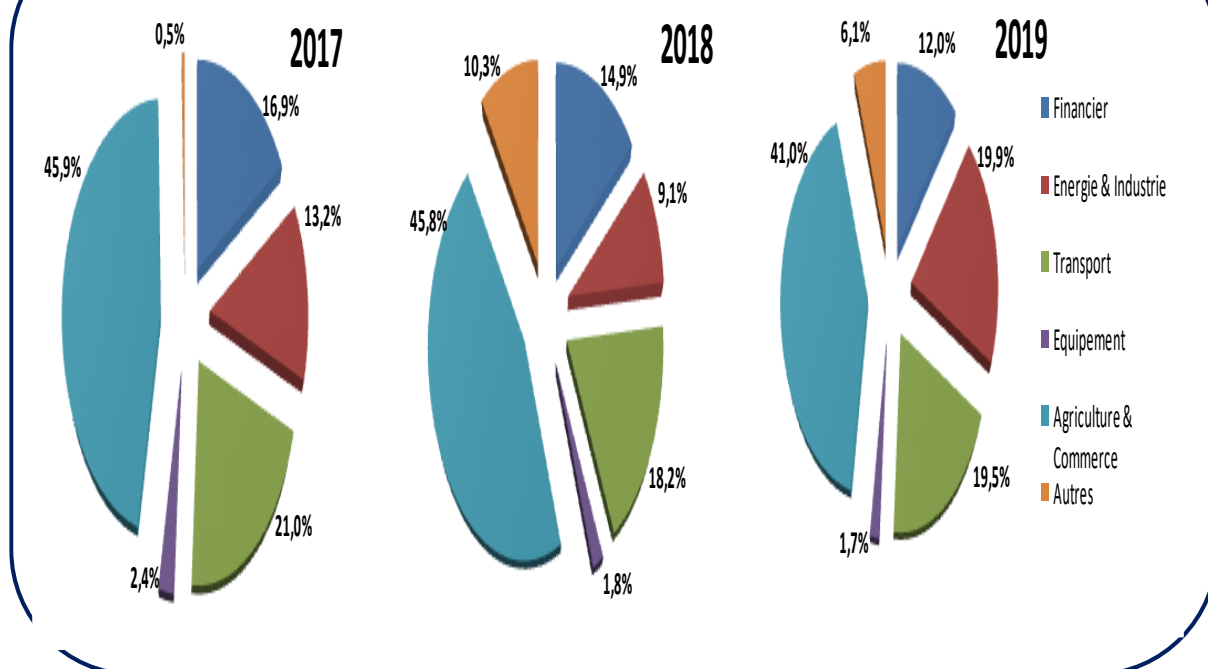
Sur le plan sectoriel, les secteurs de l'agriculture et du commerce accaparent à eux seuls près de 2/5 de l'encours de la dette intérieure garantie pour les trois années 2017, 2018 et 2019. Ceci s'explique par la garantie des engagements de de l'Office des Céréales auprès de la Banque Nationale Agricole.

Le secteur de l'énergie et de l'industrie est classé en deuxième rang, avec 19,9% en 2019 de la dette intérieure garantie assurant une augmentation continue depuis 2017 (13,2 %). Cette augmentation s'explique par la garantie des engagements de la Société Tunisienne des Industries de Raffinage au titre du financement de l'acquisition de produits pétroliers.

En troisième rang se trouve le secteur du transport avec un taux de 19,5%, enregistrant une augmentation des besoins financiers de Tunis air et ses filiales

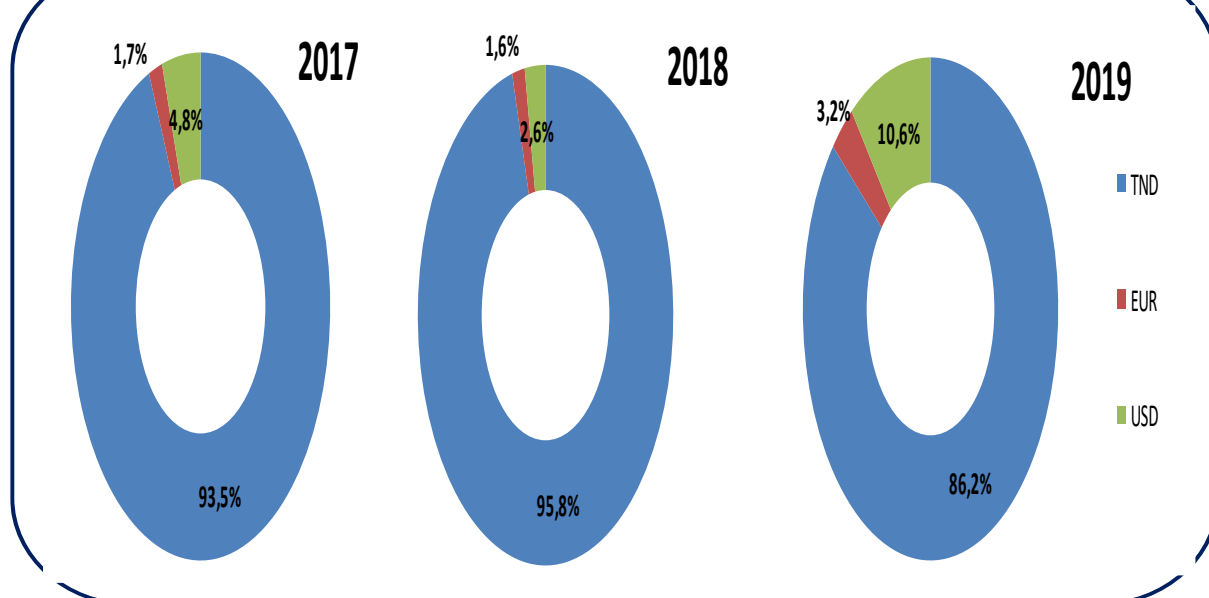
Le graphique suivant présente la répartition sectorielle de l'encours de la dette intérieure garantie :

Graphique N°3.9: Répartition de la dette intérieure garantie par secteur



Au niveau de la composition en devises, la part de l'encours de la dette intérieure garantie libellée en dinars est la dominante, malgré sa baisse, avec une part de 86,2% en 2019 contre 93,5% en 2017. En contrepartie, la part de la dette intérieure libellée en devises internationales est en légère hausse par l'effet de l'abondance de liquidité en monnaies étrangères sur le marché intérieur en 2019. En conséquence, la part en dollars américains dans le total de la dette garantie, est passé de 4,8% à 10,6%, et celle libellée en euros, de 1,7% à 3,2%.

Graphique N°3.10: Répartition de la dette intérieure garantie par devise



### 3.4 Mise en jeu de la Dette Garantie

#### Les prêts extérieurs garantis

En ce qui concerne les prêts extérieurs, aucun cas de défaut de paiements des établissements bénéficiant de la garantie de l'Etat n'a été enregistré avant 2017. Mais à partir de l'année 2018, plusieurs difficultés ont été apparues au niveau de la capacité de ces établissements à honorer leurs engagements dans les délais.

Le Ministère des Finances a appelé les entreprises et les établissements publics à respecter les délais de paiement afin d'éviter tout défaut de paiement, susceptible d'affecter négativement les relations entre l'Etat tunisien avec les bailleurs de fonds étrangers.

Toutefois, l'Etat est intervenu à de nombreuses reprises pour soutenir ces établissements pour le paiement de leurs échéances dans les délais, en leur accordant soit des prêts, soit des avances du Trésor.

- **La Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux SONEDE** a bénéficié, fin 2018, d'un prêt du Trésor pour un montant de 10 MD afin de rembourser une tranche du prêt de la Banque Européenne d'Investissement "BEI". Le rythme de l'intervention de l'Etat s'est accéléré au cours de l'année 2019, pour soutenir cette entreprise à travers 3 prêts du Trésor d'un montant total de 50 millions de dinars pour honorer d'autres échéances du même prêt extérieur. Il est fort probable que cette entreprise va continuer à

avoir recours aux prêts du Trésor en raison de la dégradation de ses équilibres financiers.

- **La société Tunisie Autoroutes** est confrontée à des difficultés au niveau du remboursement des prêts extérieurs garantis depuis le deuxième semestre de l'année 2018. En effet, elle connaît des déséquilibres financiers résultants de la dépréciation du dinar et de la non-application de l'augmentation des tarifs programmée dans le cadre des accords relatifs à la révision de ces tarifs et le retard constaté dans la perception des revenus liés aux nouveaux autoroutes mis en exploitation.

Ainsi, à la fin de l'année 2018, la société a obtenu une avance du Trésor de 30 millions de dinars. Et au cours du premier semestre 2019, elle a sollicité le Trésor pour un montant de 40 millions de dinars, pour rembourser les échéances des prêts extérieurs. Elle a enregistré aussi des retards dans le remboursement de certaines échéances au cours du premier semestre 2020. En conséquence, elle a bénéficié d'une avance du Trésor pour un montant de 41,9 MD à fin du mois de juin 2020.

- **La Société Tunisienne de Sidérurgie « ELFOULADH »**, a conclu au début de l'année 2020, un prêt d'un montant de 2 millions de dollars américains auprès des banques tunisiennes afin d'honorer ses engagements envers la Banque Islamique de Développement "BID".
- **La Société Nationale des Chemins de Fer Tunisiens SNCFT** bénéficie chaque année, depuis le début du deuxième semestre de 2018, des avances du Trésor afin de rembourser l'emprunt contracté auprès de la Banque Chinoise.
- **La Compagnie Tunisienne de Navigation CTN** a obtenu, au premier semestre de l'année 2020, un prêt du Trésor d'un montant de 22 millions de dinars afin de rembourser la tranche d'un prêt extérieur.
- **Tunisair** a obtenu, au premier semestre de l'année 2020, un prêt du Trésor d'un montant de 8,8 millions de dinars afin de rembourser la tranche d'un prêt extérieur garanti.

## **Les prêts intérieurs garantis**

En ce qui concerne les prêts intérieurs, la mise en jeu de la garantie de l'État n'est pas automatique. En effet, le recours à la mise en jeu ne se fait que dans le cadre des lois de finances (à titre d'exemple l'application de l'article 24 de la loi de finances de 1999), ou en application des décisions des conseils

ministériels

(le cas des crédits de l'Office National de l'Huile "ONH").

La garantie de l'Etat a été mise en jeu au cours de la période 2017-juin 2020, comme suit :

En Millions Dinars

	2017	2018	2019	Juin 2020
<b>Montant de la mise en jeu de la garantie</b>	10,5	7,5	8,4	3,7

Au cours de l'année 2019 la mise en jeu de la garantie a concerné :

- L'Office National de l'Huile "ONH" : 7,4 millions de dinars.
- L'article 24 de la loi de finances de 1999 : 1 millions de dinars.

À la fin du premier semestre de l'année 2020, la mise en jeu la garantie de l'Etat a concerné :

- L'Office National de l'Huile "ONH" : 3,6 millions de dinars.
- L'article 24 de la loi de finances de 1999 : 0,1 million de dinars.

Et à cause de la pandémie de covid 19, et en raison de la baisse des revenus des établissements publics au cours de l'année 2020, Il est prévu une augmentation de la fréquence des demandes de ces institutions pour la mise en jeu de la garantie de l'État.

Afin d'éviter la mise en jeu de la garantie externe ou interne, il est proposé de trouver des solutions et de mettre en place des réformes pour rétablir les équilibres financiers des entreprises publiques à travers :

- La restructuration des entreprises publiques confrontées à des difficultés financières structurelles, à travers l'augmentation du capital et le recouvrement des arriérés dues (subventions et contreparties des services rendus) à l'Etat envers ces entreprises.
- L'augmentation progressive et continue des tarifs de prestation des services pour certaines entreprises publiques, telles que la SONEDE, Société Tunisie Autoroutes et les Sociétés de Transport Public.

L'amélioration de la gouvernance dans la gestion de ces institutions.

## **Quatrième Partie : Les répercussions de la pandémie Covid 19 sur la dette**



## 4.1 Les retombées du Covid 19 sur l'endettement

L'année 2020 a connu un changement majeur dans la scène économique en raison de la pandémie du corona virus. Cette crise sanitaire qui a connu ses débuts en Chine s'est transformée en une crise mondiale affectant divers aspects de la vie économique et sociale.

Les mesures sanitaires nécessaires prises pour réduire la propagation du Virus ont considérablement impactées l'activité économique. L'économie mondiale est entrain de connaître sa pire récession depuis la grande dépression des années 30 ou la crise financière mondial de 2008-2009

Les répercussions de la pandémie sur l'activité économique ont commencé à être immédiatement ressenties. L'activité commerciale mondial a été paralysé suite à la contraction de la demande globale et le ralentissement de la production. Le secteur touristique a enregistré de lourdes pertes après la fermeture des frontières devant la navigation aérienne et maritime.

Les prix de pétrole se sont effondrés suite à la baisse de la demande mondiale et l'incapacité des pays membres de l'Organisation des Pays Exportateurs du Pétrole et d'autres grands pays producteurs de pétrole à parvenir à un accord permettant de réduire la production pétrolière mondiale afin de rééquilibrer le marché.

De son côté, La Tunisie fait face à des défis économiques majeurs, qui se sont fortement approfondis avec la pandémie du corona virus. La croissance de l'économie nationale devrait connaître pendant l'année 2020 une forte contraction de l'ordre de -7,7% en raison de la baisse de l'activité dans la plupart des secteurs et du faible volume des échanges commerciaux extérieurs ; enregistrant ainsi le plus bas niveau de croissance depuis l'indépendance du pays en 1956.

La crise liée à la pandémie du corona virus et ses répercussions financières et économiques se traduiraient par l'aggravation du déficit budgétaire et le fléchissement des ressources propres de l'Etat. Elle pèserait lourdement sur le portefeuille de la dette publique, surtout avec la prise d'une panoplie des mesures exceptionnelles qui auront des répercussions sur les finances publiques et les équilibres globaux et se traduiraient par une augmentation de l'encours de la dette publique prévu d'atteindre 80 % du PIB à la fin de 2020.

Face à la prédominance de la part de la dette publique extérieure sur le portefeuille de la dette et la difficulté de mobilisation des ressources extérieures supplémentaire sur les marchés internationaux, l'Etat continue de faire recours à la dette intérieure pour avoir les ressources nécessaires pour faire face à la pandémie.

Dans ce cadre les tirages effectués sur des ressources d'emprunts intérieurs ont atteint 4124 MD au cours du premier semestre de l'année 2020 contre 2400 MD prévu par la loi des finances pour toute l'année.

L'état d'incertitude persiste sur l'impact de la pandémie du corona virus sur les finances publiques par conséquent le recours à des réformes structurelles demeure un élément essentiel pour relancer l'économie, promouvoir les investissements et assurer la soutenabilité de la dette publique.

## **Cinquième Partie : Les Réformes**

## 5.1 Création de l'Agence Tunisienne du Trésor :

La Tunisie a connu au cours des 10 dernières années une nette évolution de l'encours de la dette publique passant de 44,6 % du PIB en 2011 à 72,51% en 2019. L'encours de la dette a passé de

28 778,9 MD en 2011 à 82 554,4 MD en 2019 surtout dans le contexte d'une conjoncture économique difficile aux niveaux national et mondial, ce qui a conduit à un indice élevé des risques liés au refinancement se traduisant par :

- la difficulté de mobiliser de ressources de financement intérieures expliquée par la faiblesse de de l'épargne nationale
- la difficulté de mobiliser de ressources de financement extérieures expliquée par la baisse de la notation du risque souverain de la Tunisie ce qui a impacté le coût du financement (hausse des taux d'intérêts) et la période de remboursement.

Cette situation augmente les pressions sur le Trésor public pour mobiliser les ressources nécessaires au financement du budget de l'État au moindre cout et risque, et ce afin de maintenir le taux d'endettement dans un niveau acceptable et assurer sa soutenabilité.

En conséquence, est apparu le besoin urgent de développer les mécanismes de la dette publique dans ses aspects institutionnels et législatifs ainsi qu'en termes de soutien du potentiel humain et des méthodes de travail pour se conformer aux normes internationales. Ceci rentre dans le cadre du programme des réformes des finances publiques comprenant la révision de la loi organique du budget et la préparation du nouveau système comptable de l'Etat. Cette réforme constitue en outre l'une des recommandations des instances financières nationales et internationales. La modernisation de la gestion de la dette a été incluse dans plusieurs programmes de réforme.

Les raisons de la réforme du cadre institutionnel de la gestion de la dette sont les suivantes :

- La tendance mondiale à ne pas considérer la dette publique comme l'un des outils de réalisation de la politique monétaire ou ~~pour~~ le financement du budget, mais en tant qu'un système indépendant ~~dans~~ faisant partie de toute politique économique et pris en compte lors de la définition de la politique générale des finances publiques.
- L'absence d'une stratégie d'endettement à court et à moyen terme basée sur un cadre juridique et respectée par toutes les parties

intervenantes permettant de fixer les responsabilités pour l'atteinte des objectifs

- La multiplicité des acteurs impliqués dans le processus de la gestion de la dette, d'où la nécessité d'avoir une structure unifiée qui a pour mission la coordination entre les différentes structures intervenantes, la collecte de l'information et la définition du champ d'intervention de chaque organisme.
- La tendance vers la gestion du portefeuille de la dette dans le cadre d'une stratégie visant à réduire les coûts et les risques
- Assurer l'efficacité et la rentabilité de la structure chargée de la gestion de la dette sur le plan opérationnel et procédural, sachant que les opérations de la gestion de la dette sont des opérations bancaires nécessitant une expertise et des compétences pointues dans l'analyse des risques, la gestion des opérations bancaires (vente / achat / couverture...)
- L'absence d'une approche analytique et d'un système de rating des entreprises publiques lors de l'octroi de la garantie de l'Etat et lors du suivi des risques liés passifs éventuels.
- Une meilleure gestion du compte courant du trésor pour assurer la disponibilité de la liquidité nécessaire pour la couverture des dépenses
- Développer le marché intérieur, notamment le marché secondaire de bons du trésor et développer le cadre législatif par l'introduction de nouveaux instruments financiers
- Absence d'un cadre législatif pour une gestion active de la dette
- Absence d'un cadre législatif fixant les conditions de l'octroi de la garantie de l'Etat aux entreprises publiques et l'octroi aussi des prêts et des avances du Trésor
- Vide juridique ne permettant pas le placement et la gestion du solde du compte courant du Trésor,.
- Inadéquation du cadre institutionnel actuel avec la structuration des établissements financiers concernés par la gestion de la dette et les opérations de trésorerie, en effet l'organigramme de la Direction Générale de la Dette Publique et la Coopération Financière ne reflète pas l'importance de la dimension analytique et prospective des risques liés à la gestion de la dette publique

- Le manque de compétences nécessaires dans certaines spécialités, comme les analystes des risques financiers et des opérations de notation, étude des marchés financiers internationaux l'absence d'expertise dans les domaines du droit financier et du droit international. Cette situation nécessite d'attirer des compétences du secteur financier, bancaire et juridique et de leur assurer une rémunération attractive, (ce qui n'est pas réalisable actuellement vu l'absence d'un cadre réglementaire au sein de la fonction publique permettant d'avoir différents systèmes de rémunération au sein de la même structure.)
- Absence d'une infrastructure permettant la gestion adéquate des opérations de Trésorerie tels qu'un système informatique intégré, système d'aide à la décision et une salle des opérations financières

C'est dans ce cadre que se situe le projet de la création de « l'Agence Tunisienne du Trésor » ayant une autonomie légale et financière avec le contrôle de l'Etat sur son activité. En contrepartie elle bénéficie d'une autonomie dans la détermination de stratégie d'endettement et une autonomie de décisions sur la gestion des ressources humaines et pour le recrutement des compétences, développement de systèmes informatiques, exécution des opérations bancaires avec la rapidité nécessaires ....

## **Conclusion d'une convention entre la Banque Centrale de Tunisie et le Ministère de l'Économie des Finances et l'appui à l'Investissement relative au cadre de la gestion de la liquidité du Trésor**

La conclusion d'une convention relative au cadre de la gestion de la liquidité du Trésor entre d'une part la BCT et d'autre part le Ministère de l'Économie des Finances et l'appui à l'Investissement, s'inscrit dans le cadre de l'assistance technique fournie par le FMI au profit de Direction Générale de la Gestion de la Dette et la Coopération Financière et consacrée à la « gestion de la liquidité du Trésor »

Cette assistance technique vise à établir une base juridique pour réglementer la gestion de la liquidité du Trésor et éviter les pressions sur par le compte courant du Trésor.

Afin d'améliorer les prévisions du solde du compte courant et dans l'attente de la conclusion de la convention, un comité spécialisé dans la gestion de la liquidité du Trésor a été institué par arrêté du Ministre des Finances en date du 21 Mars 2019. Ce comité est appelé à se réunir périodiquement afin de statuer sur les différents projets et activités relatives à la gestion de la liquidité du Trésor et parmi les tâches les plus importantes assignées à ce comité :

- Suivi et analyse des prévisions et réalisations liées à la liquidité du Trésor,
- Examen de l'octroi des avances et des prêts de Trésor aux établissements et entreprises publics.
- Suivi des besoins des établissements et entreprises publics en matière d'engagements financiers relatifs aux subventions prévues par la loi de finances
- Proposer un ensemble de mesures pour assurer la disponibilité de la liquidité nécessaire pour couvrir les besoins du compte courant du Trésor.

# ANNEXES

## Annexe 1: Encours de la dette publique extérieure par bailleur de fonds

	2017		2018		2019	
	En MD	%	En MD	%	En MD	%
<b>Prêts multilatéraux</b>	<b>23344.0</b>	<b>49.8%</b>	<b>30145.7</b>	<b>50.0%</b>	<b>28578.0</b>	<b>48.7%</b>
BAD	7000.3	14.95%	8267.8	13.71%	7689.1	13.1%
BIRD	7433.5	15.87%	10149.3	16.84%	9456.9	16.1%
FMI	4128.0	8.81%	5696.2	9.45%	4919.7	8.3%
BID	1677.2	3.58%	1827.9	3.03%	1617.3	2.7%
FADES	1204.1	2.57%	1682.6	2.79%	1604.0	2.7%
UE	1467.7	3.13%	1714.0	2.85%	2514.0	4.2%
BID	221.5	0.47%	262.1	0.43%	242.7	0.4%
FMA	62.9	0.13%	372.6	0.62%	377.1	0.6%
OPEP	49.7	0.11%	50.0	0.08%	37.7	0.0%
FIDA	75.4	0.16%	99.9	0.17%	102.2	0.1%
IDA	11.4	0.02%	9.7	0.02%	5.5	0.0%
Pays Scandinaves	12.4	0.03%	13.7	0.02%	11.7	0.0%
<b>Prêts bilatéraux</b>	<b>6700.0</b>	<b>%14.3</b>	<b>7992.8</b>	<b>%13.3</b>	<b>9227.9</b>	<b>%15.7</b>
France	2581.8	5.51%	2764.9	4.58%	2592.7	4.4%
Japon	1034.1	2.21%	1183.2	1.96%	1009.9	1.7%
Algérie	574.7	1.23%	689.6	1.15%	619.8	1.0%
Italie	754.6	1.61%	910.9	1.51%	845.2	1.4%
Arabie saoudite	403.8	0.86%	596.2	0.99%	2030.5	3.4%
Turquie	122.8	0.26%	0.0	0.00%	0.0	0.0%
Libye	245.6	0.52%	299.8	0.5%	280.5	0.4%
Allemagne	321.0	0.69%	748.5	1.24%	1111.5	1.8%
Koweït	189.4	0.40%	242.9	0.40%	236.5	0.4%
Espagne	82.1	0.18%	83.3	0.14%	65.8	0.1%
Belgique	71.5	0.15%	78.3	0.13%	63.5	0.1%
Etats des Emirats Arabes	67.0	0.14%	80.8	0.13%	74.9	0.1%
Canada	40.2	0.09%	38.1	0.06%	30.3	0.0%
USA	35.8	0.08%	35.1	0.06%	25.1	0.0%
Qatar	33.3	0.07%	38.1	0.06%	33.2	0.0%
Corée du Sud	15.9	0.03%	14.9	0.02%	10.1	0.0%
Suisse	9.3	0.02%	9.5	0.02%	7.4	0.0%
Autriche	40.5	0.09%	71.0	0.12%	65.0	0.1%
Chine	4.9	0.01%	5.6	0.01%	2.8	0.0%
Crédits acheteurs	71.8	0.15%	102.1	0.17%	123.3	0.2%



<b>Marché Financier International</b>	16788.7	35.8%	22129.4	36.7%	20799.2	35.6%
Dollar	8926.8	19.06%	10898.1	18.08%	8133.6	13.9%
Euro	3669.1	7.83%	5998.8	9.95%	7699.1	13.18%
Yen japonais	4192.7	8.95%	5232.5	8.68%	4966.4	8.5%
<b>Dettes Publiques Extérieures</b>	<b>46832.7</b>	<b>100.0%</b>	<b>60267.9</b>	<b>100.0%</b>	<b>58605.1</b>	<b>100.0%</b>

## Annexe 2: Encours de la dette publique par devise

	2017		2018		2019	
<b>Devise</b>						
Euro	22173.9	47.35%	29336.7	48.67%	30957.0	52.82%
Dollar	13247.9	28.29%	15802.5	26.22%	13802.5	23.55%
Yen japonais	5226.8	11.16%	6415.6	10.64%	5976.3	10.19%
Droit de Tirage Spéciaux	4245.2	9.06%	6135.3	10.18%	5364.1	9.15%
Dollar canadien	40.2	0.09%	38.1	0.06%	30.3	0.05%
Yuan chinois	4.9	0.01%	5.6	0.01%	2.8	0.004%
Won sud-coréen	15.9	0.03%	14.9	0.02%	10.1	0.02%
Dinar koweïtien	1332.1	2.84%	1775.5	2.95%	1719.4	2.93%
Riyal saoudien	403.8	0.86%	596.2	0.99%	628.1	1.07%
Franc suisse	9.3	0.02%	9.5	0.016%	7.4	0.012%
EAU Dirham	47.4	0.1%	56.9	0.09%	52.4	0.09%
Livre sterling	0.0	0.00%	0.0	0.00%	0.0	0.00%
Dinar arabe comptable	85.3	0.18%	81.0	0.13%	54.7	0.09%
<b>Dettes publiques extérieures</b>	<b>46832.7</b>	<b>100.0%</b>	<b>60267.9</b>	<b>100.0%</b>	<b>58605.1</b>	<b>100.0%</b>

## EVOLUTION DE L'ENCOURS DE LA DETTE EXTERIEURE GARANTIE

PAR BAILLEURS

	2017		2018		2019	
BAILLEUR	ENCOURS en M.DT	%	ENCOURS en M.DT	%	ENCOURS en M.DT	%
France	833,0	7,4%	921,9	6,7%	815,1	6,4%
Allemagne	446,4	3,9%	489,2	3,6%	424,3	3,3%
JAPON	544,9	4,8%	863,5	6,3%	1 311,9	10,3%
Espagne	1 001,9	8,9%	1 162,3	8,5%	1 043,4	8,2%
Grande Bretagne	898,8	8,0%	939,6	6,8%	759,8	6,0%
AUTRES	353,4	3,1%	343,3	2,5%	259,7	2,0%
<b>Coopération bilaterale</b>	<b>4 078,3</b>	<b>36,1%</b>	<b>4 719,7</b>	<b>34,4%</b>	<b>4 614,1</b>	<b>36,3%</b>
BEI	3 881,7	34,3%	4 404,2	32,1%	3 926,1	30,9%
BAD	478,8	4,2%	612,1	4,5%	585,1	4,6%
BIRD	285,6	2,5%	351,8	2,6%	304,9	2,4%
FADES	1 069,3	9,5%	1 237,8	9,0%	1 090,4	8,6%
BID	1 158,6	10,3%	1 535,8	11,2%	1 483,2	11,7%
ITFC	166,9	1,5%	585,3	4,3%	433,8	3,4%
Autres	183,8	1,6%	272,5	2,0%	276,8	2,2%
<b>Coopération multilaterale</b>	<b>7 224,5</b>	<b>63,9%</b>	<b>8 999,5</b>	<b>65,6%</b>	<b>8 100,3</b>	<b>63,7%</b>
<b>TOT</b>	<b>11 302,8</b>	<b>100%</b>	<b>13 719,2</b>	<b>100%</b>	<b>12 714,5</b>	<b>100%</b>
<b>% en PIB</b>	<b>11,7%</b>		<b>13,0%</b>		<b>11,2%</b>	

#### PAR DEVISES

2017	2018	2019
------	------	------

DEVISE	ENCOURS en M.DT	%	ENCOURS en M.DT	%	ENCOURS en M.DT	%
EUR	9 016,3	80,1%	10 294,8	75,3%	9 103,7	71,7%
USD	697,5	6,2%	1 369,0	10,0%	1 263,6	10,0%
JPY	995,6	8,8%	1 152,9	8,4%	1 311,9	10,3%
KWD	544,9	4,8%	863,5	6,3%	1 015,8	8,0%
Autres	48,6	0,4%	39,1	0,3%	19,4	0,2%
<b>TOTAL</b>	<b>11 254,2</b>	<b>100%</b>	<b>13 680,2</b>	<b>100%</b>	<b>12 695,1</b>	<b>100%</b>
<b>% en PIB</b>	<b>11,7%</b>		<b>13,0%</b>		<b>11,2%</b>	

#### PAR SECTEURS

SECTEUR	2017		2018		2019	
	ENCOURS en M.DT	%	ENCOURS en M.DT	%	ENCOURS en M.DT	%
FINANCIER	1 425,7	12,6%	1 674,4	12,2%	1 626,1	12,8%
ENERGIE & INDUSTRIES	5 875,0	52,0%	7 458,0	54,4%	7 101,0	55,8%
EAU & ASSAINISSEMENT	984,8	8,7%	1 229,5	9,0%	1 053,5	8,3%
TRANSPORT	1 404,0	12,4%	1 467,4	10,7%	1 231,1	9,7%
AMENAGEMENT	1 391,6	12,3%	1 693,9	12,3%	1 569,5	12,3%
TELECOMMUNICATIONS	207,4	1,8%	182,8	1,3%	123,8	1,0%
DIVERS	14,3	0,1%	13,2	0,1%	9,5	0,1%
<b>TOTAL</b>	<b>11 302,8</b>	<b>100%</b>	<b>13 719,2</b>	<b>100%</b>	<b>12 714,5</b>	<b>100%</b>
<b>% en PIB</b>	<b>11,7%</b>		<b>13,0%</b>		<b>11,2%</b>	

## Evolution de l'encours de Dette Intérieure Garantie

#### PAR BAILLEURS

BAILLEUR	2017		2018		2019	
	ENCOURS en M.DT	%	ENCOURS en M.DT	%	ENCOURS en M.DT	%
Banques Publiques	1 698,1	71,7%	2 078,5	69,4%	2 582,1	64,8%
Banque Centrale	221,0	9,3%	258,0	8,6%	291,7	7,3%
Banques Privées	449,9	19,0%	657,8	22,0%	1 113,6	27,9%
<b>Total</b>	<b>2 369,0</b>	<b>100%</b>	<b>2 994,2</b>	<b>100%</b>	<b>3 987,5</b>	<b>100%</b>
% du PIB	2,5%		2,8%		3,5%	

#### Par Devises

Devises	2017		2018		2019	
	ENCOURS en M.DT	%	ENCOURS en M.DT	%	ENCOURS en M.DT	%
Dinar	2 214,5	93,5%	2 868,1	95,8%	3 437,5	86,2%
Euro	40,5	1,7%	47,9	1,6%	128,6	3,2%
Dollar Américain	114,0	4,8%	78,2	2,6%	421,4	10,6%
<b>Total</b>	<b>2 369,0</b>	<b>100%</b>	<b>2 994,2</b>	<b>100%</b>	<b>3 987,5</b>	<b>100%</b>
% du PIB	2,5%		2,8%		3,5%	

#### Par Secteurs

Secteur	2017		2018		2019	
	ENCOURS en M.DT	%	ENCOURS en M.DT	%	ENCOURS en M.DT	%
Financier	400,3	16,9%	445,9	14,9%	476,6	12,0%
Energie & Industries	313,6	13,2%	271,4	9,1%	792,0	19,9%
Transport	498,5	21,0%	543,9	18,2%	777,0	19,5%
Aménagement	57,9	2,4%	53,0	1,8%	66,9	1,7%
Agriculture & Commerce	1 086,8	45,9%	1 370,7	45,8%	1 633,3	41,0%
Divers	11,9	0,5%	309,4	10,3%	241,7	6,1%
<b>Total</b>	<b>2 369,0</b>	<b>100%</b>	<b>2 994,2</b>	<b>100%</b>	<b>3 987,5</b>	<b>100%</b>
% du PIB	2,5%		2,8%		3,5%	